

HEC MONTRÉAL

La décroissance face à la question du « Comment »?

Le cas du Bâtiment 7 à Montréal

Par

Marc D. Lachapelle

Sciences de gestion

(Management)

Mémoire présenté en vue de l'obtention

Du grade de maîtrise ès sciences

(M. Sc.)

Octobre 2015

© Marc D. Lachapelle, 2015

Sommaire

Ce mémoire vise à comprendre comment il est possible d'entreprendre une transition vers des sociétés de post-croissance. Il s'inscrit d'emblée dans le mouvement de la décroissance soutenable, une critique de la croissance économique, où il est impératif de se libérer de l'obligation de produire toujours plus. Dès le départ, nous posons l'hypothèse de la coexistence, c'est-à-dire que pour entreprendre la transition, il est nécessaire de coexister avec la même société de croissance que l'on tente de combattre. En nous plongeant dans le cas d'un espace d'expérimentation montréalais, le Bâtiment 7, nous verrons comment ce collectif de groupes communautaires et de citoyens de Pointe-Saint-Charles arrive à mettre en œuvre leur initiative tout en étant pris dans la société qu'ils souhaitent transformer. Coexister, implique nécessairement *jouer avec* et *jouer contre* le jeu de la société dominante au risque de s'éloigner de nos valeurs fondatrices ou bien imaginer un projet irréaliste. L'enjeu consiste à concilier ces deux positions en adoptant une posture réflexive et en constituant une identité commune forte ancrée dans un territoire. L'espace et le lieu deviennent alors un moyen pour le collectif de développer son autonomie et d'entreprendre une transition vers des sociétés de post-croissance à construire.

Mots-clés : décroissance soutenable, espace d'expérimentation, espace d'autonomie, coexistence, décision, consensus, éthique de conviction, éthique de responsabilité, communauté

« Soyez réalistes : demandez l'impossible »

- Ernesto « Che » Guevara
(et slogan emblématique de Mai 68)

Table des matières

Sommaire	ii
Table des matières.....	iv
Remerciements.....	vii
Prologue	1
<i>L'art de se raconter des histoires</i>	2
<i>Au départ la décroissance</i>	2
<i>Les actes</i>	4
Acte I : Objection, Votre Croissance!	6
<i>La dé-croissance, un mot-obus</i>	6
<i>La décroissance : de l'origine d'un mot à la naissance d'un mouvement</i>	7
<i>Les critiques à la croissance</i>	10
<i>La décroissance face à la question du « Comment »?</i>	12
<i>Cette folie qu'est l'imagination</i>	13
<i>Un Projet, des alternatives</i>	15
<i>Cohérence et convergence</i>	18
<i>Un chemin indéterminé</i>	22
<i>Imaginaires coexistants</i>	23
<i>Le faire différent</i>	25
<i>Mondes</i>	27
<i>Projet d'expérimentation, une série de possibles-impossibles</i>	29
Acte II : Posture & Méthodes	30
<i>Une posture méthodologique</i>	30
<i>Notre méthode de recherche</i>	33
<i>Possibles et impossibles, considération épistémologique</i>	38
Acte III : Le Bâtiment 7	39
<i>Le Collectif 7 à Nous</i>	40
<i>Un enracinement dans le territoire</i>	42
<i>Un lieu historique</i>	45
<i>Les terrains du CN, nos terrains!</i>	46
<i>Consultation publique et émergence du Collectif 7 à Nous</i>	48
<i>Une lutte populaire</i>	51

<i>Le Bâtiment 7 aujourd'hui</i>	53
Acte IV : Jeux & Basculements	54
<i>Ultimatum</i>	54
<i>Financement</i>	58
<i>Un réel basculement?</i>	62
<i>Un choix stratégique : jouer avec ou contre le jeu</i>	64
<i>Crises et basculement</i>	68
<i>Conviction et responsabilité</i>	70
<i>Conviction et impossible fondateur</i>	73
<i>Jouer les deux postures</i>	74
Acte V : Crises & Consensus.....	76
<i>Le consensus</i>	76
<i>Le départ de Quartier Éphémère</i>	77
<i>Des consensus?</i>	82
<i>Action collective et consensus</i>	84
<i>Concrétisation</i>	85
<i>L'objet-frontière</i>	87
<i>Comité vision</i>	91
<i>Réflexivité</i>	94
Acte VI : Communauté & Espace.....	95
<i>Consensus un non-impossible</i>	95
<i>Pouvoir et organisation</i>	97
<i>La diversité</i>	99
<i>Un projet collectif</i>	101
<i>Vers des espaces d'autonomie?</i>	103
Épilogue	108
Annexe	113
<i>Guide d'entrevue</i>	113
Bibliographie.....	114
Articles	114
Ouvrages	116
Rapports	119

Quotidiens	119
Communiqué de presse	119
Site web.....	120

Remerciements

Ce travail est avant tout une œuvre collective. Sans les rencontres prévues et improvisées, les échanges et les confrontations, il aurait été impossible d'en arriver à cette réalisation.

Mes premiers mots vont d'abord à mon directeur, Yves-Marie, qui a accepté de se lancer dans l'aventure. D'abord merci pour être l'enseignant que tu es et d'amener tes étudiants à un autre niveau de réflexion et dépassement. Merci pour ta disponibilité, tes commentaires, tes apports, tes remises en question qui m'ont été plus que bénéfiques (et cela pas que dans le cadre du mémoire).

Un grand merci à mes parents, Marie et Yves, qui ont su aviver ma curiosité et qui m'ont offert un support inconditionnel dans mes projets, même les plus téméraires! Un merci à ma sœur, Édith, ma source d'inspiration et de persévérance quotidienne.

Un merci à toute l'équipe des *Ateliers 7 à nous* pour leur chaleureux accueil, leur participation essentielle à ce mémoire et l'intérêt qu'ils ont porté en ma recherche.

Un merci aux étudiants ayant participé aux séminaires sur la décroissance. Cet espace a été (et demeure) un lieu important de remise en question afin de pousser la réflexion plus loin.

Merci au groupe de *Research & Degrowth* et aux participants de l'école d'été 2014 d'avoir fait de mon passage à Barcelone un séjour inspirant.

Vient ensuite le temps de remercier la communauté HEC Montréal qui a fait partie de mon milieu de vie depuis maintenant cinq ans. Un merci à mes camarades qui m'ont côtoyé et aux professeurs qui ont su faire avancer mes réflexions à un autre niveau. Un merci particulier à Anne, ma collègue de mémoire, pour ses commentaires et son dynamisme.

Merci à Andreu Solé pour sa disponibilité et ses réponses plus qu'éclairantes à mes questionnements.

Merci à toute la gang d'Hectare urbain, pour m'avoir permis de vivre ma deuxième passion et de m'avoir changé les idées tout au long de mon processus de rédaction.

Finalement, merci à mes complices Nic, Sam, Sim³, Vic de m'avoir empêché de sombrer dans l'ermitage et la folie (quoi que...).

À tous merci!

Bien entendu, je demeure l'unique responsable de toute lacune qui pourrait se trouver dans ce mémoire.

Prologue

Le soleil est tapant en cet après-midi. Parfait, pour la journée *Cap sur le sud de la Pointe*. La rue Fortune est très animée d'un côté des kiosques présentant plusieurs projets et organismes de Pointe-Saint-Charles, de l'autre, des artistes et, ce qui me semble, une « vente de garage », tandis qu'au centre des enfants s'affairent à dessiner à grosses craies sur le bitume sans voitures en cette journée spéciale. Musique et une odeur de légumes sur le grill complètent ce portrait typique d'une journée d'été à Montréal.

Pour ma part, j'attends que le départ soit lancé. Un groupe d'une cinquantaine de personnes s'est rassemblé au coin Fortune-Wellington en vue de visiter un certain Bâtiment 7, un endroit bien connu dans le quartier. L'organisatrice m'annonce que la visite est complète tout comme celle qui a eu lieu en matinée. « Ça fait du bien de voir toute cette participation, me dit-elle. Il y a quelques semaines, lorsque tu m'as rencontrée, j'étais un peu dans un moment de découragement... Mais là, à voir l'intérêt des gens, ça donne vraiment beaucoup d'énergie positive! » Pour ma part, je suis dans un entredeux. D'un côté, surpris de voir l'intérêt que des gens bien « ordinaires » portent au projet; familles, couples, jeunes étudiants, jeunes retraités; un véritable mix. D'un autre côté, j'avais bien entendu parler de la réputation du quartier, un véritable village au cœur de Montréal au tissu social bien serré. Une voix s'élève : « La visite va commencer. Nous allons nous déplacer au coin Sainte-Madeleine et le Ber. C'est parti! » Piétons et cyclistes se mettent en marche (et en route) vers cet étrange bâtiment laissé à l'abandon sur un terrain en friche excentré de Pointe-Saint-Charles, mais où beaucoup de rêves et d'espoirs se trament. Je m'active pour rattraper le groupe.

L'art de se raconter des histoires

Ce mémoire est avant tout une histoire, des histoires pour être précis. L'histoire d'un apprenti chercheur qui dans sa démarche tente de répondre à un questionnement qui le hante. L'histoire d'un bâtiment pour lequel une communauté s'est démenée pour en faire l'acquisition. L'histoire d'un collectif qui ensemble tente de mettre en œuvre un projet qui transformera leur milieu.

« Histoire » vient du grec *historià* (ἱστορία) ou littéralement « recherche, exploration ». D'ailleurs, le premier « historien », Hérodote d'Halicarnasse, n'avait qu'un seul but lors de l'écriture de son ouvrage *l'Enquête (Historià)* comme en témoigne le paragraphe d'ouverture :

« Hérodote d'Halicarnasse présente ici les résultats de son *Enquête* afin que le temps n'abolisse pas le souvenir des actions des hommes et que les grands exploits accomplis soit par les Grecs, soit par les Barbares, ne tombent pas dans l'oubli; il donne aussi la raison du conflit qui mit ces deux peuples aux prises. »

Notre travail s'inscrit dans cette tradition d'enquête et nous avons jugé bon de mettre « l'histoire » du Bâtiment 7, notre cas de recherche, et de ses participants au cœur de notre démarche. Dans un espoir qu'il ne « tombe pas dans l'oubli », certes, mais aussi pour nous amener à nous questionner davantage. L'histoire nous semblait le moyen le plus simple, « le plus parlant », car après tout, comme nous rappelle Andreu Solé, l'homme n'est-il pas un animal qui n'arrête pas de raconter des histoires?

Au départ la décroissance

« Au commencement était le cri. Nous crions. » Voilà comment John Holloway débute son ouvrage *Changer le monde sans prendre le pouvoir* (2007, p.13). Et voilà comment a débuté ce mémoire. « Le point de départ de la réflexion, poursuit-il, est dans l'opposition, la négativité, la lutte. La pensée naît de la colère, non de la quiétude de la raison. Elle ne naît pas dans le fait de s'asseoir, de raisonner ou de réfléchir sur les mystères de l'existence, renvoyant à l'image conventionnelle du “penseur”. »

Cette « quiétude » fut perturbée d’abord à l’automne 2013, tout au début de mon parcours académique de deuxième cycle, dans un séminaire sur la décroissance soutenable qui nous a amené, moi et mes camarades, à questionner le monde dans lequel nous vivons et à remettre en cause des présupposés de notre société. Résultat, qui peut paraître troublant *a priori*, nous vivons dans un non-sens; la croissance économique, principe fondateur de notre monde, est un non-sens. Elle est, nous le verrons, insoutenable, injuste et aliénante (Abraham, 2012). Nous crions. Notre réflexion débute.

Après treize semaines de rumination et d’insuffisance de réponse, je décide de me lancer dans l’aventure; mon mémoire portera sur la décroissance. Les lectures, discussions et réflexions se poursuivent lors de l’hiver et de l’été 2014 entre Montréal et Barcelone¹ jusqu’à l’automne où débute le véritable travail de recherche. Une question de départ s’esquisse très rapidement : « Comment entreprendre la transition vers des sociétés post-croissance? » Postulons que la croissance économique est néfaste et que notre société doit drastiquement changer. D’accord, mais comment faire, me répond-on? Ceux et celles qui s’attendent à une réponse seront déçus. Ceux et celles qui aimeraient avoir des pistes seront satisfaits. Ceux et celles qui souhaitent ressortir avec encore plus de questionnements seront ravis.

Notre point de départ est que si la croissance est si dévastatrice, certains tentent de s’en sortir; c’est-à-dire essaient de se libérer de la société de croissance. En d’autres termes, il s’agit de postuler que la « sortie de la société de croissance a déjà commencé ». Nous faisons ici référence à un texte d’André Gorz intitulé « La sortie du capitalisme a déjà commencé » (2008, p.25-42). L’auteur avance que « le capitalisme a atteint une limite tant interne qu’externe qu’il est incapable de dépasser et qui en fait un système qui survit par des subterfuges à la crise de ses catégories fondamentales : le travail, la valeur, le capital » (p.25). Pour nous, ce n’est pas seulement le capitalisme, mais la société de

¹ À Universitat Autònoma de Barcelona se trouve le groupe de recherche académique *Research and Degrowth* avec lequel j’ai eu la chance de participer pendant un mois à une école d’été sur la décroissance.

croissance qui a atteint ses limites². Alors, certaines personnes tentent de s'en libérer, par exemple, en se délivrant du travail salarié qu'ils jugent insensé³.

Ainsi, notre regard devra se porter sur les alternatives en cours, comprendre leur raison d'être et surtout comment arrivent-ils à mettre en œuvre leur projet de transformation sociale. Pour ce faire, nous nous sommes tournés vers un cas montréalais bien particulier, le Bâtiment 7 à Pointe-Saint-Charles. Très brièvement, le Bâtiment 7 est le résultat de l'appropriation populaire d'un bâtiment industriel laissé à l'abandon dans le quartier industriel de Pointe-Saint-Charles. convoité par un promoteur immobilier, le terrain et la bâtisse furent cédés gratuitement à un collectif qui regroupe plusieurs groupes sociaux et citoyens du quartier, et cela après plusieurs années de lutte populaire. À ce jour, le collectif tente de d'occuper ce lieu et d'en faire un milieu de vie alternatif important pour Pointe-Saint-Charles. Marché solidaire, agriculture urbaine, atelier d'artistes et d'artisans, espace d'éducation populaire, magasin général, théâtre populaire sont tous des exemples de projet pouvant occuper le Bâtiment 7 et d'en faire un lieu où il est possible de vivre différemment.

En étudiant son histoire et celles de ses participants, nous espérons qu'elles puissent nous donner des pistes et des questionnements pour entreprendre cette transition si désirée par les objecteurs de croissance.

Les actes

Notre travail se divise en six actes distincts. Tout d'abord, nous amenons le lecteur dans le champ de la décroissance. Il s'agira d'identifier le concept, tenter de le définir et aussi comprendre comment il aborde la question de la transition. Pour nous, un concept demeurera central : la coexistence. La transition, le passage d'un état à un autre, présuppose un stade intermédiaire, ou du moins une cohabitation entre deux mondes;

² Pour Gorz, croissance et capitalisme sont deux concepts fortement liés. D'ailleurs, la seule sortie possible est la décroissance. « La décroissance est donc un impératif de survie. Mais elle suppose une autre économie, un autre style de vie, une autre civilisation, d'autres rapports sociaux » (p.29).

³ Ce que Carlsson et Manning nomment *Nowtopia* : « Nowtopia is a term that attempts to describe the myriad efforts to reclaim and reinvent work against the logic of capital [...] Specifically, the exodus from wage labor on one side, and the embrace of meaningful, freely chosen and "free" (unpaid) work on the other [...] Precisely because so many people find their work lives inadequate, incomplete, degrading, pointless, stupid and oppressive, they form identities and communities outside of paid work » (2010, p.925).

celui de la croissance et de la décroissance. Il y a donc coexistence lors de la réalisation des alternatives; donc nécessairement des interactions. Une idée que semblent parfois oublier les objecteurs de croissance.

Une fois le rideau levé sur la décroissance et avant de passer au cœur du travail, il est important (et nécessaire) pour nous de faire un point méthodologique. Ici, nous nous efforcerons de faire valoir la pertinence de notre approche par « histoire » et de notre posture relativement aux matériaux que nous mobiliserons tout au long de la recherche.

Quant à la présentation du cœur de notre étude, elle se fera en trois actes distincts. D'abord, par sa mise en contexte du Bâtiment 7 et un survol rapide de son histoire. Ensuite, dans l'acte IV nous verrons que la coexistence force le collectif à renoncer parfois à certaines valeurs afin de jouer le jeu de la société qu'il souhaite transformer et ainsi empêcher que le projet échoue. Avec l'aide de deux événements marquants, notre regard se portera principalement sur les « choix » du collectif et leur justification, car la mise en œuvre est nécessairement une question de choix. L'acte V nous amènera à comprendre comment le collectif arrive à jouer le jeu de la société de croissance, sans toutefois s'éloigner de ses principes fondateurs. Nous remarquerons que certains modes de fonctionnement mis en place entre les membres leurs permettent d'adopter une posture réflexive et de se questionner sur leurs choix effectués. Quant au dernier acte, nous étudierons comment le collectif, malgré le fait qu'il se retrouve sans la possession du bâtiment et que les membres soient épuisés de cette interminable lutte, arrive à préserver une dynamique collective grâce la construction d'une identité commune autour d'un « nous » et d'un espace commun. En conclusion, nous reviendrons sur le chemin parcouru, les apports et limites de notre recherche.

Acte I : Objection, Votre Croissance!

« *When the ordinary language in use is inadequate to articulate what begs to be articulated, then it is time for a new vocabulary.* » — D'Alisa, Demaria, Kallis (2014, p.xx)

Comme nous en avons fait mention au départ, cette recherche s'inscrit dans un corpus particulier; celui de la décroissance. En effet, le simple fait de s'intéresser à la transition vers les sociétés de post-croissance présuppose qu'elle est *possible* et *nécessaire*. Avant de poursuivre, nous trouvons important de définir le concept de « décroissance », car il demeure central et implicite à notre question de recherche. Il ne s'agit pas ici d'apporter une définition exhaustive d'un terme qui continue d'être débattu et précisé – bref, évolue –, mais bien d'en cerner ses significations et ses implications importantes.

La dé-croissance, un mot-obus

La décroissance se veut avant tout être une voie pour se sortir des crises sociales, économiques et écologiques que nous vivons. Ces dernières, selon les objecteurs de croissance⁴, ont une unique et même cause; la quête de croissance économique. Par croissance économique, nous entendons la production de marchandises symbolisée et mesurée par le produit intérieur brut (PIB). La décroissance n'est donc pas la diminution de la consommation (*a priori*), mais de la production de marchandise – bien que les deux soient fortement liées. En fait, pour la société de croissance, la mesure du niveau de vie (le PIB) est la production de marchandise monnayable et non pas sa consommation. Il s'agit ici de sortir cette logique du *productivisme*, où une société riche est une société productive.

Ainsi, contrairement au discours dominant actuel, la solution au désastre écologique, à la crise économique et aux problèmes sociaux est bel et bien de rompre avec l'impératif de croissance et non pas sa poursuite à tout prix⁵. Pour ce faire, nous

⁴ Les partisans de la décroissance

⁵ Après la crise de 2008, la réaction des gouvernements est prenante : nous devons retrouver la croissance. S'en suivent des mesures d'implication étatique et d'austérité qui sont toujours en actifs six ans plus tard avec une croissance anémique.

devons sortir de nos sociétés de croissance et entreprendre une transition vers des sociétés de post-croissance. De cette manière, la décroissance essaie de renverser le paradigme dominant que la croissance économique est naturelle, nécessaire et bénéfique à toute société humaine.

Tel un « mot-obus »⁶ visant à détruire l'hégémonie de la croissance, la décroissance est donc au départ un slogan politique ayant pour objectif de créer une réaction et rouvrir l'espace politique. Rien de plus confrontant dans une société prônant la croissance que d'exiger le contraire. Certains critiquent que le mot « décroissance » est mal choisi, car il a une connotation négative en raison du fait qu'il signifie une réduction du PIB, soulevant les questions délicates « Jusqu'où décroître? » « Qui doit décroître? »... et que nous devrions plutôt parler « d'a-croissance » (Gadrey, 2010; Van der Bergh, 2011; Ott, 2012). Or cette définition est très réductrice et erronée. D'abord, comme le fait remarquer Kallis (2011), les termes « récession » et « dépression » existent déjà pour expliquer le phénomène de réduction du PIB ou de « croissance négative »⁷. En fait, ce dont nous avons besoin c'est « faire un pas de côté » et non vers l'arrière (Ariès, 2005). Donc, se sortir de la logique du PIB. Deuxièmement, il ne s'agit pas d'être dans une situation de croissance stable ou neutre, mais plutôt de s'*extraire*⁸ de l'impératif de la croissance : « sortir de l'économie » (Latouche, 2006), « sortir de la religion de la croissance » (Ridoux, 2006), « dé-construire le système productiviste » (Cheynet, 2008), « dé-coloniser notre imaginaire » (Latouche, 2006). En ce sens, l'utilisation de *dé*-croissance pour marquer une séparation nette et une cessation est tout à fait justifiée⁹.

La décroissance : de l'origine d'un mot à la naissance d'un mouvement

Être objecteur de croissance n'est pas un phénomène nouveau. En fait, dès la révolution industrielle, ou le passage d'une société agraire et artisanale vers une société industrielle et commerciale, plusieurs mouvements et penseurs se sont opposés et ont

⁶ Expression mise de l'avant par Paul Ariès (2005), figure importante de la décroissance en France.

⁷ Un oxymore volontaire de notre part et fréquemment utilisé par des économistes.

⁸ Du latin *ex* (hors) *trahere* (tirer), se tirer hors de...

⁹ De plus, le terme décroissance est par le fait même difficilement récupérable par les partisans de la croissance.

critiqué le productivisme qui est à la racine même de la croissance économique¹⁰. Nous avons qu'à penser au luddisme qui fut un conflit entre artisans et manufacturiers anglais (Thompson, 1988), la critique écologique et l'apologie de la désobéissance civile de Thoreau, la critique de la valeur-travail de Marx et Engels, *Le Droit à la paresse* de Paul Lafargue, la critique spirituelle de Tolstoï... Plus près de nous, sans faire allusion au concept de décroissance, des philosophes tels que Jacques Ellul et Bernard Charbonneau apportent une critique du système productiviste et technicien dans lequel nous sommes pris et qui réduit notre autonomie. Ce qui est intéressant est non seulement le nombre de références qui pourraient être citées, mais surtout la similitude entre les critiques datant du XIXe et début du XXe siècle et ce que proposent les objecteurs de croissance actuels. Ces derniers n'hésitent pas à y faire allusion allègrement.

Pour ce qui est de l'utilisation du mot « décroissance »¹¹, après la publication du rapport *Limits to Growth (Les limites à la croissance)* du Club de Rome en 1972 (Meadows, Meadows et Randers), André Amar (1973), André Gorz (1972) et Nicolas Georgescu-Roegen (1979)¹² sont les premiers à mobiliser le concept. Toutefois, cela prend rapidement fin, car les années 80 et 90 sont une période morte; le mot décroissance est pratiquement inexistant de la place publique et dans les cercles académiques¹³. Il faut attendre le colloque international *Défaire le développement, Refaire le monde* organisé par l'UNESCO pour relancer le débat. Revues¹⁴ et ouvrages¹⁵ sont publiés, des mouvements sociaux prennent forme¹⁶, des conférences internationales sont organisées¹⁷, le mot décroissance devient international¹⁸, un groupe de chercheurs académiques se réunit (*Research & Degrowth*) et des journaux académiques s'intéressent au concept de

¹⁰ Engels (1960) fut l'un des pionniers à porter une critique de la révolution industrielle et du fait même au productivisme.

¹¹ Il s'agira ici que d'un survol. Pour une analyse plus approfondie de l'évolution du concept de décroissance des années 70 à aujourd'hui, voir le travail de l'historien Timothée Duverger (2011).

¹² Fait intéressant, après discussion avec ses traducteurs Jacques Grinevald et Ivo Rens, le titre *The Entropy law and the Economic Process* fut traduit par *Demain la décroissance – Entropie-écologie-économie*.

¹³ Hormis que la revue française *Silence* publie un dossier « Le temps de la décroissance » (no.164, 1993) et que François Partant (1982) et Gilbert Rist (1996), proposent une critique du développement.

¹⁴ *Silence, Casseurs de Pub, La Décroissance, Entropia*.

¹⁵ Voir bibliographie, les principaux sont en référence.

¹⁶ Mouvement des objecteurs de croissance et Parti Pour la Décroissance (France), Mouvement pour une décroissance conviviale (Québec), Mouvement politique des objecteurs de croissance (Belgique), Réseau objection de croissance (Suisse).

¹⁷ Paris (2008), Barcelone (2010), Montréal (2012), Venise (2012), Leipzig (2014).

¹⁸ Degrowth (en), Decrescita (it), Decreixement (es), Decrecimiento (es), Wachstumskritik (de)...

décroissance¹⁹. Quant à l'expression « décroissance soutenable », elle est proposée par Vincent Cheynet et Bruno Clémentin (2002), tout juste avant le colloque de l'UNESCO, en réponse au développement durable²⁰ qui est à la fois un oxymore et une illusion pour « polluer moins pour polluer plus longtemps ». Certains qualifieront aussi la décroissance de « conviviale ». Cet adjectif tire son origine des travaux d'Ivan Illich (1970) qui est considéré comme une des figures importantes de la décroissance avec Gorz et Georgescu-Roegen. Remise de l'avant par Alain Caillé (2011) et ses collègues du mouvement anti-utilitariste (MAUSS), la société conviviale est une société du vivre ensemble et autonome.

Pour Serge Latouche (2006), la décroissance agit aujourd'hui comme une bannière regroupant des mouvements divers. L'idée de « mot-obus » et slogan politique prend tout son sens dans cette nouvelle conception de la décroissance. Mettant la croissance au banc des accusés, elle propose d'entreprendre une transition qui doit être construite. La décroissance a donc un double sens : « mot-obus » et « mot-chantier » (Duverger, 2011) ou sous une autre formulation elle pose le diagnostic (la croissance comme cause) et demande la construction d'un pronostic (la transition) (Demaria et al., 2013). Cette dernière formulation est inspirée des travaux de Della Porta et Diani (2006) sur les mouvements sociaux. Demaria et ses collègues définissent donc la décroissance comme un *cadre interprétatif*, c'est-à-dire un schème commun d'interprétation d'un problème aidant à faire sens de la réalité et offrant idées, concepts et définitions. De cette façon, des mouvements tels que les anarchistes (Kruzynski, 2007; Rackam, 2011), écosocialistes (Tanuro, 2012), écoféministes (Pérez Orozco, 2014) et justice environnementale (Martinez-Alier, 2010a) peuvent interpréter la cause commune de leurs problématiques soulevées comme étant la croissance et du fait même proposer une transition vers des sociétés de post-croissance. Dans la prochaine section, nous verrons quelles sont les critiques portées à la croissance et alors les similitudes entre ces mouvements et la décroissance seront plus claires. Il va sans dire que pour le volet

¹⁹ *Environmental Values* (no. 22, 2013), *Journal of Cleaner Production* (no. 18, 2010; no. 38, 2013), *Futures* (no. 44, 2012; no.55, 2014), *Ecological Economics* (no. 69, 2010; no.70, 2011), *Capitalism Nature Socialism* (no.23, 2012), *Nouveaux cahiers du socialisme* (2015, à paraître).

²⁰ Développement durable fut préféré à développement soutenable comme traduction de *sustainable development* dans le rapport Brundtland en 1987, s'en est suivi d'un petit débat sémantique.

« diagnostic » est plutôt unanime. Toutefois c'est au moment des solutions, ou « comment entreprendre la transition », que les points de vue divergent.

Les critiques à la croissance

Nous avons vu que l'objection de la croissance date avant même l'utilisation du mot décroissance. Six grandes sources²¹ peuvent être identifiées apportant un angle de critique particulier :

1. *L'écologisme* (Odum, Naess, Charbonneau) : respect des écosystèmes et critique de la société industrielle et de son exploitation de la nature;
2. *Critique du développement* (Latouche, Rist, Escobar, Partant) *et anti-utilitarisme* (Mauss, Caillé, Polanyi, Sahlins) : critique du modèle de développement occidental, de l'utilitarisme et de la chosification-marchandisation il existe des relations hors-marché, altruistes, réciproques;
3. *Sens de la vie et bien-être* (Thoreau, Gandhi, Rabhi, Easterlin, Mongeau) : mouvement de simplicité volontaire, économie de la permanence, critique du mode de vie du *toujours plus* (travail, revenu, consommation...) et de sa relation avec le bonheur;
4. *Bioéconomie* (Georgescu-Rogen, Daly, Meadows et al.) : la croissance infinie dans un monde fini est impossible, loi de l'entropie, effet rebond, disponibilité des ressources, *peak-oil*;
5. *Démocratie* (Castoriadis, Illich, Ellul, Anders) : absence de démocratie, qui est synonyme d'autonomie pour plusieurs auteurs, dans la société de croissance (institutions politiques, progrès technologique, science, économie);
6. *Justice* (Veblen, Gorz, Martinez-Alier, Singer) : la croissance crée une injustice entre humains d'une même société, entre le Nord et le Sud et entre humains et non-humains.

²¹ Inspiré du travail de Demaria et al. (2013) et Bayon, Flipo et Schneider (2010). Quelques noms d'auteurs principaux de ces sources ont été ajoutés. Plusieurs autres pourraient se joindre à la liste.

Bien entendu, ce travail d'identification des sources, des auteurs et des arguments soulevés mériterait d'être approfondi. Or, l'objectif ici est de montrer l'hétérogénéité de la critique décroissante et la convergence de ces pensées philosophiques vers le même dénominateur commun : la croissance. D'un côté, cette hétérogénéité a un avantage; il est plutôt difficile pour les détracteurs de la décroissance de s'attaquer à l'ensemble du concept. À l'inverse, il s'agit aussi d'un désavantage, car mobiliser toutes ces sources sans contradiction et sans en hypertrophier une dans un discours cohérent devient une tâche ardue (Bayon, Flipo, Schneider, 2010).

Un travail de synthèse a été proposé par Yves-Marie-Abraham (2012) reliant les sources, principalement leurs critiques vis-à-vis de la croissance, sous trois thèmes. Ainsi, pour les décroissants, la croissance est jugée *destructrice*, *injuste* et *aliénante*. *Destructrice* de notre habitat (source écologiste et bioéconomique), mais aussi du tissu social²² et épuisante (stress, *burn-out*, suicide; Ehrenberg, 2008). *Injuste*, car elle accroît les inégalités entre humains, mais aussi entre les humaines et non-humains. *Aliénante*²³, par le progrès technoscientifique augmentant le pouvoir des machines et réduisant notre autonomie, et par la domination de l'économie où l'homme est soumis à la loi de la valeur-travail, « l'immense cosmos [...] dans lequel il doit vivre et auquel il ne peut rien changer » (Weber, 1964, p.53).

Pour Abraham, la décroissance se fonde sur deux valeurs modernes occidentales : l'égalité et la liberté²⁴. Une égalité entre humains, occupant actuels de la planète, mais aussi entre les générations et même, pour certains objecteurs de croissance, entre les humains et les êtres vivants non-humains. Une liberté, non pas au sens du libéralisme économique, mais plutôt une liberté sous la conception de Castoriadis, Illich et Gorz :

²² Aussi appelé le phénomène d'individualisation (Freitag, 2002) ou de dissociété (Généreux, 2008).

²³ La thèse de l'aliénation est une très importante pour la conception de la décroissance *à la française*. Il s'agit d'un héritage d'auteurs ayant écrit plusieurs ouvrages francophones offrant une relecture de Marx (Gorz, Castoriadis, Ellul, Charbonneau). Dans le milieu anglophone hormis les récents textes de certains chercheurs (Demaria, Kallis, Muraca), qui font référence à ces mêmes auteurs francophones, les textes sur « *degrowth* » ont une forte teinte du champ *ecological economics* inspiré de Georgescu-Roegen et Herman Daly, deux économistes ayant écrit plusieurs recherches en anglais. Martinez-Alier (2010b) offre une belle perspective des différences entre la décroissance *à la française* et *degrowth*.

²⁴ Ces valeurs font-elles partie intégrante de nos sociétés? Une question soulevée par François Dupui-Déri, universitaire et anarchiste, pour qui la « démocratie moderne » n'est en aucun cas la « véritable démocratie ». Nos systèmes politiques défendent ainsi l'inégalité (via la propriété privée, les écarts de richesses et la méritocratie) et la liberté libérale (c.-à-d. utilitariste et non autonome) (2013).

synonyme d'autonomie, c'est-à-dire consistant à s'imposer ses propres lois et institutions (*auto-nomos*), une autolimitation collective. À cela, Abraham ajoute une troisième valeur : « le souci de conserver le monde, “l'amour du monde”, comme disait Michel Freitag, qui présuppose de remettre en question l'anthropocentrisme caractéristique de la modernité occidentale » (2012, p.17).

En somme, la décroissance offre une critique pluraliste et holistique de la croissance pouvant être mobilisée par différents mouvements sociaux. Elle est une *pensée du dévoilement* (Duverger, 2011) déconstruisant les mythes du progrès, du développement et de la croissance. Créant une réaction, « mot-obus », elle vise à fournir un cadre commun d'interprétation du monde complexe qui nous entoure et de ses maux. Il s'agit toutefois d'une seule facette de la décroissance, car il s'agit aussi d'une *pensée des limites*, un « mot-chantier » (Duverger, 2011), ouvrant un espace pour la transition vers une société de post-croissance.

« Degrowth defies a single definition. Like freedom or justice, degrowth expresses an aspiration which cannot be pinned down to a simple sentence. Degrowth is a frame, where different lines of thought, imaginaries, or courses of action come together. » - D'Alisa, Demaria et Kallis, 2014, p.xxi

La décroissance face à la question du « Comment »?

C'est tout un défi de s'attaquer à la question du « Comment entreprendre la transition vers une société de post-croissance? ». Les propositions ne manquent pas dans le corpus décroissant, tout comme les critiques qui leur sont spontanément attribuées. Poser la question du « Comment » c'est aborder la problématique de mise en œuvre, explorer les multiples théories du changement social, s'interroger sur la possibilité d'amorcer la transition. Cette section visera donc à illustrer comment la décroissance soutenable appréhende la question du « comment » et où en sont les limites.

« Nous ne sommes pas des objecteurs de croissance faute de mieux ou par dépit, parce qu'il ne serait plus possible de continuer comme avant. Même et surtout si une croissance infinie était possible, ce serait à nos yeux une raison de plus pour la refuser pour pouvoir rester simplement des humains. [...] Notre combat est avant

tout un combat de valeurs. Nous refusons cette société de travail et de consommation dans la monstruosité de son ordinaire et pas seulement dans ses excès. » — Paul Ariès

Ces paroles de Paul Ariès (2009, p.31) démontrent bien que le refus de la croissance n'est pas une fatalité de l'atteinte des limites écologiques; nous ne pouvons plus croître, car nous avons atteint les limites. Au contraire, « se sortir de la croissance » est un acte fondamentalement humain dans une société intrinsèquement inhumaine. Même si les limites écologiques étaient illimitées, nous devrions entrer dans une société de décroissance. De cette manière, pour les décroissants, le statu quo, tout comme la possibilité d'être sauvés par des miracles technologiques²⁵, est inacceptable. Ainsi, pour reprendre une formulation employée par Michel Lepasant, « la croissance n'est pas en crise, elle *est* la crise » (2013, p.149). Les problèmes environnementaux, les fiascos économiques et les tensions sociales que nous connaissons résultent du système, y sont intrinsèque. Tel est le présupposé de la décroissance : la transition vers une nouvelle société de post-croissance doit se faire, et cela, le plus tôt possible.

« La décroissance est donc un impératif de survie. Mais elle suppose une autre économie, un autre style de vie, une autre civilisation, d'autres rapports sociaux. En leur absence, l'effondrement ne pourrait être évité qu'à force de restrictions, rationnements, allocations autoritaires de ressources caractéristiques d'une *économie de guerre*. La sortie du capitalisme aura donc lieu d'une façon ou d'une autre, civilisée ou barbare. La question porte seulement sur la forme que cette sortie prendra et sur la cadence à laquelle elle va s'opérer. » — André Gorz, 2007, p.29

Cette folie qu'est l'imagination

Entrer dans une tout autre société; différentes institutions et relations, différents rôles sociaux, nouveaux sens de la vie... Mais quelle est cette folle transition désirée par les décroissants? Comment pouvons-nous passer d'une société de croissance à une autre qui n'est même pas définie? À ces questions, les objecteurs de croissance mobilisent le

²⁵ Ici nous faisons référence aux différentes propositions que la technologie et la science qui pourraient sauver l'idée de « croissance infinie dans un monde fini ». À titre d'exemple des machines captant le CO2 ou permettant le contrôle de la température planétaire qui sont communément avancées. Ou encore des propositions « extrêmes » de transhumanisme et de conquête d'une nouvelle planète!

concept « d’imaginaire social » développé par Castoriadis et récupéré par Serge Latouche avec son idée de « décolonisation de l’imaginaire » qui combine à la fois l’imaginaire social et la notion de « décolonisation » inspirée de la théorie post-colonialisme²⁶. À l’image des peuples ayant vécu sous le joug colonial, nos esprits, notre identité et notre imaginaire sont donc, selon Latouche, colonisés par le « dogme de la croissance » symbolisé par l’économisme²⁷ (2011). Pour se « sortir de l’économie », nous devons donc réévaluer et reconceptualiser notre imaginaire corrompu par l’éducation, les médias et la consommation (Latouche, 2006)²⁸. L’imaginaire est donc *déterminant* pour la transition décroissante. Il s’agit du commencement, nos esprits colonisés, de la voie de sortie, la décolonisation, et de la conclusion, un nouvel imaginaire.

Qu’est-ce qu’est cette notion d’imaginaire social? Dans son ouvrage *L’Institution Imaginaire de la Société* (1975), Castoriadis avance que pour vivre en collectivité, chaque société humaine a dû se créer un imaginaire social qui se décline en deux dimensions interdépendantes; *l’imaginaire social instituant*, l’activité créatrice, et *l’imaginaire social institué*, le fruit de l’activité soit les institutions et leurs significations²⁹. Il s’agit d’un processus inconscient et irrationnel nécessaire à toute société. Cette conception de la société amène un argument fort : les sociétés dans lesquelles nous vivons et leurs institutions ne sont pas le résultat d’un processus d’évolution, de rationalisation, de raffinement ou de progrès, mais plutôt une simple création de ses membres. Ainsi, l’imaginaire n’est pas une image *de* la réalité, mais bien une « création incessante et essentiellement *indéterminée* de figures/formes/images, à partir desquelles seulement il peut être question *de* “quelque chose”. Ce que nous appelons “réalité” et “rationalité” en sont des œuvres » (p.7). Bref, la théorie de Castoriadis apporte un espoir pour les décroissants : nous ne sommes pas contraints à

²⁶ La théorie post-colonialisme s’intéresse, en autres, à la notion d’identité; c’est-à-dire à la supériorité accordée au système de valeurs occidentales en défaveur du système local qui influencent la construction identitaire des « colonisés ».

²⁷ Concept présentant l’économie comme une idéologie, une vision de la société qui considère que tous les faits sociaux sont économiques.

²⁸ L’éducation, les médias et la consommation qui ont aussi été des mécanismes utilisés par les colonisateurs en Amérique, Afrique et Asie.

²⁹ Au sens double de dénotation et connotation.

rester dans l'imaginaire de la croissance, il est possible d'en créer un nouveau avec de nouvelles institutions et de nouvelles significations.

Ce que le philosophe appelle le projet révolutionnaire; où révolution « ne signifie ni guerre civile ni effusion de sang », mais bien « un changement de certaines institutions centrales de la société par l'activité de la société elle-même : l'autotransformation de la société, condensée dans un temps bref³⁰ » (2005, p.229). D'ailleurs, il différencie deux types de sociétés; la société autonome, où les institutions sont définies, questionnées, reconfigurées par ses membres, et la société hétéronome, où « principes, règles, lois, significations, sont posés comme intangibles, non questionnés et non questionnables » (2005, p.102). Pour le philosophe, nous sommes dans une société hétéronome, comme la grande majorité des sociétés.

Cette capacité de l'humain d'imagination radicale est donc le germe des changements sociaux et de la pluralité des sociétés et de leurs imaginaires. Alors, le projet révolutionnaire n'est pas propre à la société moderne, mais à toutes les sociétés. Or, la concrétisation du projet, l'entrée dans un nouvel imaginaire institué, n'a pas toujours lieu. Ainsi, la décroissance est donc un projet révolutionnaire tentant *d'entreprendre une transition vers de nouvelles sociétés de post-croissance, sur la base d'un nouvel imaginaire.*

Un Projet, des alternatives

Un projet est une « image d'une situation, d'un état que l'on pense atteindre » (Le Grand Robert). Il n'est donc qu'idéation jusqu'au moment de sa concrétisation. À titre d'exemple, un romancier n'est pas quelqu'un qui a eu une idée d'un roman, mais bien qu'il l'a concrétisé, c'est-à-dire, qui a écrit ce roman. Pour Castoriadis, la réalisation d'un projet révolutionnaire ne peut que passer par la *praxis*³¹ qui transforme le réel, donc modifie, crée de nouvelles institutions, significations... un nouvel imaginaire. Pour les

³⁰ Castoriadis revient souvent sur les exemples de la révolution de Clisthène à Athènes et la révolution de février 1917 en Russie comme des exemples non-violents.

³¹ Pour le philosophe, la *praxis*, ou le *faire*, est au centre de l'activité humaine et a le développement de l'autonomie humaine comme *moyen* et comme *fin* (au sens d'objectif, car l'autonomie ne peut être atteinte tel un point final). L'éducation d'un enfant, la médecine, la psychanalyse et la politique sont pour Castoriadis des exemples de *praxis*, même si certaines de ces disciplines ont subi quelques dérives.

partisans de la décroissance, cette *praxis* se retrouve dans les alternatives, aussi appelées expérimentations³², constituant le point de départ et socle du changement.

Voilà pourquoi Serge Latouche aime affirmer que « la décroissance n'est pas l'alternative, mais une matrice³³ d'alternatives qui rouvre un espace pour la créativité en soulevant le voile du totalitarisme économique » (2010, p.520, traduction libre). En ce sens, les *stratégies de transition* proposées par les décroissants convergent vers cette idée du *faire*. Paul Ariès (2009) définit trois niveaux : simplicité volontaire, expérimentation et politique. De façon très similaire, Liegey et ses collègues (2014) sélectionnent quatre niveaux : individuel (qu'est la simplicité volontaire), collectif (alternatives), le Projet (ou le projet révolutionnaire de décroissance dans son ensemble) et la visibilité (actions politiques). L'équipe de *Research and Degrowth* (Demaria et al., 2013) préfère parler de quatre stratégies d'actions : activisme, alternatives, réformes, recherche. Toutefois, il est facile de se perdre dans ces multiples séparations du registre de l'action. C'est pourquoi il est pour nous, *a priori*, superflu de les distinguer, car ses stratégies relèvent toutes du *faire* et sont donc toutes complémentaires et nécessaires.

Lors que nous comparons ces différentes stratégies de transition, les niveaux individuel et collectif sont interdépendants. En fait, il existe une relation dialogique entre les deux; le collectif influence l'individuel et vice-versa. Ainsi, la simplicité volontaire est certes un choix de mode de vie, mais est fortement influencée par l'environnement et les structures contraignantes pouvant rendre ce mode de vie difficile dans une société de consommation. D'autant plus que pour devenir vecteur de changement, la simplicité volontaire doit passer d'acte individuel à mouvement social (Alexander, 2013). À l'inverse, comme nous le montre l'exemple des *Villes en transition* (Hopkins, 2010), le collectif n'est rien sans la participation et l'engagement des personnes qui assurent la réussite du projet. Bref, la transition sera collective *et* individuelle.

³² Un terme critiqué par Castoriadis. « Les gens qui agissent dans ces cas n'agissent pas pour "expérimenter" ; ils agissent pour *faire* quelque chose, pour *créer* quelque chose » (2005, p.191).

³³ Dans la langue anglaise, « matrice » (*matrix*) peut avoir un sens plus large qu'en français tel que l'environnement culturel, social ou politique dans lequel quelque chose se développe. (Oxford Dictionary, 2014)

D'un autre côté, on distingue l'expérimentation, du politique (ou visibilité, réformes, activisme) et du travail théorique. Or, les travaux de Lepesant nous montrent que les trois « pieds de la décroissance », comme il les appelle, sont interreliés. « Les alternatives concrètes ne sont pas suffisantes. La visibilité politique n'est pas suffisante. Le travail du projet [théorique] n'est pas suffisant [...] Ainsi, une alternative concrète doit s'appuyer à la fois sur une compréhension théorique et projective de sa pratique et sur une implication dans des visibilités militantes classiques. » (2013, p.153-155) *Le faire* est donc expérimentation *et* politique *et* théorie³⁴.

Nous avons vu comment les alternatives, au travers du *faire*, pouvaient contribuer au Projet de la décroissance³⁵. C'est par la concrétisation, la création de nouvelles significations qu'un nouvel imaginaire se crée. Par exemple, vivre dans un habitat partagé (*cohousing*) permet de se réapproprier la vie en communauté, le partage, la gestion des communs (Lietaert, 2010); des relations entre humains instituées et ayant une signification qui se développent, s'inventent et expérimentent. Il est important de noter que « [c] e n'est pas la prise de conscience qui éclaire la situation, c'est l'inverse; c'est la situation qui doit créer les conditions favorables d'une lente prise de conscience » (Lepesant, 2013, p.151). Le cas de Rob Hopkins (2010) et du mouvement *Ville en transition* résume bien cette pensée; le changement passera par la communauté qui est amenée, au travers de discussions et ateliers, à prendre conscience de la notion du pic pétrolier imminent et à entreprendre des actions en conséquence. Ainsi, c'est par la situation, qui dans ce cas est la prise en main collective, que les participants à l'initiative *Ville en transition* développent leur autonomie³⁶ relativement à la crise (pic pétrolier) qui n'est pourtant pas encore arrivée.

³⁴ Cette idée rejoint Castoriadis et sa conception de la politique qui est *praxis* et est théorie. Cette dernière « est un faire, la tentative toujours incertaine de réaliser le projet d'une élucidation du monde » (1975, p.102).

³⁵ Désormais, nous distinguerons le Projet de la décroissance (P) en général des projets alternatives (p).

³⁶ Un bel exemple de *praxis* au sens de Castoriadis, où l'autonomie des membres du collectif est à la fois le moyen et la « fin ».

Cohérence et convergence

Dans cette logique du « chemin faisant », comment ne pas s'écarter du Projet de la décroissance? Comment le Projet et les expérimentations peuvent-ils devenir communs à tous? Pour plusieurs objecteurs de croissance, les alternatives en cours démontrent la possibilité (et la volonté) d'entreprendre une transition pour se sortir de la croissance. Or, de ces alternatives, certaines ne sont pas à proprement parler décroissantes. Rappelons que la décroissance peut être vue comme une « bannière regroupant les mouvements » ou un « cadre interprétatif ». Ainsi, comment pouvons-nous considérer des initiatives (par exemple, l'habitat partagé, les *Villes en transition* ou les jardins collectifs) comme décroissantes et comment peuvent-elles décider de s'engager dans le Projet? À ces questions, deux concepts peuvent nous aider à comprendre de quelle manière la décroissance approche la problématique de la diversité (ou hétérogénéité) et de généralisation du mouvement; la cohérence et la convergence.

Tout d'abord, la cohérence est une réponse à la totalité et à la complexité de notre société. Une critique souvent portée à la décroissance est qu'aucune proposition ne prend en compte la complexité de la société mondialisée et globalisée dans laquelle nous vivons; la proposition ne répond pas à tous les problèmes ou les répercussions qu'elle engendre. Aucun système, programme ou théorie ne pourra fournir une réponse « assez complète » qui justifie l'initiation du changement. Nous avons vu que le Projet révolutionnaire est *praxis*, un *faire* qui est **une ouverture vers l'inconnu, mais que l'on doit supposer comme définie**³⁷. Ainsi, la cohérence devient une « posture de radicalité » (Lepesant, 2013)³⁸ qui nous maintient en lien avec le Projet, nous empêche de perdre notre « défini » dans l'inconnu.

« La praxis révolutionnaire n'a donc pas à produire le schéma total et détaillé de la société qu'elle vise à instaurer; ni à "démontrer" et à garantir dans l'absolu que la société pourra résoudre tous les problèmes qui pourront jamais se poser à elle. Il lui suffit de montrer que dans ce qu'elle propose, il n'y a pas d'*incohérence* et

³⁷ À titre d'exemple, l'écriture d'un livre (ou d'un mémoire!) se suppose comme définie (le roman avec une histoire dont l'auteur a idée) sans savoir quel est le résultat final jusqu'au moment de publication (ou de dépôt).

³⁸ Lepesant définit deux postures radicales : l'intransigeance et la cohérence. Cette dernière étant celle à adopter pour faire avancer le Projet. Radicalité au sens de nature profonde et fondamentale.

que, aussi loin qu'on puisse voir, sa réalisation accroîtrait immensément la capacité de la société de faire face à ses propres problèmes. » (Castoriadis, 1975, p.124, notre insistance)

Par conséquent, une alternative doit adopter une posture réflexive. Cette dernière est une dialectique entre théorie et pratique³⁹, où il s'agit de questionner nos actions entreprises par rapport au Projet et repenser et évoluer le Projet avec les problématiques que l'initiative soulève. Le travail d'Yves-Marie Abraham (2012) sur les « principes d'économie politique décroissante » nous offre un bel exemple de cadre pour avoir une posture de cohérence. Ainsi, une alternative participant au Projet de la décroissance doit contribuer à trois impératifs : la conservation de la vie sur Terre, la justice et l'émancipation⁴⁰. Dans la logique décroissante, ces impératifs doivent être en symbiose, c'est-à-dire complémentaires et non-compétitifs. Un collectif a donc à s'interroger sur la poursuite de ces impératifs et la surreprésentation de l'un au détriment de l'autre; que l'alternative soit cohérente avec sa critique.

En lien avec ses impératifs, Abraham (2012) désigne quatre principes qui semblent sous-tendre les initiatives décroissantes : l'autoproduction, la communalisation, la coopération et la démocratisation. En premier lieu, l'autoproduction est « que nous produisons, non plus pour gagner de l'argent, mais pour subvenir à nos besoins. » (p.22), donc se libérer du travail salarié et opter pour des techniques conviviales⁴¹. Deuxièmement, la communalisation est la « dé-privatisation du monde et sa “mise en commun” » (p.23), soit un acte de *dé-enclosure*⁴². Troisièmement, la coopération ou « la marginalisation des rapports de concurrence et de compétition entre humains, ainsi que des rapports de domination aussi bien entre humains, que vis-à-vis des non-humains » (p.23). Finalement, la démocratisation est le retour à la « vraie démocratie », aussi

³⁹ Castoriadis et Lepasant abordent cette notion de pratique-théorie sans toutefois la nommer réflexivité.

⁴⁰ Ces impératifs sont une réponse directe aux trois critiques portés à la croissance soient l'insoutenabilité, l'injustice et l'aliénation.

⁴¹ En somme, une production *autonome* et non hétéronome, c'est-à-dire définie par nous et pour nous contrairement aux « lois du marché » ou par les besoins des machines.

⁴² Ici nous faisons référence au mouvement des *enclosures* en Grande-Bretagne qui a consisté à privatiser les terres communales (*commons*)

appelée démocratie directe⁴³. Ces principes apportent une cohérence, car ils sont interdépendants : la démocratisation suppose l'égalité de tous (justice), le développement de l'autonomie individuelle et collective (émancipation), l'autolimitation de nos institutions, nos besoins et nos impacts (soutenabilité et autoproduction), la gestion de nos communs dans un esprit d'entraide (communalisation et coopération). « Tout est dans tout! » Étant tirés des propositions décroissantes et des alternatives en cours, ces principes sont à la fois une piste, un défini, et un inconnu que nous devons nous réapproprier et inventer. En somme, la cohérence est cet « imaginaire décroissant » qui se construit et s'impose comme un « tout » possible au travers de la pratique et de la réflexivité. Toutefois, une cohérence de l'initiative, en elle-même et avec le Projet, n'est pas le déterminant pour assurer une transition.

Face à un changement social d'une telle ampleur, les alternatives et propositions doivent converger vers le même objectif qu'est la transition vers des sociétés de post-croissance. Pour exprimer ce concept, Lepesant utilise le terme de *masse critique* qui est « une stratégie de convergence et de réseau dans laquelle toutes les différences doivent être reconnues comme des apports. » (2013, p.143). Tirant l'expression de la physique nucléaire, il s'agit d'un effet de seuil qui est « la quantité minimale de matière fissile pour déclencher une réaction nucléaire en chaîne, une explosion nucléaire » (p.147). Bref, la transition passera par une « masse critique », c'est-à-dire qu'une minorité d'êtres humains peut suffire pour entreprendre la transformation de nos sociétés. Pas besoin d'attendre que tous soient convaincus de l'idée. Pour illustrer cette idée, Lepesant utilise l'exemple des vélos :

« Le point de départ proviendrait d'une observation des pratiques des cyclistes chinois qui attendaient d'avoir atteint une masse critique pour traverser les carrefours encombrés d'automobiles. Ce qu'il faut retenir c'est que les vélos n'ont pas besoin d'être plus nombreux que les voitures; qu'un vélo individuellement est

⁴³ En remontant aux penseurs tels que Castoriadis, Gorz et Illich, les concepts d'autolimitation, autonomie et démocratie sont intimement reliés, voire synonymes. Ainsi, l'objectif démocratique est de poser ensemble ses propres limites, ses propres lois (*auto-nomos*) (Castoriadis, 2005). Pour Gorz, l'autogestion est l'autonomie individuelle et collective, c'est-à-dire l'autolimitation des désirs collectifs et l'autolimitation de l'intrusion du collectif chez l'individu (Duverger, 2013). Finalement, la société conviviale d'Ivan Illich (1970) est une société autonome où les hommes et les femmes ont le contrôle de leurs institutions et leurs outils, donc les limitent.

un port de terre contre le pot de fer automobile; mais qu'atteint et dépassé un certain seuil, la masse critique est suffisante pour imposer à la masse supérieure des non-vélos la vitesse du flux, voire la remise en cause pure et simple de l'existence du flux. » (Lepesant, 2013, p.148-149).

Cette idée rejoint la pensée du sociologue Immanuel Wallerstein où lorsque « le système est loin de son équilibre, les petites mobilisations sociales peuvent avoir de très grandes répercussions » (2010, p.141, traduction libre). D'où l'importance de la cohérence qui présente ces minorités comme un « tout » identifiable et compréhensible. Pour Lepesant, la convergence est aussi celle des tactiques, ou pieds de la décroissance comme nous l'avons vu plus haut; soit l'expérimentation, la visibilité politique et le travail théorique.

Finalement, Liegey et ses collègues (2014) apportent une contribution forte intéressante avec la notion de *convergence des scénarios*. Ils proposent l'instauration d'une « dotation inconditionnelle d'autonomie » (DIA) qui consiste à fournir à toutes personnes des biens et services nécessaires (logement, nourriture, eau, énergie, transport, éducation, culture, etc.), de la naissance à la mort, permettant de vivre une vie décente et exercer son autonomie, tout cela géré de façon démocratique. Ainsi, c'est aux collectivités de décider quelle forme prendra la DIA et comment elle s'élaborera en pratique. Pour arriver à son instauration, les auteurs identifient trois scénarios pouvant faciliter sa mise en place : les expérimentations, la réduction du temps de travail et l'implantation d'un revenu inconditionnel. Toutefois, chacun des scénarios pris individuellement est insuffisant. Les expérimentations se heurtent à la société de croissance, la réduction du temps de travail est difficile dans une organisation sociale basée sur le salaire, l'implantation d'un revenu inconditionnel demande une volonté politique forte. Leur proposition est que ces trois scénarios peuvent converger ensemble et se renforcer mutuellement tout en créant de nouvelles opportunités pour d'autres : les alternatives concrètes permettent de se libérer du travail et donc de réduire le temps de travail, consolidant les expérimentations, créant un espace politique et rendant possible l'implantation d'un revenu inconditionnel.

Un chemin indéterminé

La section précédente, nous avons tenté d'aborder la question du « Comment entreprendre une transition vers des sociétés de post-croissance? ». Cette transition est en soi un projet révolutionnaire, non pas au sens d'insurrection, mais bien de changement majeur et imprévisible, donc un phénomène social que l'Histoire a déjà connu. Notre objectif n'était pas de répondre à cette énigme, mais bien de voir comment les objecteurs de croissance abordent la question de la transition qui demeure un grand chantier à faire.

La transition n'est pas une « application de quelque chose », mais bien une « création », une construction imprédictible d'un nouvel imaginaire social impliquant institutions et significations sociales. Il s'agit donc d'une *praxis*, un faire à la fois inconnu *et* défini, fondé sur l'expérience, le politique et la théorie. Ainsi, les alternatives sont d'une importance cruciale pour le Projet décroissant, car combinant les trois pieds de la décroissance, ils sont aussi un espace concret, un contexte, d'un imaginaire social (bien réel) différent de celui de la société dominante. La diffusion et la généralisation de ces alternatives en mouvance vers la construction de sociétés post-croissantes repose sur deux facteurs que nous avons identifiés comme étant la cohérence et la convergence. Cohérence comme étant un « tout » qui se tient, offre une réponse à ses critiques tout en développant sa réflexivité, sa capacité à évoluer et à se repositionner. Convergence comme renforcement possible entre les alternatives, ouvrant des opportunités et comme étant une masse critique pouvant catalyser le changement. De cette manière, la transition est un chemin pouvant prendre plusieurs directions possibles. L'action déterminera ces tracés.

« Je marche pour savoir où je vais »

— Goethe

Imaginaires coexistants

Nous avons vu que l'imaginaire décroissant se créait au travers d'un processus du *faire*. Toutefois, ce dernier n'a pas lieu dans un environnement fermé hors de la société de croissance. En fait, il a plutôt lieu à l'intérieur même de cette société, car les alternatives sont une réponse aux limites, aux crises, à l'inhumanité du système croissant. Le projet émerge en opposition à la société tout en désirant s'en émanciper. Sans société de croissance pouvons-nous parler d'alternatives décroissantes ou de post-croissance?⁴⁴ Ainsi, croissance et décroissance coexistent de façon dialogique⁴⁵. Étudier les alternatives en cours c'est éclairer cette notion « d'imaginaires coexistants ».

Les recherches et publications répertorient les expérimentations décroissantes ou pouvant être liées à la décroissance abordent très peu cette idée de coexistence. L'alternative est vue comme un tout indépendant entrant, parfois ou souvent, en relation avec les institutions et l'imaginaire croissants. Notre postulat de départ suppose l'inverse. L'alternative dépend du « tout » qu'est la société de croissance, *la coexistence devient un principe fondamental de son processus de développement*.

En nous attardant aux alternatives, nous voyons que la société de croissance devient un défi à relever pour le collectif, parfois même un frein. Pour les partisans de la simplicité volontaire, il existe des contraintes structurelles qui rendent ce mode vie à contre-courant ardu⁴⁶ (Alexander, 2013; Lorek et Fuchs, 2013). Difficile de ne pas consommer dans une société de consommation! L'exemple des squats urbains et périurbains nous démontre l'oppression policière que peut subir ce type d'expérimentation. De l'ordre de la désobéissance civile, les squats contestent les lois et la propriété privée optant pour une communalisation de l'espace. Les cas barcelonais

⁴⁴ S'inspirant d'André Gorz (1991), Lepesant avance que « la décroissance comme le socialisme sont trajets en tant que tels, ils sont d'abord définis par leur rejet commun du capitalisme, du productivisme, du libéralisme, du consumérisme... Ce qui signifie que le socialisme comme la décroissance ne disparaîtront qu'avec l'objet de leur critique. » (2011, p.27)

⁴⁵ Et nous avons vu que les « objecteurs de croissance » apparaissent en même temps que les « promoteurs de croissance ». Dans un autre ordre d'idée, cette relation croissance-décroissance peut être vue comme la relation essentielle entre l'esprit du capitalisme et ses critiques développées par Boltanski et Chiapello (1999).

⁴⁶ À titre d'exemple, l'urbanisme favorisant l'utilisation des voitures, informations sur les produits et moyens de production parfois indisponibles, difficulté d'accès des produits en vrac, emploi salarié nécessaire...

présentés par Cattaneo et Gavalda (2010) abordent aussi l'idée qu'il est possible d'atteindre une certaine autonomie, mais pas complète; il y a toujours une dépendance énergétique dans un contexte urbain. La question du travail salarié est aussi importante. Comment se libérer du travail dans une société où il est la médiation centrale? Plusieurs initiatives tentent de réduire le travail salarié pour augmenter la part de travail non-salarié plus significatif, convivial et autonome⁴⁷. Toutefois, sans s'en libérer complètement! D'un autre côté, les efforts de production locale, de proximité, agroécologie sont confrontés aux multinationales supportées par les États, bref aux lois du marché. Donc malgré des avantages majeurs, d'un point de vue décroissant, cette métamorphose du système agricole et alimentaire doit outrepasser la résistance de plusieurs acteurs (Amate et Molina, 2013). Les initiatives d'habitats partagés sont aussi assujetties aux lois rendant parfois le projet juridiquement difficile. De plus, ces « cohabitats » sont aussi toujours fortement dépendants de la société de croissance⁴⁸ (Lietaert, 2010). Finalement, les entreprises sociales et coopératives sont pour certains un modèle d'organisation économique pour entamer la transition. Or, elles sont soumises à la « logique du marché » rendant difficile leur survie et pouvant corrompre leur mission sociale (Johanisova et Wolf, 2012; Johanisova, Crabtree et Frankova, 2013).

Ces exemples d'alternatives, les plus souvent mobilisés par le corpus décroissant, sont révélateurs des dilemmes auxquels leurs acteurs doivent faire face. Ainsi, elles évoluent bel et bien dans une société de croissance tentant à la fois de s'en sortir, de s'en protéger, mais aussi de s'ouvrir à elle et se diffuser. De plus, les collectifs participant à ces expérimentations doivent gérer des écueils tels que le financement, la gouvernance, le cadre législatif, le pouvoir, l'oppression. Bref, des problématiques qui créent des débats internes et poussent la réflexivité du collectif, questionnent la cohérence du projet, ouvrent le risque de compromission. Cependant, ceci n'affecte pas seulement l'alternative et ses membres. Il se peut que la société de croissance et ses institutions (communautés environnantes, instances politiques, cadre légal) soient aussi intégrées dans ce processus

⁴⁷ Ce phénomène porte plusieurs noms : *amateur economy* (Norgard, 2013), *Nowtopia*, (Clarsson et Manning, 2010), *reciprocity work* (Andreoni et Galmarini, 2014), *household and unpaid work* (D'Alisa et Cattaneo, 2013)

⁴⁸ J'ai eu la chance de travailler sur un cas québécois de cohabitat lors du séminaire sur la décroissance. Les participants ont d'ailleurs eu beaucoup de défis au niveau juridique, car ce type d'entité, ou du moins la structure désirée est un véritable casse-tête juridique, légal et notarial.

pouvant y résister, tenter d'évincer le projet, l'intégrer (de façon positive ou négative) ou seulement l'ignorer.

En somme, cette idée de coexistence entre les imaginaires alternatifs et croissancistes, la relation dialogique qui les unit et les exemples mentionnés nous pousse à nous interroger sur le rôle que peut avoir la coexistence dans la création de l'imaginaire et la mise en œuvre du projet. S'intéresser à la transition vers des sociétés post-croissance c'est aussi s'interroger sur la cohabitation entre alternatives et société de croissance; la période dite de « transition ».

Le faire différent

La coexistence est donc au départ de notre questionnement. Les deux imaginaires, décroissanciste et croissancistes⁴⁹, cohabitent, s'influencent et entrent en relation dépendante. Il s'agit en premier lieu d'une *relation d'opposition*, non pas nécessairement au sens de conflit, mais bien de « nous » (notre imaginaire : l'alternative) versus le « eux » (le leur : le système, les capitalistes, etc.).

Le projet alternatif vise à se libérer de la société de croissance qu'il juge insensée. Ainsi, il souhaite « faire différent » et entreprendre un nouveau « vivre ensemble ». Or, nous avons illustré plus haut que le projet alternatif et la société de croissance peuvent adopter une posture d'ouverture (collaboration) ou de fermeture (oppression ou ignorance mutuelle). De cette manière, malgré le fait que l'alternative tente de s'extirper de cet imaginaire, elle ne peut s'en échapper complètement; elle en demeure prisonnière.

Les possibilités de dérives sont donc bel et bien présentes, car la société de croissance tentera de réduire le désordre provoqué par l'alternative. Par exemple, le squat ne fait pas de sens dans l'imaginaire croissanciste; il confronte les institutions telles que la propriété privée. À l'inverse, pour le projet, dans ce cas-ci le squat, ce mode d'appropriation prend tout son sens, il signifie l'absence et l'opposition à la propriété privée. Anagrammes

« Ce qui apparaît chaque fois comme désordre dans une société est désordre du point de vue de sa propre institution, mais n'est pas "désordre" au sens de ces

⁴⁹ Ici nous simplifions seulement à deux imaginaires pour des raisons de vulgarisation.

nouvelles théories [nouvel imaginaire]. C'est quelque chose qui a son ordre – et qui est négativement valorisé du point de vue de l'institution existante. » - Castoriadis, 2005, p.101

L'alternative ou l'expérimentation, nous l'avons vu, est le socle du changement pour entreprendre la transition vers des sociétés de post-croissance. Elle permet de créer un nouvel imaginaire institué et instituant au travers la pratique et sa mise en œuvre. Le projet devient un lieu où de nouvelles significations sociales émergent et prennent sens pour ses participants.

Pour Castoriadis, la création de ce nouvel imaginaire demeure un processus non rationnel et non réel⁵⁰ et par le fait même indéterminé. Ainsi, il y a un réel décalage entre idéation et réalisation; le projet évolue et l'imaginaire se construit chemin faisant. Alors, comment préserver la cohérence du projet à l'interne et ne pas se faire absorber par la société de croissance? Comment mettre en œuvre une façon de « faire différent »? Comment se construit un nouvel imaginaire, malgré sa coexistence avec un autre auquel il s'oppose? Tous sont des questionnements que rencontre un collectif lorsqu'il met en œuvre un projet alternatif. Ceci nous conduit à la question de recherche suivante : *« Comment un collectif met-il en œuvre un projet d'expérimentation de sortie de la société de croissance, tout en demeurant implanté dans cette dernière? »*

Cependant, la théorie développée par Castoriadis nous aide très peu à comprendre ce processus de création de nouvel imaginaire et de mise en œuvre du projet. D'autant plus, que le philosophe admet l'existence de plusieurs imaginaires différents sans toutefois aborder la notion de coexistence, c'est-à-dire de relation entre deux (ou plusieurs) imaginaires. Pour répondre à notre question, nous devons donc mobiliser un autre cadre théorique nous permettant de nous plonger dans ce processus de création.

⁵⁰ « Parce qu'elles [les significations imaginaires] ne sont ni rationnelles (on ne peut pas les “construire logiquement”) ni réelles (on ne peut pas les dériver des choses); elles ne correspondent pas à des “idées rationnelles”, et pas davantage à des objets naturels » (Castoriadis, 2005, p.89).

Mondes

Demeurant près du point de vue castoriadisien, dans son ouvrage *Créateurs de Mondes*, Andreu Solé (2000) avance que l'homme se crée un monde (imaginaire) dans lequel il vit et prend ses décisions. Pour ce faire, il se crée des *possibles*, *impossibles* et *non-impossibles*.

En fait, il s'agit d'un modèle que l'auteur a développé suite à plusieurs recherches sur la décision faites auprès de hauts dirigeants. Le postulat de base est simple : chaque personne se crée un monde composé de *possibles*, d'*impossibles* et de *non-impossibles*. Un *possible* est un événement envisageable, alors qu'un *impossible* est un impensable. Solé distingue aussi un *non-impossible*, un impossible de ne pas, soit une certitude⁵¹. « Décider – au sens habituel du terme – c'est, en quelque sorte, s'agiter dans son "bocal"; c'est se démener dans le monde que l'on s'est construit, dans lequel – pour le meilleur ou pour le pire – l'on s'est soi-même enfermé. Nos décisions essentielles sont celles qui fabriquent le "bocal", qui construisent le monde dans lequel nous décidons [...] » (p.20). Notre monde est créé par nos *possibles* et nos *impossibles* que nous nous imposons de façon ni rationnelle ni irrationnelle, mais bien de façon existentielle⁵².

Pour expliciter sa pensée, Solé mobilise l'exemple de la voiture. Lorsque nous conduisons notre véhicule il existe plusieurs *possibles* : un autre chauffeur brûle un feu rouge et entre en collision avec nous, les freins sont défectueux, un pneu éclate... « Ainsi donc, pour conduire une voiture [...] un être humain doit se cacher des *possibles*, se créer une série d'*impossibles* » (p.17). Les victimes d'un traumatisme de la route sont, selon l'auteur, ces personnes ne pouvant pas « se libérer des *possibles* qui les tétanisent » (p.17). L'être humain crée son monde en concevant ses *possibles-impossibles*, les attribuant aux autres, les échangeant; *possibles-impossibles* ne sont donc pas immuables, mais bien changeants. L'humain est donc un être libre pouvant concevoir et reconcevoir son monde, mais pas à volonté! Il est créateur de mondes.

⁵¹ À des fins de faciliter la lecture, nous utiliserons les termes *possibles-impossibles* afin de désigner la théorie de Solé. Ceci n'enlève en rien l'importance des *non-impossibles*.

⁵² Ici nous nous rapprochons du concept d'imaginaire de Castoriadis. Nous avons vu que « l'imaginaire social » est créé par le *faire*, soit le projet... l'existence pour l'approche existentialiste. De plus, nous nous éloignons du postulat ontologique « traditionnel » de la décision (tant en gestion qu'en économie) qui pose l'homme comme un animal décideur ayant une rationalité ou une rationalité limitée. Nous aborderons cette distinction plus loin dans le mémoire.

Solé nous amène donc dans une voie très intéressante, celle de la décision. Mettre en œuvre un projet alternatif c'est nécessairement faire des choix. La création d'un nouvel imaginaire, un processus à la fois défini et indéterminé, implique de prendre des décisions. Ce nouvel imaginaire ne débute pas de rien, au contraire, il est issu d'un monde déjà existant et évolue. La théorie des *possibles-impossibles* nous permet ainsi de nous plonger dans le processus de création et évolution d'un monde (imaginaire).

Il est important de noter une différence entre les deux auteurs qui peut sembler *a priori* signifiante. Pour Solé, la personne est au centre de son analyse alors que Castoriadis mentionne plutôt un imaginaire social (une société). Il y aurait donc une distinction individuelle et collective à faire; ce que fait Castoriadis.

« Les gens croient qu'ils ont une "pensée personnelle"; en vérité, chez le penseur le plus original, il n'y a qu'une infime partie de ce qu'il dit qui ne vient pas de la société, de ce qu'il a appris, de ce qui l'entoure, des opinions, de l'air du temps ou d'une élaboration triviale de tout cela [...] » - Castoriadis, 2005, p.87

À l'inverse, pour Solé cette scission individu/collectif est un réflexe propre à notre monde moderne. L'homme est avant tout une personne⁵³, c'est-à-dire vit dans une société et en relation avec d'autres êtres. Ainsi, il est impossible de dissocier les comportements de l'homme (donc ses décisions) de son monde qu'il s'est créé en relation avec les autres. Pour Solé, tout comme pour Castoriadis⁵⁴, l'individu est un mirage de l'homme moderne.

Les mondes et les imaginaires sociaux n'ont donc de significations que dans la relation entre l'homme et ses pairs; dans sa vie sociale. « C'est aussi la raison pour laquelle je les appelle sociales : création de l'imaginaire social, elles ne sont rien si elles ne sont pas partagées, participées » (Castoriadis, 2005, p.89). Dans les deux cas (l'imaginaire social et ses significations; les mondes et leurs *possibles-impossibles*), ils créent sens à l'action collective. Ainsi, dans un projet alternatif, les *possibles-impossibles*

⁵³ Un animal social dirait Aristote.

⁵⁴ Dans l'extrait cité plus haut, Castoriadis mentionne une « pensée personnelle ». Selon nous, il serait plus juste d'utiliser le terme « pensée individuelle », car le philosophe se rapproche beaucoup, nous allons le voir, de la définition de Solé de l'homme comme personne.

sont échangés⁵⁵ au sein du collectif – bien qu’il soit personnel et inconscient. S’intéresser au processus de mise en œuvre est alors aussi porter une attention à l’évolution des *possibles-impossibles*, leurs basculements et les échanges entre les membres du collectif.

Projet d’expérimentation, une série de possibles-impossibles

Lors de la mise en œuvre d’un projet d’expérimentation de sortie de la société de croissance, le collectif se construit des *possibles-impossibles* orientant leurs actions et leurs choix. Pour un squat, il est donc *impossible* d’acquérir un bâtiment par voie marchande, tout comme il est *impossible* que le lieu soit, par la suite, considéré propriété privée. Par les discussions, les événements marquants, les embûches rencontrées, les *possibles-impossibles* évoluent modifiant immédiatement le « monde alternatif » et donc sa mise en œuvre. De cette manière, une coopérative devant une fermeture imminente en raison d’un manque de liquidité, voit désormais *possible* le financement privé ou la hausse des prix de vente, pourtant *impossible* pour l’organisation jusqu’à ce moment. Un projet d’expérimentation est donc une série de *possibles-impossibles*. Bref, répondre à la question « *Comment un collectif met en œuvre un projet d’expérimentation de sortie de la société de croissance, tout en demeurant implanté dans cette dernière?* », c’est étudier les *possibles-impossibles* que les membres partagent et voir comment ils se transforment.

⁵⁵ Nous approfondirons cette idée d’échange de *possibles-impossibles* dans notre recherche.

Acte II : Posture & Méthodes

S'intéresser à la mise en œuvre d'un projet alternatif va bien au-delà de la simple étude des moyens mis en place par le collectif. Il s'agit ici d'illustrer leur choix, donc leurs *possibles-impossibles*, d'essayer d'interpréter leur « monde » dans lequel ils se sont enfermés pour le meilleur ou pour le pire, pour reprendre les termes de Solé (2000, p.20). L'objectif n'est pas d'offrir en finalité des directions ou encore un protocole de mise en œuvre d'un projet alternatif. Plutôt, il s'agit de faire en quelque sorte un « détour anthropologique⁵⁶ », de s'ouvrir à de nouveaux *possibles*.

« C'est précisément là un des rôles évidents d'un intellectuel radical : observer ceux qui créent des alternatives viables, essayer de comprendre quelles peuvent être les implications plus larges de ce qu'ils font déjà, et offrir ensuite ces idées, non pas comme des prescriptions, mais comme des contributions ou des possibilités, comme des dons. » — David Graeber, un anthropologiste anarchiste, 2006

Une posture méthodologique

Nous tenons à souligner le caractère exploratoire de cette recherche. Visant à comprendre comment un collectif met en œuvre son projet de sortie de société de croissance, nous tenterons d'illustrer les différents défis et les différentes problématiques que rencontrent les participants et de comprendre comment ils arrivent (ou pas) à leur faire face. La littérature n'ayant que très peu accordé d'importance à l'idée de coexistence, il s'agit ici de dresser un portrait holistique d'un projet alternatif et de sa coexistence avec la société à laquelle il s'oppose et de faire ressortir des pistes pour des recherches futures.

⁵⁶ « La démarche choisie est celle du “détour anthropologique”. C'est en contrastant notre monde à des mondes disparus, lointains, enfouis (ceux des « primitifs », des Grecs, des Aztèques notamment) que nous tentons de mieux voir et sentir les *possibles* et *impossibles* dont nous sommes collectivement le plus prisonniers, nos modernes évidences. Cette démarche d'étude brise le miroir dans lequel l'homme moderne se contemple » (Solé, 2000, p.24). Notre « détour » ne se fait pas grâce à l'étude d'un peuple lointain, mais plutôt ici même dans notre société démontrant à la fois la pluralité des mondes dans un espace et un temps qui peut nous surprendre et leurs oppositions.

Pour ce faire, nous avons opté pour une étude de cas (*case study*) basée sur des entrevues et une analyse documentaire. Selon nous, l'étude de cas convient parfaitement à ce type de recherche exploratoire, car elle permet d'entrer en profondeur dans un phénomène social contemporain et où le chercheur a très peu de contrôle sur les événements (Yin, 2009, p.4). De plus, comme le souligne Yin, pour l'étude de cas « the boundaries between phenomenon and context are not clearly evident and not always distinguishable⁵⁷ » (2009, p.18). Voilà pourquoi nous nous plongeons dans un seul cas bien particulier : le Bâtiment 7 à fois contemporain et indissociable de son contexte culturel, politique et social.

Afin de respecter le plus possible l'authenticité du cas et de s'assurer de la validité et fiabilité des résultats que nous apporterons, il a été central pour nous d'adopter une posture méthodologique bien particulière en s'inspirant de l'ethnographie. Selon nous, cette posture est l'attitude que nous avons face au terrain, aux matériaux et aux données, la façon dont nous construisons nos interprétations et tirons nos conclusions. L'ethnographie est d'ailleurs une méthode très intéressante pour les études sur les organisations⁵⁸ permettant de « problematizes the ways that individuals and groups constitute and interpret organizations and societies on a daily interactional basis » (Schwartzman, 1993). Elle nous aide à entrer dans le « monde » de l'organisation⁵⁹, car ne perdons pas de vue l'objectif de cette discipline :

« Ce but est, en bref, de saisir le point de vue de l'indigène, ses rapports avec la vie de comprendre *sa* vision de *son* monde. » — (Malinowski, 2002, p.81-82)

Pour ce faire, Malinowski « estime que seules possèdent une valeur scientifique les sources ethnographiques où il est loisible d'opérer un net départ entre d'un côté, les résultats de l'étude directe, les données et interprétations fournies par les indigènes, et de

⁵⁷ Comparativement à l'expérimentation où le phénomène est isolé de son contexte et où le chercheur a un certain contrôle sur les événements.

⁵⁸ D'ailleurs, c'est lors de mon parcours académique à HEC Montréal que j'ai découvert la pertinence de la posture ethnographique pour l'étude des phénomènes qui m'intéressaient. Laurent Simon et sa thèse de doctorat sur « Le management en univers ludique » (2002) ont d'ailleurs été une importante source de référence et d'inspiration au niveau méthodologique.

⁵⁹ Ce n'est pas pour rien que Solé s'inspire de plusieurs travaux ethnographiques dans son livre (Dumont, Sahlins, Polanyi, Clastres, Levi-Strauss, Evans-Pritchard) permettant ce « détour anthropologique », entrer dans un autre monde.

l'autre, les déductions de l'auteur basées sur son bon sens et flair psychologique » (p.59). Il y a donc une réelle séparation entre les matériaux, leurs interprétations et les déductions.

Dans le cas de la présentation des matériaux, l'ethnographe anglais propose de « citer *verbatim* les déclarations d'une importance cruciales » (p.80) et de s'intéresser aux événements qui se sont effectivement produits (p.69). De cette façon, en présentant les données primaires « telles quelles », on s'assure d'une *fiabilité* des données et d'aucune manipulation pour en arriver à nos interprétations qui suivent. Le lecteur a donc l'entière liberté de se faire sa propre idée et de juger par la suite de la qualité de nos interprétations. Notons que le chercheur joue tout de même un rôle actif dans la sélection des données. Malgré le fait qu'elles soient présentées de façon le plus intégrale possible, le chercheur sélectionne et souligne ce qui semble important *selon lui*.

Vient ensuite le travail d'interprétation qui, pour l'anthropologue Favret-Saada, « l'écriture dévoile la fragilité du processus interprétatif [...] se construit parfois sur la base de quelques indices seulement et surtout à partir d'un sens des situations qu'il est difficile d'explicitier » (Rémy, 2014, p.3). Il y a donc une véritable attention qui doit être portée au travail d'écriture afin de démontrer la *validité*⁶⁰ de nos interprétations. André et Simone Devyver, présentateurs de l'ouvrage des *Argonautes du Pacifique Sud*, notent que :

« Malinowski part presque toujours d'un fait concret ou d'une image qui se gravent dans l'esprit qu'il s'efforce de nous faire participer directement aux joies et aux peines, aux espoirs et aux déceptions de ses Trobriandais. L'abstrait, la théorie ne viennent qu'ensuite, tout naturellement, sans qu'on perçoive le moindre décalage entre la réalité et un compte-rendu qui en constitue l'authentique projection. » (p.9)

Favret-Saada mise sur l'importance de « rendre visibles et partageables l'élaboration progressive de l'enquête et tous les moments d'incertitudes qu'elle provoque » (Rémy, 2014, p.3). Interpréter c'est alors partager avec les lecteurs nos

⁶⁰ Un point de vue partagé par Van Maanen, ethnographe en organisation (1995) pour qui « truth, proof and validity are as much issues of style as content ».

questionnements, nos doutes afin de construire ensemble « un plan clair et cohérent de la structure sociale » (Malinowski, p.67).

L'objectif n'est donc pas d'expliquer le monde devant nous, mais bien de le comprendre et de l'interpréter. Il est important à ce stade de différencier la compréhension de l'explication (*verstehen/erklären*) ce que Wilhelm Dilthey (1992) fut l'un des premiers à réclamer⁶¹. Pour le philosophe allemand, la compréhension du « monde de l'esprit » ne peut se dissocier de « l'effet de sens ». Tout comme pour Castoriadis l'imaginaire social ne peut être séparé de ses institutions et surtout de leurs significations. Étudier l'objet de l'étude de l'imaginaire social n'est donc pas l'étude des institutions, mais bien leurs significations; le sens (connoté et dénoté) que porte ses institutions à la société. Il est alors impossible de reconstruire de façon rationnel ou logique les significations attribuées aux institutions, car l'homme demeure toujours pris dans un imaginaire social (le même ou un autre)⁶². Ainsi, le sens ne s'explique pas, il s'interprète⁶³, car on ne peut pas en saisir la totalité; l'objet n'est pas externe et l'observateur est participant comparativement aux sciences de la nature. Comprendre, interpréter le monde qui est devant nous, c'est en saisir le sens.

Adopter notre posture s'est alors porter une attention et une valorisation aux matériaux de la recherche, les sources primaires, en les exposant au lecteur ce que fait toute science expérimentale. Par la suite, il s'agit de construire des interprétations prudentes en accompagnant notre auditoire dans notre cheminement dans le seul but de « comprendre *la* vision et *le* monde » étudiés, de le rendre cohérent, de faire sens et pour par la suite en tirer des déductions et les contraster avec notre monde.

Notre méthode de recherche

Avant de choisir un terrain, nous avons d'abord fait un travail théorique, dont vous en avez lu la synthèse au premier chapitre. Il s'agissait avant tout de bien comprendre le concept de décroissance et pour mieux attaquer la question qui nous

⁶¹ Un merci à Andreu Solé qui dans un échange m'a notifié l'importance de cette différence.

⁶² « [N]ous ne pouvons pas parler de méta-observateur : les observateurs de la société ne peuvent pas 's'en extraire', ils appartiennent à la société. La société, si l'on préfère – certaines sociétés –, produit ses propres méta-observateurs, et elle les produit à sa façon à elle » (Castoriadis, 2005, p.94).

⁶³ Interpréter du latin *interpres* (intermédiaire).

intéressait le plus : comment entreprendre la transition vers la société de croissance? Rapidement, nous nous sommes tournés vers les alternatives en cours qui sont nombreuses, mais peu couvertes par ce champ. Le premier exercice est alors d'explorer une alternative afin d'en comprendre *son* monde.

Le choix du terrain se fait « sur la base d'un "pari" préliminaire de pertinence, en termes d'actualité, d'originalité, de représentativité : il y a quelque chose d'intéressant! » (Simon, 2002, p.46). Notre curiosité a été portée vers le Bâtiment 7, un cas montréalais qui semblait justement bien intéressant. Tout d'abord, parce qu'il se situe en milieu urbain, ainsi la coexistence avec la société de croissance est d'autant plus forte comparativement à un lieu isolé. De plus, la radicalité de la démarche de ses fondateurs, une expropriation populaire, et la pluralité des organismes participants à l'initiative et la diversité des projets qui en émergent semblaient en faire un exemple pertinent pour la décroissance.

N'oublions pas que la décroissance peut être vue comme une « matrice d'alternative ». De cette manière, plusieurs projets peuvent être significatifs pour la transition vers des sociétés de post-croissance sans toutefois s'identifier au champ de la décroissance (par choix ou bien par méconnaissance). Il s'agit ici d'identifier si l'alternative tente en partie de s'extraire de la société de croissance ; de « faire différent ». Alors, elle adopte une posture de radicalité cohérente avec la décroissance et converge vers le projet commun de construire des nouvelles formes du « vivre ensemble ». Rappelons que pour Lepesant une posture de cohérence est nécessairement radicale et la convergence est où les « différences doivent être reconnues comme des apports » (2013, p.143)

Autre élément important, le projet se situe à un stade intéressant; il est actuellement en pleine mise en œuvre, c'est-à-dire que les choix pris en ce moment (financement, sélection des occupants, établissement du fonctionnement, etc.) sont très déterminants. Finalement, son inscription dans la vie de quartier de Pointe-St-Charles, un quartier riche en actions communautaires et populaires, en faisait un cas ancré dans son territoire.

Une première prise de contact s'est effectuée en septembre 2014, l'objectif étant de s'assurer de la volonté de l'organisme de participer à une telle recherche et d'évaluer aussi le niveau d'avancement du projet (où sont-ils rendus?). En même temps, de septembre à décembre 2014, le travail théorique sur la décroissance et la question du comment se peaufinaient et s'orientaient vers notre postulat central : la coexistence. De janvier 2015 à février 2015, nous avons élaboré nos outils méthodologiques.

Nous intéressant à la mise en œuvre, nous avons décidé de diriger notre recherche sur les « moments marquants » que les membres ont connus, et cela pour deux raisons. D'emblée, parce que ces événements marquants sont nécessairement chargés de significations importantes pour les participants⁶⁴. Ainsi, nous préférons faire référence à des événements réels passés plutôt qu'à des éventualités, car ils nous ouvrent la porte au monde du participant. D'ailleurs, il arrivait parfois que nous abordions des événements potentiels, ces derniers étaient beaucoup moins étayés et pertinents comparativement à ceux qui avaient effectivement eu lieu. Deuxièmement, si ces événements sont marquants, c'est bien pour une raison; ils résultaient d'une « crise » ou du moins une confrontation de *possibles-impossibles*. Les participants allaient donc, sans le savoir, nous les « dévoiler⁶⁵ ». Événements marquants et mise en œuvre étaient au cœur de nos entrevues.

Avant les entrevues, soit entre la fin février et le 15 avril 2015, nous avons « épluché » notre première source de matériaux : les données secondaires sur le projet. Tout d'abord, plusieurs informations sont disponibles publiquement sur le Bâtiment 7 : le livre *Bâtiment 7* écrit par des membres du Centre Social Autogéré relatant la lutte populaire ayant mené à l'acquisition du bâtiment, les communiqués de presse des différents organismes, les documents soumis à l'Office de Consultation Publique de Montréal (2008-2009) et plusieurs documents sont disponibles sur le site internet des *Ateliers 7 à Nous*, le nom de l'organisme regroupant le collectif, dont le document

⁶⁴ Point de vue partagé aussi par Malinowski : « Un événement qui s'est effectivement produit, incitera l'indigène à émettre son avis et à fournir une ample moisson de renseignements. Un cas réel, en effet, déclenchera chez lui un flot de paroles, suscitera des signes d'indignation, lui fera prendre parti » (2002, p.69)

⁶⁵ Nous approfondirons cette question de dévoilement/construction de *possibles-impossibles* un plus loin.

Vision⁶⁶. Deuxièmement, il y a les documents privés, ou internes au collectif : procès-verbaux et rapports internes principalement. À informations égales, nous avons priorisé l'utilisation de données publiques. Le travail consistait, au préalable, à acquérir une bonne connaissance du terrain, des défis rencontrés et des événements marquants que les membres auraient pu aborder⁶⁷.

Ensuite, l'entrevue semi-dirigée, son guide plus particulièrement⁶⁸, était très simple. Le participant devait d'abord nous définir ce que représentait pour lui le Bâtiment 7, son rôle et l'origine de son implication dans le projet. Par la suite, nous abordions le sujet central, les événements marquants, où le participant était « libre ». En d'autres termes, il identifiait un de ces événements, le premier qui lui venait en tête, et nous racontait sa version et comment il l'avait vécu. Très souvent, par eux-mêmes, il faisait des liens avec d'autres événements, enchaînait avec un nouveau. Mes interventions étaient plutôt sporadiques afin de préciser ou relancer une idée qu'il avait mentionnée. Finalement, l'entrevue se terminait sur des questions plus analytiques et d'ouverture vers le futur⁶⁹.

Pour ce qui est des participants, nous avons sollicités par téléphone et/ou courriel des participants actifs et non-actifs sur le projet; c'est-à-dire des personnes impliqués encore à ce jour (actif) ou non (non-actif). Huit membres actifs du collectif ont participé sur un potentiel de treize. Il est important de noter que leur participation à notre recherche (tout comme leur participation au projet des Ateliers 7 à Nous, excepté pour les employés) est bénévole. Leurs profils étaient variés : membres du conseil d'administration, salariés et bénévoles; implication depuis le début du collectif à seulement depuis six mois. Les entrevues d'une durée de 1h30 à 2h15 se sont déroulées entre le 15 avril 2015 et le 14 mai 2015 dans différents lieux de Montréal⁷⁰. Afin de

⁶⁶ Un document très important pour le collectif, car il traduit la vision du projet, ses origines, ses raisons d'être et les projets qui habiteront le bâtiment.

⁶⁷ Un bon indice est la récurrence d'un sujet et les débats qui l'entourent dans les procès-verbaux.

⁶⁸ Un exemple de du guide d'entrevue se trouve en annexe.

⁶⁹ Quels sont les facteurs de réussite du B7 ? et Comment voyez-vous le projet dans 5 ans ?

⁷⁰ Une problématique non envisagée au départ fut le lieu des entrevues. En effet, étant un collectif sans locaux (excepté pour l'équipe salarié), les entrevues ne peuvent pas se faire « sur les lieux » comme dans une recherche traditionnelle en entreprise. Notons qu'il ne s'agit pas seulement d'un collectif d'organismes, mais aussi de bénévoles et citoyens. HEC Montréal était excentré et loin de Pointe-Saint-Charles, les

préserver l'anonymat des participants et de leurs propos, des noms fictifs sont utilisés dans ce mémoire.

Armé de toutes ses informations (documentations et entrevues), est arrivé le temps d'organiser le tout⁷¹. De la mi-mai à juillet 2015, le travail d'interprétation et de rédaction s'est mis en branle. Ici, il s'agissait tout d'abord de reconstituer les événements marquants⁷² avec les différentes informations et versions que nous possédions, de construire nos histoires, conformément à notre démarche que nous avons privilégiée⁷³. Les processus d'écriture, d'interprétation et de réflexion sont concomitants et s'entretiennent l'un l'autre. Ainsi, en rédigeant l'histoire, certains questionnements nous hantent, certaines réflexions se font, ils sont alors exposés au lecteur. Pour répondre à ses questionnements, une interprétation émerge, nous cherchons à rendre le tout cohérent. Une fois formulée, elle est ensuite « confrontée » à la même histoire et/ou à d'autres. Un véritable dialogue entre l'abstrait (l'interprétation, la recherche de sens) et le concret (les données, les histoires) se met en place. En respectant notre posture méthodologique et par souci de cohérence dans notre recherche, nous avons jugé essentiel de préserver les paroles et écrits de ceux qui ont vécu ces histoires et d'accompagner le lecteur dans tous nos questionnements et expliciter nos interprétations une fois les faits exposés.

En quelque sorte, nous agissons en tant que « metteur en scène », installer la scène et le décor (mise en contexte), coordonner le jeu des acteurs et leurs dialogues (les participants) autour de l'intrigue (les histoires) afin de vous faire entrer dans cet univers (le projet alternatif) et vous faire sentir et vivre les moments marquants, le tout en lui donnant une orientation personnelle (notre question de recherche). Ce qui n'est pas si déplacé que cela en a l'air. Théorie vient du grec *theoria* (θεωρία) qui signifie spectacle, contemplation, regards sur les choses.

entrevues ont donc été « errantes » dans Montréal ; certains m'ont accueilli dans les locaux de leurs organismes respectifs, d'autres ont été rencontrés dans des cafés de Montréal et à la Bibliothèque Nationale du Québec (des locaux gratuits pour les entrevues sont à la disposition des chercheurs). Un grand merci à tous pour leur hospitalité !

⁷¹ Un des avantages est d'avoir eu la chance d'étaler mes entrevues sur un mois. Ceci me permettait de prendre le temps de rédiger les verbatims, me replonger dans les entrevues et déjà commencer à réfléchir à des événements marquants convergents.

⁷² Nous allons voir que trois grands événements ont tous été identifiés par les participants.

⁷³ Nous avons opté pour l'histoire réaliste (*realist tales* ; Van Maanen, 1988), où les propos sont directement repris afin de reconstruire l'histoire vécue par les participants.

Possibles et impossibles, considération épistémologique

Une des théories centrales que nous mobilisons est celle développée par Andreu Solé dans son ouvrage *Créateurs de Monde* (2000). Ce choix théorique amène d'importantes considérations que nous souhaitons discuter avant de poursuivre. Tout d'abord, nous en avons fait brièvement mention, un des objectifs est de *contraster* et non *comparer* ce monde du Bâtiment 7 (leurs *possibles-impossibles*) et le « notre ». Contraster, en latin *contrastare* (s'opposer), dans un but de faire ressortir les différences pour mieux nous questionner (p.199). C'est pour cette raison que nous tentons de mettre en évidence les *possibles-impossibles* des membres du collectif.

Deuxièmement, les *possibles-impossibles* ne sont pas explicites dans les documents et les *verbatim*, aucune question ne portait sur ces termes. En fait, « La démarche d'étude [...] consiste à concevoir les *possibles-impossibles* des protagonistes comme des réponses implicites que ceux-ci donnent à des questions qu'ils ne se posent pas [...] Étudier les *possibles-impossibles* des personnes et des groupes ne veut pas dire les découvrir et les expliquer. Le chercheur les construit : grâce à un travail d'imagination surtout, il construit des questions et des réponses associées. Les *possibles* et *impossibles* ainsi construits sont des hypothèses devant être soumises au débat » (p.241).

Notre travail d'interprétation est alors justement cette construction de *possibles-impossibles*. Nous avons tenté, par l'écriture, de rendre nos réflexions les plus explicites afin de les soumettre au débat. Mais n'oublions pas que même en tant que chercheur (et lecteur), nous avons nous-mêmes nos propres *possibles-impossibles*. « Cette démarche de recherche exige que le chercheur questionne constamment ses propres *possibles* et *impossibles*. L'introspection ayant de fortes limites, il faut que ceux qui le lisent et l'écoutent, eux aussi, interrogent ses *possibles* et *impossibles* et tentent de les lui renvoyer » (p.241).

Maintenant, place au spectacle!

Acte III : Le Bâtiment 7

« L’histoire que vous allez lire relate la lutte populaire menée par une mosaïque d’organismes pour tenter d’orienter le réaménagement (la “requalification”, comme disent les technocrates) d’un immense espace urbain adjacent au centre-ville de Montréal, dans le quartier Pointe-Saint-Charles. Peu de gens croiront à première vue que le mouvement sociopolitique de gauche de ce quartier ait pu réussir l’expropriation d’un bâtiment privé en vue d’en faire profiter la communauté locale. Pourtant, en octobre 2012, après trois ans et demi de mobilisation et d’actions populaires passées largement inaperçues hors de l’arrondissement, l’Hôtel de Ville de Montréal entérinait un accord de développement global pour les anciens terrains du chemin de fer Canadien National qui incluait la cession gratuite à la communauté d’un ancien atelier ferroviaire de 8 300 mètres carrés, le Bâtiment 7. Voyons un peu cette histoire, qui préfigure peut-être une avenue nouvelle pour la résistance populaire. » (La Pointe Libertaire, 2013, p.9)

Cet extrait est la première page d’introduction du livre relatant la lutte populaire pour le Bâtiment 7 (B7). Nous n’aurions pas pu faire mieux pour expliquer brièvement cette « expropriation populaire » issue de la communauté de Pointe-Saint-Charles qui après des années de lutte a réussi à obtenir plusieurs concessions de la part du propriétaire des anciens terrains du CN, le Groupe Mach :

- Le propriétaire cède gratuitement le B7;
- Le propriétaire ajoute 1 million de dollars pour permettre une rénovation minimale du bâtiment;
- Le propriétaire accepte de décontaminer les lieux à ses frais;
- La Ville de Montréal acquiert une bande de terrain longeant le bâtiment pour y faire une ruelle publique non carrossable. De plus, la Ville s’engage à acheter et à aménager en parc, avant deux ans, une autre portion de terrain devant la partie du B7 appelée le *oil store* si le Collectif 7 à nous réussit à montrer la faisabilité d’un projet culturel dans cette partie de l’édifice.

La Pointe Libertaire, 2013, p.16

Il s'agit avant tout d'une « lutte populaire », une opposition entre les citoyens de La Pointe⁷⁴, l'administration municipale et un promoteur privée. Cette lutte fut menée par une « mosaïque d'organismes », un collectif hétérogène de groupes du quartier. L'objectif : acquérir un important bâtiment afin de réaliser « un pôle novateur alliant art, culture, activités sociales et politiques, incluant des espaces de production et de services de proximité, accessible et cohérent avec la création d'une économie solidaire alternative et écologique » (Collectif 7 à Nous, 2013, p.3). Simplement, il s'agit d'un espace de vie où de multiples activités, non déterminées pour le moment, s'activeront, évolueront au travers de l'implication des membres et des citoyens. C'est en quelque sorte un lieu ouvert à la disposition de la population de Pointe-Saint-Charles.

Le Collectif 7 à Nous

Le Collectif 7 à Nous comprend au départ six membres votant sur les décisions et un membre observateur. Le premier d'entre eux, Action-Gardien, est la table de concertation communautaire de Pointe-Saint-Charles. Fondée en 1981, elle regroupe aujourd'hui 24 organismes communautaires du quartier. L'initiative est née « du besoin et désir des groupes communautaires du quartier d'unir leurs efforts pour intervenir et être parties prenantes de la planification et l'aménagement du quartier.⁷⁵ » Depuis, la Table de concertation a organisé plusieurs événements, mobilisations, rapports, mémoires dans diverses luttes populaires à Pointe-Saint-Charles. D'ailleurs deux membres du collectif, le Centre Social Autogéré et le Club Populaire des Consommateurs, siègent à la Table.

Le Centre Social Autogéré (CSA) quant à lui est une initiative de la Pointe Libertaire, un groupe militant anarchiste-libertaire du quartier, lancée en 2007. Il vise l'établissement d'un CSA dans le quartier de Pointe-Saint-Charles. Inspiré des mouvements similaires en Europe, le CSA souhaite offrir plusieurs projets dans le B7 tels qu'un café-théâtre, une brasserie artisanale⁷⁶ et un magasin général. Il offre actuellement

⁷⁴ Diminutif utilisé par les résidents pour désigner le secteur de Pointe-Saint-Charles.

⁷⁵ Action-Gardien. *Qui sommes-nous*, Récupéré le 2 juillet de <http://actiongardien.org/action-gardien>

⁷⁶ Qui devrait s'installer temporairement sur la rue Centre en attendant la prise de possession du bâtiment et les travaux de réfection.

des ateliers de réparation de vélo errants dans le quartier. De plus, le livre relatant la lutte populaire fut écrit par des membres du CSA et publié sous le nom La Pointe Libertaire.

Le Club Populaire des Consommateurs (CPC) est un organisme actif depuis 1970 dans le quartier. Il travaille principalement sur l'enjeu de la sécurité alimentaire. Pour ce faire, il organise des marchés publics, des épiceries solidaires, des cuisines collectives et des jardins collectifs. En 2014, il se retire du conseil d'administration du collectif afin de concentrer ses énergies à s'occuper de plusieurs défis à l'interne. Il demeure actif sur les dossiers d'agriculture urbaine du B7.

Mark Poddubiuk⁷⁷ est un architecte engagé dans le quartier. Il a participé à plusieurs opérations populaires d'aménagement. En plus d'être professeur à l'UQAM en architecture, il tient une galerie d'exposition dans Pointe-Saint-Charles, le Salon Laurette. Ce lieu a d'ailleurs été les bureaux du Collectif 7 à Nous pendant un certain temps.

Natacha Alexandroff, présente au sein du collectif en tant que citoyenne, elle est aussi présidente de la Société d'histoire de Pointe-Saint-Charles qui siège aussi à la Table Action-Gardien.

Quartier Éphémère gère le centre d'arts visuels contemporains Fonderie Darling dans le quartier. L'organisme artistique souhaitait établir dans le B7 des ateliers pour artistes en résidence et des salles d'exposition. Comme nous le verrons, l'organisme s'est retiré du collectif en 2014, mais conserve toutefois un droit de propriété optionnel.

Finalement, le Regroupement Économique du Sud-Ouest (RESO), une corporation de développement économique communautaire, est membre observateur au sein du collectif. Il appuie le collectif dans ses démarches, son plan d'affaires et demandes de financement. L'organisme a d'ailleurs financé une partie du fonds de prédémarrage.

À ces groupes s'ajoutent plusieurs bénévoles et militants s'étant impliqués tout au long de la lutte et encore aujourd'hui. Le collectif a pu compter sur certains employés

⁷⁷ Ici, nous avons préservé les vrais noms de l'architecte et de la citoyenne, car ils sont disponibles publiquement, voir La Pointe Libertaire, 2013, p.33.

contractuels et stagiaires afin de faire avancer le projet. Depuis le début de l'année 2014, deux employés à temps plein travaillent sur le projet. Comme le lecteur l'aura remarqué, seulement trois des membres occuperont le bâtiment de 8 300 mètres carrés (CSA, CPC et Quartier Éphémère potentiellement). Plusieurs autres occupants restent encore à être trouvés!

Un enracinement dans le territoire

« On a un truc ici à Pointe-Saint-Charles, c'est du patrimoine immatériel, c'est une grosse tête de cochon qui flotte au-dessus de nous. » — Dominique

Comprendre le B7 nécessite de comprendre son contexte, et notamment le territoire dans lequel il est enraciné⁷⁸ : Pointe-Saint-Charles.

« D'un point de vue social, politique et culturel, le quartier Pointe-Saint-Charles est associé à une véritable culture de résistance à l'égard des pouvoirs dominants. Cette culture et cette personnalité du quartier constituent l'"âme" de Pointe-Saint-Charles [...] » — Sévigny, 2009, p.27

« On est tous extrêmement méfiant et indépendant, parce qu'on est physiquement coupé des autres. Ici tu as le train, ici il y a le fleuve, l'autoroute ici et là le canal. On est un village. Moi quand je parle de Pointe-Saint-Charles, j'ai bien de la difficulté à dire que c'est Montréal. » — Dominique

Tel un village gaulois, Pointe-Saint-Charles a sa propre histoire, sa propre culture bâtie sur des valeurs et des héritages, mais aussi des luttes populaires passées. Berceau de l'industrialisation au Canada, le pont Victoria et la construction du canal Lachine en font à l'origine un quartier ouvrier de Montréal. En 1941, la Pointe atteint un sommet en terme de population; 28 000 habitants. Toutefois, une importante vague de désindustrialisation débute après la Deuxième Guerre mondiale faisant chuter la population (Le Collectif CourtePointe, 2006). Aujourd'hui 11 000 âmes peuplent ce quartier « pauvre » de Montréal⁷⁹.

⁷⁸ Même son de cloche chez Chatterton qui a étudié plusieurs centres sociaux en Angleterre : « Social centres, first and foremost, aim to be territorially grounded projects » (2010, p.1208).

⁷⁹ Encore aujourd'hui, 50 % de la population vit sous le seuil de faible revenu (29% à Montréal) ; 50 % des familles avec enfants sont monoparentales (33 % à Montréal) ; 15 % de la population est au chômage (9% à

Il serait beaucoup trop long de relater l’historique de Pointe-Saint-Charles et de sa riche vie communautaire et citoyenne⁸⁰. Avec la vague de la désindustrialisation et la baisse de la population, les résidents de la Pointe font face à d’importants problèmes de santé publique, particulièrement du fait des logements insalubres. Dans les années 60, des comités de citoyen s’organisent pour intervenir sur ces enjeux sanitaires et sociaux. Une Clinique communautaire est créée⁸¹, le *Logepeuple*⁸² est mis sur pied, la première corporation de développement économique et communautaire voit le jour tout comme le premier centre d’éducation populaire (Sévigny, 2009, p.25-27).

En somme, la population s’est prise en main face à la détérioration des conditions de vie, a lutté contre l’institutionnalisation de ses services populaires⁸³ et les citoyens démontrent un fort sentiment d’appartenance (Le Collectif la CourtePointe, 2006). Les résidents de la Pointe ne se sont pas contentés de seulement créer leurs alternatives, mais aussi de résister aux invasions des promoteurs convoitant leurs friches industrielles. Plus récemment, le mouvement communautaire et les citoyens se sont lancés en 2006 dans une importante bataille pour empêcher l’établissement d’un centre international comprenant casino, hôtel, foire internationale et stade de football. La

Montréal) ; 35 % de la population vit de l’assistance-emploi (13% à Montréal) ; 43 % de la population de 20 ans et plus n’a pas de diplôme d’études secondaires (27%) ; 76 % des ménages sont locataires (64,2% à Montréal) ; Le revenu moyen est de 19 614\$ (28 858\$ à Montréal). Source : Action-Gardien, *Pointe-Saint-Charles*, Récupéré le 2 juillet de <http://actiongardien.org/Pointe-Saint-Charles>

⁸⁰ Pour plus de détails sur la riche histoire de Pointe-Saint-Charles, voir l’ouvrage *Pointe-Saint-Charles. Un quartier, des femmes, une histoire communautaire* rédigé par Le Collectif CourtePointe (2006). Fait intéressant, cet ouvrage a été réalisé grâce à l’implication des Archives Populaires de Pointe-Saint-Charles, un organisme communautaire donc le mandat était la préservation et la classification d’archives communautaires, effectuer de la recherche historique et développer des outils d’éducation populaire. En 2007, l’organisme a dû fermer ses portes, faute de financement. D’ailleurs, deux auteurs ayant participé à la rédaction de l’ouvrage ont été aussi impliqués dans le B7 pendant quelques années.

⁸¹ Cette clinique est d’ailleurs à l’origine du réseau des Centres locaux de services communautaires (CLSC) que le gouvernement du Québec a déployé à l’échelle de la province. Toutefois, les résidents de Pointe-Saint-Charles se sont battus pour avoir l’indépendance de leur clinique et ils l’ont toujours.

⁸² Première coopérative d’habitation à possession continue. D’ailleurs 40% du parc locatif est composé de logements sociaux et communautaires (HLM, coopératives d’habitations, OBNL). Source : Action-Gardien, *Pointe-Saint-Charles*, op. cit.

⁸³ Par exemple, la transformation de la clinique communautaire en CLSC.

« bataille du casino⁸⁴ » qui a eu lieu en 2006 a impliqué plusieurs membres du futur Collectif 7 à Nous qui n'avait pas encore vu le jour.

« Donc en 2006 quand on s'est retroussé les manches, parce que ça été une longue bataille le déménagement du casino – les petits groupes communautaires et la population de Pointe-Saint-Charles contre le Cirque du Soleil, la Chambre de commerce, Loto-Québec, la Société du Havre, Saputo et Groupe Mach –, mais finalement, le projet est tombé, on peut dire que c'est une belle victoire de quartier. »
— Vic

Des luttes, comme celle contre Loto-Québec, sont perçues comme constructives du point de vue de la cohésion sociale et jouent le rôle de catalyser et structurer le mouvement communautaire du quartier :

« Les militantEs les plus expérimentéEs affirment souvent que les batailles et les luttes sont des moments privilégiés dans l'apprentissage de la solidarité, de l'entraide, de l'éducation politique et du développement de la conscientisation. Les luttes sociales sont des moments propices pour mettre en pratique et partager les valeurs qui motivent chacunE d'entre nous. » — Sévigny, 2009, p.59

Et les succès ne sont pas seulement dans les gains du quartier, mais aussi dans le processus de mise en œuvre : « [o] n entend ici par succès tout ce qui entre dans le déroulement d'une bataille, les chemins empruntés, les remises en cause, les ajustements, bref tout le processus jusqu'au décompte des résultats obtenus » (p.54).

Ainsi, le territoire, et par le fait même la proximité physique des gens, « donne un sens à l'action » tout en facilitant l'organisation des projets alternatifs (Kruzynski et Silvestro, 2013, p.138)⁸⁵. En d'autres mots, il crée des significations et des références pour les citoyens du quartier. *Possible* de dire non à un projet immobilier d'envergure. *Possible* de développer des projets citoyens. *Possible* de faire face à l'institutionnalisation

⁸⁴ Pour un historique détaillé, voir *Et nous serions paresseux ?* de Marcel Sévigny (2009) qui est aussi un des auteurs du livre *Le Bâtiment 7* (La Pointe Libertaire, 2013). Il s'agit d'une lutte populaire fortement médiatisée qui a mis les résidents de Pointe-Saint-Charles sous les projecteurs.

⁸⁵ Les auteurs de ce texte, « Proximité physique, vie de quartier et luttes anarchistes » utilisent d'ailleurs les luttes de Pointes-Saint-Charles comme exemple. Ils sont d'ailleurs impliqués dans la Pointe Libertaire et le CSA en plus d'avoir participé à la rédaction du livre *Bâtiment 7*.

de nos services de proximité. *Impossible de ne rien faire* devant ces plans d'aménagements qui ne répondent pas à nos besoins.

« On est des résistants. Si ça avait été chez nous, il n'aurait pas tous les condos qui a de l'autre côté du canal [à Griffintown et Saint-Henri]. On n'aurait jamais laissé faire ça! » — Dominique

Il est alors très difficile de dissocier les Ateliers 7 à Nous de son territoire, car il est un projet réalisé par et pour la population de Pointe-Saint-Charles. Le B7 est ce qu'il est maintenant parce qu'il se situe à la Pointe, ailleurs il aurait forcément été autre.

Un lieu historique

« Sur un plan, il y avait marqué no.7, un plan d'inventaire. Alors ça été le B7, puis naturellement le jeu de mots facile a été fait 7 à nous, parce qu'on le voulait! » — Dominique

Le B7 fait partie des anciens ateliers ferroviaires de Pointe-Saint-Charles qui s'étendent sur 34,3 hectares. Héritage de la révolution industrielle au Canada, les ateliers sont construits originellement en 1853⁸⁶ par la compagnie Grand Trunk Railway pour être ensuite acquis par la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada⁸⁷ (CN). Ces terrains ont donc une véritable valeur architecturale, archéologique, historique⁸⁸...

« Les anciens ateliers du CN c'est du patrimoine architectural industriel très important. Chaque bâtiment qui est là est d'une époque différente, donc les structures sont différentes. C'est vraiment un musée à l'air libre qui malheureusement n'est pas protégé. Il devrait être patrimonial. » — Dominique

... culturelle, voire émotive, pour le quartier.

« D'abord c'est un lieu qui est vraiment significatif pour Pointe-Saint-Charles. C'est un des bâtiments des anciens terrains du CN. Donc c'est un endroit que

⁸⁶ En lien avec l'ouverture du canal Lachine (1825) et le pont Victoria (1860).

⁸⁷ Fondé en 1919, le CN est d'abord une entreprise de l'État. Elle acquiert en 1923 la compagnie Grand Trunk Railway liant Québec et Toronto. En 1995, le gouvernement du Canada décide de privatiser la société d'État.

⁸⁸ Héritage Montréal, un organisme défendant le patrimoine montréalais, le classe parmi les sites menacés en raison du plan de développement que nous aborderons. Source : Héritage Montréal. *Les ateliers ferroviaires de Pointe-Saint-Charles*. Récupéré le 11 juin 2015 de <http://www.heritagemontreal.org/fr/les-ateliers-ferroviaires-de-pointe-saint-charles/>

beaucoup de gens dans le quartier avaient envie de se réapproprier. En tout cas un des bâtiments, parce qu'il y en avait plusieurs. [...] on a eu des assemblées où il y avait 150-200 personnes qui venaient et quand tu demandais qui a déjà travaillé ou connaît quelqu'un qui a travaillé sur ce site-là, tu avais vraiment beaucoup de mains qui se levaient. » — Vic

Pour ce qui est de la construction du B7, elle se fait en trois étapes successives : 1924, 1930 et 1946. Il est utilisé comme « bâtiment des magasins », c'est-à-dire comme entrepôt de réception des pièces. Ainsi, « sa structure très porteuse, sa grande superficie⁸⁹ et ses aires dégagées et lumineuses le rendent capable d'accueillir et combiner une diversité d'usages, allant de métiers artisanaux et industriels légers à l'agriculture sur les toits, en passant par la production et la diffusion médiatique et culturelle et les activités sociales » (Collectif 7 à Nous, 2013, p.4).

Les terrains du CN, nos terrains!

En 2003, la multinationale Alstom, qui louait les ateliers, décide de fermer ses portes, le CN émet alors le souhait de se départir de cette friche industrielle. Dès lors, la communauté démontre le désir de s'approprier les terrains :

« On s'est aussitôt mobilisé [...] Donc, dès 2003, il y a eu une première conférence de presse : c'était une prise de possession symbolique, on est allé planter notre drapeau. En fait, on demandait deux choses : que les pouvoirs publics acquièrent les terrains du CN et qu'il y ait une planification d'ensemble pour que ce qui se développe-là ne soit pas en réponse aux intérêts d'un promoteur, mais que ça soit vraiment une poursuite du quartier, une réponse en termes de logements, services, emplois, espaces verts, agriculture urbaine, etc. » — Vic

Suite au refus des pouvoirs publics de se porter acquéreur des terrains du CN, la communauté de Pointe-Saint-Charles décide de ne pas rester les bras croisés. Ainsi, Action-Gardien organise une opération populaire d'aménagement (OPA) les 4-5-6 juin 2004 réunissant 175 citoyens :

⁸⁹ 8 300 mètres carrés; ce qui équivaut à un peu plus d'une fois et demi la superficie d'un terrain de football américain.

« [L] es participants se regroupent pour une fin de semaine de travail intensive au cours de laquelle des urbanistes, des architectes, des géographes et des professionnels de différents services municipaux mettent leurs expertises au service des citoyens pour donner corps à leurs propositions. Ensemble, ils sillonnent le quartier dans trois secteurs géographiques désignés, participent à des ateliers thématiques, et formulent des propositions autour de divers thèmes : les espaces verts, les terrains vacants, la sécurité des citoyenNEs, le logement, les nuisances sonores et physiques, les transports en commun, la circulation automobile, cyclable et piétonne, la propreté, l'embellissement, etc. Au retour, on discute et on débat autour des propositions qui sont présentées sous forme de croquis par les experts invités. »⁹⁰

C'est sous le thème *Une invitation à imaginer le quartier* que l'OPA aborde différents enjeux d'aménagement du quartier : habitation, commerce, terrains vacants, espaces verts, circulation, transport en commun... Les terrains du CN sont identifiés comme « un espace à s'approprier », car « ce site constitue un enjeu majeur pour l'avenir du quartier et une préoccupation importante pour de nombreux résidentEs parce qu'il modifiera de façon importante le visage du quartier » (Action-Gardien, 2005, p.39).

« Notre objectif c'était d'illustrer le type de développement qu'on souhaitait pour notre quartier. Donc on a mis tant de pourcentage de logements sociaux, tant de pourcentage de parcs... Déjà à cette époque-là on voyait que le B7 pouvait servir de transition entre les zones habitées et les zones plus industrielles et aussi comme services et espaces pour la communauté, mais on n'avait pas été très loin dans la définition. » — Vic⁹¹

Cette prise en main du quartier vise, entre autres, à contrecarrer la caricature de la « culture du non » ou du « pas dans ma cour » souvent attribuée aux groupes communautaires et citoyens s'opposant aux projets de développement immobilier :

⁹⁰ Description de l'OPA de juin 2004. Action-Gardien (2004). *L'OPA : les 4-5-6 juin 2004*. Récupéré le 11 juin 2015 de <http://actiongardien.org/opa-quartier-juin-2004>

⁹¹ Le rapport de l'OPA (Action-Gardien, 2005) fait état des nombreuses propositions. Or, aucune ne fait mention du B7.

« Parce que lorsqu'il y aura un projet [...] plutôt de juste dire, on ne veut pas telle chose, c'est mieux de dire on ne veut pas telle chose, parce que ce qu'on veut c'est telle autre chose. » — Nath

Malgré toutes ses consultations organisées et les propositions mises de l'avant par le milieu communautaire, la Ville ne voit pas l'intérêt de se porter acquéreur des terrains. En 2006, le Groupe Mach devient le propriétaire des 34,3 hectares pour la somme symbolique de 1 \$ et autres considérations, dont la décontamination des terrains laissant un fond d'amertume chez les citoyens impliqués dans le dossier :

« Et quand on a vu ça, on s'est dit que c'était injuste, car avec tout le travail qu'on a fait sur ces terrains-là qui appartenaient, à l'époque, à une compagnie publique, le CN, il y avait donc une partie qui devait nous revenir. » — Dominique

« Nous on demandait à l'arrondissement "Allez, nous on met le deuxième dollar! Achète-le pour deux dollars. De toute façon tu vas en vendre une partie et après tu vas rentrer dans tes frais." Et les pouvoirs publics ont refusé complètement de nous écouter [...] Résultat des courses, l'AMT a décidé d'installer son site d'entretien sur une partie du site et donc le gouvernement a exproprié le groupe Mach [...] il s'est fait dédommagé pour perte de profit anticipée pour un terrain qui a eu 1 \$⁹². Tsé c'est des aberrations de planification urbaine, c'est hallucinant! » — Vic

Consultation publique et émergence du Collectif 7 à Nous

En 2008, le conseil d'arrondissement mandate l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) pour une préconsultation sur les futurs développements sur les terrains du CN visant à « élaborer les principes directeurs d'un plan d'ensemble du site. Plus de 300 personnes ont participé à cet exercice » (OCPM, 2009, p.1).

⁹² « L'avis d'expropriation a été signifié au propriétaire en juin 2009 et l'AMT a pris officiellement possession des lieux en septembre 2010. » « Dans un jugement daté du 20 octobre [2014], le Tribunal administratif du Québec a établi à 5,4 millions le montant de l'indemnité totale à verser au propriétaire des terrains expropriés, la firme Les Cours Pointe-Saint-Charles, une filiale du Groupe Mach [...] [qui] réclamait près de 20 millions de dollars en compensation pour l'expropriation de terrains de 131 744 mètres carrés [...] » Bisson, Bruno (2014, 4 janvier). « Terrains du CN à Pointe-Saint-Charles : un jugement favorable à l'AMT », *La Presse*, Section Actualités

« Une des choses intéressantes est que c'est le premier, une des premières fois en tout cas, que l'OCPM fait un exercice de consultation entre acteurs – nous on n'appelle pas ça vraiment consultation, car la population n'a pas été très mise à contribution –, mais l'idée qu'on ne travaille pas sur un plan d'un promoteur, mais on travaille sur des balises d'aménagement pour un site [...] À ce moment-là, nous ce qu'on a trouvé intéressant c'était qu'on arrivait pas mal équipés puisqu'on avait déjà toute notre OPA, on était outillé de ce bagage-là. » — Vic

Toutefois, la séance de 2008 est reportée en février 2009 en raison d'un incendie suspect du bâtiment *locoshop*⁹³. Lors de ces consultations préparatoires « sous une atmosphère crispée » (La Pointe Libertaire, 2013, p.29), les citoyens et groupes communautaires apprennent l'intention du propriétaire de démolir le B7 (Collectif 7 à nous, 2009) :

« Il [le Groupe Mach] voulait donner le terrain au GRT⁹⁴ pour construire des logements sociaux. Bon, il pensait que ça allait être sa part de don à la population. » — Dominique

En plus des plaintes en raison du camionnage intensif⁹⁵, le propriétaire pose un geste qui envenime les relations avec les résidents du quartier :

« Le 22 février 2009, une partie du toit du Bâtiment 7 (environ 15 % de la superficie totale) ploie sous le poids de la neige. Plutôt que de déblayer la toiture et de consolider la structure, Vincent Chiara, sans permis municipal, envoie des bulldozers pour raser cette partie du bâtiment. » — La Pointe Libertaire, 2013, p.16.

⁹³ Cet incendie a d'ailleurs soulevé plusieurs inquiétudes chez les citoyens du quartier. Ce bâtiment patrimonial était utilisé pour l'entreposage de ballots de papier par la compagnie J.C. Fibers de façon illégale. Suite aux plaintes des résidents du quartier, l'arrondissement a ordonné que l'entrepôt soit vidé. Le 15 novembre 2008 vers 2h00 du matin, un incendie d'origine criminel s'est déclaré et a duré 48h. Ce bâtiment, tout comme les ballots de papier, n'était pas assuré. Orfali, Philippe (2008, 16 novembre). « Un immeuble appartenant à Vincent Chiara s'embrase », *La Presse*, Section Actualités, p.A15. D'ailleurs, malgré une demande d'accès à l'information faite par des citoyens, le rapport d'enquête n'a jamais été rendu public (La Pointe Libertaire, 2013).

⁹⁴ *Bâtir son quartier*, un groupe de ressources techniques (GRT) dont la mission est de développer des projets de logements coopératifs ou à but non lucratif sur le territoire montréalais.

⁹⁵ Lors de cet hiver, le groupe Mach permettait aux camions de la Ville de déposer la neige retirée des rues sur ses terrains.

La réaction est immédiate, le Collectif 7 à Nous se forme et revendique « le Bâtiment 7 doit être remis aux normes du Code national du bâtiment par le propriétaire puis cédé gratuitement à la communauté » (La Pointe Libertaire, p.34).

« Et un matin, il y avait la directrice de QE qui habite juste en face du bâtiment, un samedi matin. Elle a vu des “pépines” [excavatrice] en train de démolir la jointure entre les deux bâtiments principaux. Elle m’a appelé et m’a dit : “Il faut absolument faire quelque chose! Ils sont en train de le démolir.” Et c’est à partir de ce moment-là que le collectif s’est créé, il y avait plusieurs personnes de la Pointe qui voulaient ce bâtiment-là. Et ç’a été le coup de pouce pour nous forcer à nous mobiliser et former un collectif et officialiser notre demande. » — Dominique

En octobre 2009, l’OCPM tient sa deuxième vague de consultation, cette fois-ci sur le projet du promoteur.

« Pis c’est là que ça commencé à devenir compliqué. Parce que le projet du promoteur était assez loin de ce que nous on souhaitait, même s’il y avait certaines choses reprises, puis il y avait plein d’affaires complètement inacceptables. » — Vic

L’OCPM a alors constaté « à nouveau que la confiance reste à consolider entre les citoyens, le promoteur Groupe Mach et l’Arrondissement » et propose d’adopter un comité de vigilance afin d’améliorer la communication (OCPM, 2009, p. 2). Toutefois, la reconversion du B7 devient un enjeu important :

« Tous sont heureux de constater que le bâtiment 7, qui servait autrefois de magasin au CN, sera conservé et reconverti en locaux communautaires et en ateliers d’artistes. Toutefois, certains aspects du projet sont source de préoccupations pour les participants. » — OCPM, 2009, p.13

Des préoccupations telles que la dégradation du bâtiment continuelle et les conditions de cessions sont des enjeux importants que le collectif souhaite régler au plus rapidement. Néanmoins, l’objectif est clair : la cession gratuite du B7 à la communauté.

« [N]ous croyons qu'un promoteur qui arrive dans une communauté ne peut pas faire comme s'il arrivait sur un terrain vierge et inoccupé. Il doit tenir compte de l'histoire et de la situation de cette communauté. En ce sens, la cession gratuite du bâtiment n.7 à la communauté n'est en somme qu'un geste significatif de bonne volonté envers la communauté d'accueil. » — (Collectif 7 à Nous, 2009, p.3)

La cession du B7 devient ainsi « la première étape de la reprise en main de notre milieu » (CSA, 2009, p.2) et de se réapproprier « tous et toutes ensemble notre territoire, en le faisant vivre selon d'autres principes que ceux dictés par l'État et le marché, nous pourrions peut-être ainsi en finir avec cette histoire interminable de vol "légal" [...] vol à la population de son territoire, contre la somme d'un seul et tout petit dollar... » (p.4).

Mais la lutte ne faisait que commencer...

Une lutte populaire⁹⁶

Le B7 était donc inclus dans une lutte de quartier plus large; celle du plan d'aménagement des terrains du CN. Entre les consultations de l'OCPM en 2009 et la signature de l'accord de développement en octobre 2012, trois ans de mobilisation populaire et de négociation entre la Ville, le Groupe Mach et le milieu communautaire ont eu lieu.

« Voici nos incontournables⁹⁷ pour qu'on arrête de s'opposer : le pourcentage de logements sociaux, la cession du B7, le fait de ne pas détruire parce que le propriétaire voulait détruire un petit parc pour faire passer ses camions [le parc de la Congrégation]. On avait toute une série comme ça et de dire que ça, c'est nos bases minimums. Pis tant qu'on ne les a pas, on se mobilise. Se mobilise, ça prend toutes sortes de formes : des manifs, des rassemblements dans les parcs, des présences au conseil d'arrondissement, des communiqués de presse. » — Vic

⁹⁶ Pour une chronologie détaillée de la lutte ayant mené à la cession du B7, voir *Bâtiment 7. Victoire populaire à Pointe-Saint-Charles* un ouvrage écrit par la Pointe Libertaire (2013).

⁹⁷ Pour une liste exhaustive : Action-Gardien. *Nos points incontournables*, Récupéré le 11 juin 2015 de <http://actiongardien.org/nde/922>

Fait déterminant, en novembre 2009, les élections municipales amènent un soutien important. La mairesse jusqu'à lors en poste, Jacqueline Montpetit⁹⁸, perd ses élections, une nouvelle équipe entre en fonction. Cette dernière se trouve plus ouverte aux « incontournables » de la communauté.

« On s'est retrouvé avec deux groupes de politiciens. Au début c'était des gens assez à droite, très *probusiness*⁹⁹ ça se passait mal aux conseils d'arrondissement¹⁰⁰. Mais finalement, ça eut des effets, car ils se sont fait sortir aux élections. Pendant la campagne électorale, la gang qui a été élue, ils ont fait des assemblées publiques : "Nous on est d'accord avec ça et avec ça." Et puis après quand il est élu, tu lui dis : "bien vous êtes encore d'accord ou pas d'accord?" » — Alex

L'appui des élus est déterminant, mais pas suffisant. Les négociations trainent et le Collectif 7 à Nous s'impatiente. Le 20 juin 2011, malgré l'approbation du conseil d'arrondissement, la Ville centre refuse d'entériner l'accord. Il y a donc un retour à la table de négociation. Devant « l'immobilisme¹⁰¹ » de la Ville et du Groupe Mach, le Collectif lance un ultimatum à la ville de Montréal :

« L'ultimatum vise à ce que la ville de Montréal adopte l'accord de développement des terrains du CN au plus tard en septembre 2012, sans quoi ces acteurs envisageront tous les moyens à leur disposition pour attirer l'attention publique sur ce dossier. En effet, depuis plus d'un an, la signature est suspendue pour des raisons inconnues. » — Extrait communiqué de presse Action-Gardien, 19 juin 2012

L'action porte ses fruits, le 22 octobre 2012, l'accord de développement est ratifié par la Ville de Montréal. Le Collectif se permet une fête de la victoire le 19 janvier 2013. Mais l'histoire ne fait que commencer!

⁹⁸ Élue sous le parti d'Union Montréal, dont Vincent Chiara était donateur, elle a souvent démontré peu d'intérêt envers les requêtes des groupes communautaires. (La Pointe Libertaire, 2013, p.25)

⁹⁹ Aussi surnommés les réactionnaires par certains.

¹⁰⁰ Par exemple, le 2 juin 2009, la police antiémeute est présente au conseil d'arrondissement en raison du mécontentement de la population suite à l'expulsion brutale d'un squat organisé par le CSA à l'édifice Seracon dans Pointe-Saint-Charles. Pour plus d'informations La Pointe Libertaire, 2013, p.35-36.

¹⁰¹ « À la suite de la victoire contre le déménagement du casino, des éditorialistes, le milieu des affaires et des politiciens ont mené pendant plusieurs semaines une campagne d'opinion contre l'immobilisme du milieu communautaire de Pointe-Saint-Charles » (La Pointe libertaire, 2013, p.56 note en bas de page).

« On est obligé de faire des grimaces et tout un cirque pour avoir des choses. Ça fait des années qu'on fait les singes pour avoir des cacahouètes. Mais on va l'avoir la cacahouète. » — Dominique

« On allait vers la victoire, on voulait acquérir le bâtiment 7, tout le monde nous disait que c'était impossible. On le voulait, pis on l'a eu. C'était des phases qui ont un peu plus d'adrénaline. » — Vic

Le Bâtiment 7 aujourd'hui

À ce jour, le Collectif 7 à Nous n'est toujours pas propriétaire du bâtiment et malgré l'entente signée entre la Ville et le Groupe Mach en 2012. La raison est qu'il reste encore quelques négociations et amendements pour le secteur résidentiel dans lequel se trouve le B7. Néanmoins, au printemps 2015, des travaux de décontamination, qui doivent être terminés avant la cession, ont débuté dans le secteur industriel et une partie du terrain du B7 a été décontaminée. Le collectif s'attend à une « remise des clés » de la bâtisse à l'automne 2015.

Comme nous l'avons vu, le conseil d'administration comprend Action-Gardien, le CSA, Mark Poddubiuk, Natacha Alexandroff et le RESO (membre non-votant); le Club Populaire des Consommateurs s'étant retiré momentanément du conseil et Quartier Éphémère a quitté le collectif. Deux salariés et deux stagiaires appuient le conseil d'administration et un comité « vision », composé des salariés et de bénévoles, est formé. Le collectif travaille principalement sur le montage financier pour assurer les rénovations pour que différents organismes qui seront sollicités puissent occuper le bâtiment.

« Le Collectif 7 à Nous, en partenariat avec Quartier Éphémère, s'est réapproprié un bâtiment industriel patrimonial, fragment de l'histoire populaire de Pointe-Saint-Charles, afin de le convertir en un lieu de rassemblement alternatif accessible et bouillonnant de projets et en espace de solidarité et de créativité. Les Ateliers 7 à Nous sont animés des valeurs de justice sociale, d'autonomie, de respect et de démocratie, comprise dans son sens participatif, inclusif et horizontal. Enracinés dans le milieu qui les a fait naître, ouverts sur le monde, les Ateliers aspirent à devenir un moteur de transformation culturelle, sociale, politique, économique et environnementale. » – Collectif 7 à Nous, 2013, p.3

Acte IV : Jeux & Basculements

Dans cette section, nous tentons de comprendre comment le Collectif 7 à Nous arrive-il à mettre en œuvre son projet alternatif tout en étant pris dans la société qu'il souhaite transformer. En mobilisant deux événements marquants¹⁰², nous verrons que les décisions des membres basculent à des moments particuliers. Leur *impossible* devient *possible*. Est-ce une dérive du projet? Une compromission face à la société de croissance? Ou plutôt un moyen de jouer le jeu et ainsi préserver leur projet de transformation sociale? Ayant eu lieu avant et après la cession du bâtiment, l'objectif est d'illustrer ces moments importants, de les faire vivre et sentir. Ces événements soulèvent des questionnements sur la mise en œuvre d'un projet alternatif, principalement en ce qui à trait aux décisions prises et à la cohérence du projet.

Ultimatum

Nous sommes le matin du 20 juin 2011. Les membres du conseil d'administration (CA) du collectif sont fébriles¹⁰³, l'entente entre le Groupe Mach et Quartier Éphémère a été signée ce matin même à 8h26. Déjà les préparatifs sont à la conférence de presse conjointe avec l'arrondissement prévue pour le lendemain. Mais voilà que, coup de théâtre, le projet n'est pas adopté au conseil exécutif de la ville de Montréal. Il est plutôt reporté au 20 août. La situation est explosive; le collectif décide de rédiger un communiqué de presse affichant sa déception sans toutefois jeter de blâme afin de ne se mettre personne à dos :

¹⁰² Ces informations sont tirées des entrevues faites avec les participants et participantes, des procès-verbaux du Collectif, du livre *Bâtiment 7* et des informations publiques. Pour plus de détails, référez-vous à la section *Posture & Méthodes*.

¹⁰³ Le 13 juin, Action-Gardien annonçait dans son infolettre la possible adoption du projet de redéveloppement des ateliers du CN, il ne restait que la cession du B7 à formaliser. L'arrondissement avait déjà donné son accord le 7 juin 2011 : « **Nous sommes à la veille d'une possible adoption le 20 juin prochain.** Il reste quelques morceaux encore à attacher pour ficeler le projet dans son ensemble [...] Plusieurs des demandes de la communauté ont été entendues et ont permis de bonifier le projet et de faire des gains pour le quartier. Il reste cependant à garantir la cession du Bâtiment 7. Espérons qu'un dernier blitz de négociation permettra que le projet d'ensemble puisse être adopté en juin. » (Action-Gardien, 13 juin 2011)

« Les membres de la Table Action-Gardien sont forts déçus de ce report inattendu. Depuis des années, citoyens et groupes communautaires ont travaillé d'arrache-pied pour faire entendre les propositions et positions incontournables de la communauté [...] La déception est donc grande, même si nous comprenons qu'il ne s'agit que d'un report, et que le comité exécutif veut prendre le temps d'attacher les derniers morceaux. Mais nous espérons que la Ville va procéder le plus vite possible, que l'adoption pourra se faire au plus tard au mois d'août, et que les derniers ajustements permettront d'aboutir à un projet encore plus porteur pour la communauté. » — Action-Gardien, 28 juin 2011

Les semaines passent et les rencontres du CA se succèdent. L'horizon de la possible adoption passe du mois d'août à celui de février. Le collectif reçoit très peu d'information sur le sujet tant de la part du Groupe Mach que de l'arrondissement excepté que les négociations sont bloquées sur le coût du lot 5. Afin d'assurer l'accessibilité du B7 au citoyens, la Ville doit acheter¹⁰⁴ une partie du terrain (le lot 5) appartenant au Groupe Mach pour le transformer en parc. Ceci empêchera la construction de condos obstruant la vue et l'accès du B7.

Pris entre l'arbre et l'écorce, l'impatience se fait sentir. Début 2012, le CSA ne le tolère plus et lance l'idée *impossible* d'un ultimatum : si le projet n'est pas adopté à la fin mai 2012, « on rentre dedans au printemps ». Privilégiant l'action directe, le CSA a déjà organisé un squat et a déjà affirmé que rien n'allait arrêter la cession du B7 : « Et quelles que soient les réactions suscitées par le dépôt de ce document [mémoire présenté à l'OCPM] et la présente demande [la cession du B7], c'est dans cette direction que nous continuerons à marcher! » (CSA, 2009, p.5). Pour ce groupe, l'occupation illégale du bâtiment est donc *possible*. Pour les autres regroupements il s'agit d'un *impossible*. Les stratégies traditionnelles sont privilégiées :

« Ben c'est juste qu'en termes de stratégies, le milieu communautaire souhaitait continuer à faire des pressions et négocier avec le propriétaire. Alors que pour le

¹⁰⁴ Techniquement, la Ville fait une réserve foncière (un droit d'achat combiné au gel du montant nécessaire) en attendant que le collectif fasse la preuve de la viabilité du projet de l'*Oil Store*.

CSA, c'était des stratégies d'intervention, donc de gagner gratuitement le bâtiment par l'occupation finalement. » — Alex

Toutefois, le collectif a un processus de prise de décision par consensus. Ainsi, les membres doivent s'entendre à l'unanimité ou du moins sans opposition formelle, sur une stratégie globale d'intervention. Dans notre cas, deux *possible-impossible* s'opposent; l'occupation illégale contre les pressions politiques (communiqués de presse, présences au conseil d'arrondissement, négociations). Comment arriver à une entente? Les idées de l'ultimatum et de l'occupation illégale sont discutées à toutes les rencontres du CA sans qu'aucune décision ne soit prise. De plus, le collectif est toujours gardé dans l'ignorance quant aux négociations entre la Ville et le Groupe Mach.

« Les politiques cherchent à nous calmer pour qu'on ne fasse rien publiquement. »

« Nous devons faire bouger l'arrondissement, leur envoyer une lettre [...] demander une réunion du comité de suivi [...] rencontrer l'arrondissement avant de faire d'autres pressions [...] »

« Il faut aller plus loin qu'une XIème lettre pour leur rappeler leur devoirs. »

« Il faut avoir l'heure juste. »

« Reprendre le contrôle de la lutte en envoyant un ultimatum et en occupant. Parce qu'actuellement, on se fait "niaiser" par les élus. »

« On a une meilleure situation, un meilleur accord pour nous actuellement que l'année dernière. Est-ce que ça pourrait nuire à la ville et favoriser le Groupe Mach? »

« Qui est l'ennemi? À qui on fait un ultimatum? Et un délai très court pour l'ultimatum pourrait nous nuire? »

- Extrait des discussions sur la stratégie à adopter, Procès-verbaux 2012

Après ces discussions, les membres du collectif, qui sont des mandataires¹⁰⁵, retournent donc dans leurs organisations afin de discuter de la stratégie à adopter. Le 18 mai 2012, la rencontre du CA risque d'être mouvementée, car les membres souhaitent que l'accord de développement soit entériné avant l'été. De cette manière, une stratégie de pression doit être adoptée. Dans le cas d'une non-décision, le CSA avance qu'il remettra en question son implication dans le collectif.

Pour certains groupes, **basculement** d'un *impossible* : l'occupation illégale du B7 jusqu'à ce jour *impossible* – car elle ne fera que nuire à l'objectif d'acquisition du bâtiment, en se mettant à dos la Ville, le promoteur et la population – devient *possible*.

« J'ai trouvé ça particulièrement intéressant parce que [...] ça a donné lieu aussi à des discussions à savoir est-ce qu'on est prêt à occuper ce bâtiment-là et la réponse c'était oui, à partir du moment où on estime qu'on est allé au maximum de ce que l'on pouvait dans les négos. En tout cas, moi j'étais particulièrement fier d'arriver là parce que ce n'est pas normalement le mode d'action des groupes communautaires, mais on ne l'excluait pas. » — Vic

Pour d'autres, le squat demeure toujours illégal, *impossible* – et encore à ce jour :

« Ici [au Québec] on ne squatte pas les bâtiments. Ça ne se fait pas. » — Dominique

« Cela nous questionne d'occuper un lieu, dont le propriétaire est d'accord de nous le céder. » — Extrait procès-verbal du 18 mai 2012

En plus de ne pas savoir sur qui mettre la pression, pour certains c'est l'arrondissement le problème et pour d'autres le propriétaire, les groupes ne savent pas si le point de rupture des négociations est atteint¹⁰⁶.

¹⁰⁵ Donc que toutes décisions importantes doivent être discutées et entérinées par leur regroupement respectif.

¹⁰⁶ Particulièrement pour ceux qui sont ouverts à une occupation illégale. À l'origine, le CSA proposait une occupation symbolique à l'été (campement, événements devant le B7) et une occupation ferme à l'automne 2012.

« Est-ce que oui ou non c'est ça qui nous permettrait de signer un accord de développement. Est-ce que ça allait mettre une pression positive pour nous ou au contraire ça allait mettre une pression que pour le coup il n'y en aurait plus de signature? Ce petit fil-là, la frontière de quand est-ce qu'on la passe ou qu'on ne la passe pas qu'on n'était pas forcément d'accord [...] Donc je pense que deux ou trois mois de plus, on se serait dit ça va faire, le point de rupture est atteint. Mais on ne s'est pas rendu là¹⁰⁷. » — Vic

À la fin de la rencontre, une décision est prise : le 18 juin un ultimatum sera lancé à la Ville. « L'immobilisme de la Ville face à un ultimatum populaire » (Action-Gardien, 2012 19 juin). Il demeure toutefois flou, aucune décision n'est prise en cas de non-respect de l'ultimatum. Un piquenique populaire est organisé pour annoncer cette nouvelle, l'avertissement est lu au conseil d'arrondissement et au conseil de Ville et une lettre ouverte au maire est publiée.

Que pouvons-nous tirer de cette histoire? Tout d'abord, qu'il peut y avoir **basculement**. Un *impossible* peut devenir *possible*; l'occupation illégale devient un *possible* pour certains membres du collectif. L'inenvisageable devient envisageable. Comment cela se fait-il? Comment une action considérée radicale et illégale, donc *impossible* pour certains, devient-elle la stratégie à adopter?

Deuxièmement, pour le CSA, l'occupation doit se faire rapidement, pour d'autres, une occupation rapide pourrait nuire et finalement certains rejettent complètement cette idée. Or, le collectif arrive quand même à un **consensus**, malgré ces divergences. Comment réussit-il à passer par-dessus les différents *possibles-impossibles* sans en imposer un ou encore sans passer au vote?

Financement

« Quand j'ai visité la première fois, j'étais très sceptique par rapport à la capacité de sauver [le B7], parce que je l'ai vu seulement de l'extérieur et il est en très mauvais état. Dès que j'ai visité l'intérieur du bâtiment, j'ai vu que la structure est

¹⁰⁷ En août 2012, le collectif a reçu l'information que l'entente allait être signée entre le propriétaire et l'arrondissement en septembre pour être ensuite entérinée par le comité exécutif en octobre.

quand même en assez bon état et c'est récupérable. Mais c'est l'enveloppe du bâtiment qui est vraiment l'investissement important. » — Maxime

La grandeur du bâtiment et son état qui se détériore d'année en année font en sorte que plusieurs travaux majeurs seront nécessaires pour assurer la réfection du bâtiment. Pour les membres du collectif (même pour le CSA, un groupe anarchiste) il est *possible* que le projet soit financé par l'État via des subventions gouvernementales :

« Et bien nous en gros, l'argent public ce n'est pas de l'argent qui vient de l'État, c'est de l'argent public qui vient de la population, l'État le gère, mais c'est de l'argent qui vient des gens, qui travaille par nos impôts. Et donc, ça n'appartient pas du tout à l'État. Pour nous c'est de l'argent collectif [...] ça nous pose pas problème [...] aller chercher une subvention dans le cadre de l'économie sociale ce n'est pas incompatible. Aller chercher dans une fondation dans une entreprise, quelque chose comme ça, c'est une autre affaire. » — Alex

Toutefois, les prêts et les emprunts sont un *impossible* pour la grande majorité des membres :

« Que la mission du Bâtiment 7 s'inscrive dans la tendance radicale de l'économie solidaire. Que le Collectif 7 à Nous résiste à la logique entrepreneuriale capitaliste en élaborant un montage financier à partir de l'autofinancement et de subventions – non pas de prêts. » — Extrait procès-verbal du 3 juin 2011

« Il y a deux ans [donc en 2013], j'ai présenté une estimation du coût de rénovation [...] toutes les discussions étaient autour d'où est-ce qu'on peut chercher des subventions pour payer » — Maxime

Aujourd'hui, le collectif aborde le défi du financement d'une tout autre façon.

« Les composantes principales du montage financier vont être des subventions gouvernementales, les emprunts hypothécaires sécurisés par la propriété [...] » — Gab

« Principalement la majorité du financement pour réaliser les travaux et être capable de louer l'espace, ça va être une hypothèque. » — Maxime

« Par des emprunts à des institutions d'économie sociale principalement, les fonds habituels. » — Nath

Encore une fois, **basculément** de *possible-impossible*. Au commencement, *possible* de réaliser le projet avec l'aide de subventions, *impossible* d'emprunter, car nous devons nous « sortir » de cette économie capitaliste. À ce jour, toujours *possible* d'aller chercher des subventions, mais *impossible de ne pas (non-impossible)* passer par l'emprunt hypothécaire. Comment expliquer ce basculement? S'agit-il d'une dérive du projet?

Pourtant, dès le départ l'idée d'emprunter était sur la table. Pour un des membres, l'emprunt était *possible*. Or, les autres membres refusaient de le voir, c'était *impossible*.

« Au départ, personne ne voulait emprunter. Quand je disais, il faudra probablement emprunter pour compléter le montage financier : “Oui, mais non. On ne le fera pas, parce que ça devrait être l'État qui finance ça.” [...] Au départ, c'était “non” sous aucun prétexte, puis maintenant tout le monde reconnaît que ça va en prendre. » — Nath

Le coût du projet, évalué à 8,7 millions de dollars en 2014, et la dégradation continuelle du bâtiment font gonfler la somme d'argent nécessaire pour rendre le bâtiment habitable. De plus, les contextes politiques provincial et fédéral ne sont pas favorables en termes de subventions.

« On ne fait pas ce projet dans un “*vacuum*”, on le fait dans un contexte politique, social, économique : les subventions qui avait il y a cinq ans n'existent peut-être plus, le bâtiment s'est détérioré. Il faut s'adapter. » — Maxime

« La bâtisse a besoin de six à dix millions de travaux. Étant donné que c'est très difficile de trouver des subventions à cette hauteur-là – l'État s'impliquant peu et ça ne s'améliore pas – ça tourne le projet vers plus d'emprunts. » — Nath

La réflexion du collectif va encore plus loin. Désormais, la vente d'une partie du B7 est désormais *possible* :

« Certains mots, il y a 7 ans, je pense que j'aurais été cloué au pilori si j'avais osé dire ces choses-là, maintenant [...] elles peuvent être dites; c'est-à-dire vendre une partie de l'espace pour aider au financement du reste. Ça été mentionné sans se faire huer. Évidemment personne ne souhaite que ça soit ça, mais c'est un levier qui n'est pas *impossible*, disons. Alors qu'il fut un moment où, par principe, ça l'était *impossible*. » — Nath (notre insistance)

Est-ce la « réalité » qui les rattrape?

« Bien ouais, mais il faut les payer ces pieds carrés en termes de travaux d'abord à rembourser, mais aussi de coûts d'exploitation courante. Donc il y a cette réalité-là qui rattrape et qui, à mon avis, est le plus gros défi qu'on a dans les prochaines années. » — Vic

« Je pense que le fait que tous ces gens-là embarquent dans un projet comme ça, rêvant à d'autres choses, d'autres possibilités, d'autres univers de possibles, on va être confronté à la réalité. » — Charlie

Cependant, les membres ne sont pas désillusionnés devant cette situation. L'emprunt désormais *possible*, c'est un moyen d'atteindre les buts du collectif, de réaliser le projet alternatif. Il n'est pas perçu comme une dérive du projet, mais plutôt comme un défi à relever. Ainsi, il ne doit pas « pervertir » la vision que l'on a du B7.

« Donc on a un énorme défi d'aller chercher des subventions pour faire les prêts les plus petits possible pour que le projet soit viable, mais pas viable économiquement, mais viable dans la vision qu'on en a. » — Vic

Ainsi, il y a un véritable travail de réflexivité, de « se regarder aller », de se questionner et de trouver des solutions créatives pour diminuer le coût d'origine de la réfection tout en essayant de dénicher des subventions dans un contexte où il y en a de moins en moins.

« On est propriétaire; on aura des taxes, des assurances... beaucoup de chose à payer. Donc automatiquement c'est un fardeau super important qui change absolument et rend plus difficile ce côté accessibilité. Je pense que c'est là aussi où on doit essayer d'être plus créatif¹⁰⁸ et [...] le travail de vision [par le comité vision] nous ramène vers les valeurs. Parce que sinon, c'est très facile de parler de locataire. Il y a plein d'espace à Montréal où les gens peuvent aller louer un atelier. Mais nous on ne veut pas ça! » — Jamie

En somme, le défi du financement nous démontre encore une fois un **basculement** de *possible-impossible*. Est-ce une obligation de compromission, car le projet alternatif est confronté à une « réalité » qu'est la coexistence avec la société de croissance? Pourtant, les membres du collectif semblent bien conscients de ce danger, tentent quand même de s'en sortir tout en adoptant une posture réflexive.

Un réel basculement?

Il est fort intéressant de s'attarder à deux événements marquants du Collectif 7 à Nous qui ont d'ailleurs été tous identifiés par les membres¹⁰⁹. Tout d'abord, deux termes centraux sont à retenir – et nous les avons fait ressortir – **le basculement et le consensus**. Attardons-nous d'abord au premier, le basculement¹¹⁰.

D'emblée, les deux événements illustrent un basculement de *possibles-impossibles*, pour le moins inimaginable au départ.

- 1) Le squat est *impossible*, il ne ferait que nuire à notre situation. Basculement : *impossible* que le squat *ne soit pas* la stratégie à adopter pour faire bouger les choses.
- 2) L'emprunt est *impossible* dans la réalisation de notre projet alternatif. Basculement : il est *impossible de ne pas* passer par l'emprunt pour mettre en œuvre notre projet.

¹⁰⁸ Parmi les solutions proposées, nous reviendrons plus loin sur les principales : l'exemption de taxes, le *Do it yourself*, l'élaboration de projets porteurs et l'occupation progressive.

¹⁰⁹ Qui les ont vécus. Certains se sont joints au collectif pendant ou après ces événements, d'autres ont quitté. Il en reste que l'ultimatum, le financement et le départ de QE sont trois événements importants à leurs yeux.

¹¹⁰ Nous aborderons le deuxième au prochain chapitre.

Le premier argument que l'on pourrait apporter est que le *possible* existait au départ, il a seulement été adopté par la suite; c'est-à-dire que le squat et l'emprunt étaient déjà sur la table, ils étaient avancés par certains membres. Cependant, cet argument ne tient pas la route, car nous avons démontré qu'au départ le squat et l'emprunt étaient fortement rejetés ou encore ignorés lors des discussions. Le squat, pour certains, et l'emprunt deviennent *la* stratégie à adopter, sans la pression ou un surpouvoir d'un membre.

Deuxième argument : alors, ce basculement est une compromission¹¹¹ face à la réalité, ils n'avaient pas le choix. L'exemple de l'emprunt est intéressant à ce titre, pour le collectif l'emprunt, même s'ils sont conscients de la contradiction avec leurs principes, est un moyen pour réaliser leur projet de transformation sociale.

« Mais on essaie de ne pas capituler et juste louer n'importe quoi pour boucher le trou financier. C'est de tenir une réflexion concernant : mais voilà ce qu'on peut imaginer comme utopie et comment on va faire ça. » — Gab

« Donc évidemment, dans la philosophie de l'économie sociale, c'est que la viabilité c'est la viabilité sur le marché privé. Tu paies ton loyer, tu paies tes taxes, tes fournisseurs pis t'es dans le marché. Nous, notre philosophie plus on peut s'éviter finalement de déboursier [...] Mais comment cela va s'articuler, financièrement, je ne sais pas encore. On va voir. Autrement dit, on construit si on veut ou comme on dit : "On ouvre le chemin en marchant." » — Alex

De cette manière, il ne s'agit pas d'une compromission, mais plutôt un choix; *notre choix stratégique* qui permet de mettre en œuvre *notre* projet de transformation sociale, *notre* « faire différent ». Ce choix est alors, pour eux, cohérent et justifié. Est-ce parce que nous devons faire face à « la réalité »? Ou plutôt à « une réalité », celle de la société de croissance? Leur objectif est de changer « cette réalité » qu'est la société de croissance. Car la leur – du moins celle qu'ils essaient de construire – est différente; elle s'y oppose. D'où notre hypothèse sur la coexistence; entreprendre un projet de transition c'est nécessairement coexister avec cette « autre réalité » à laquelle le collectif s'oppose.

¹¹¹Au sens plein : « action de transiger avec ses principes » (Le Grand Robert, 2015)

Donc nécessairement « vivre avec » ou plutôt « jouer avec ». C'est le paradoxe de « faire différent » tout en coexistant dans « cette réalité » qui n'est pas la nôtre.

Dans le cas de l'ultimatum, le basculement n'est pas une obligation, mais bien un choix après plusieurs discussions au sein du collectif et dans les groupes respectifs. Cependant, ce n'est pas tous les membres qui basculent. En somme, dans les deux cas, le basculement ne résulte pas d'une compromission ou encore d'un retour à la réalité, mais bien d'un choix.

Un choix stratégique : jouer avec ou contre le jeu

Dans le dilemme de l'ultimatum, il y a la notion d'occupation illégale ou de squat. Ce type d'espace a déjà été étudié par certains auteurs dans le cadre des centres sociaux et ce sont des cas qui s'apparentent au nôtre. Pour Yates (2014), le mouvement des centres sociaux catalans est fortement lié au mouvement des squats de la région. En Italie, les centres sociaux autogérés sont des « squatted properties wich became the venue of social, political and cultural events » (Mudu, 2004, p.917). Ainsi, « squatting is an essential component of the strategic mix of these Social Centers not only because it involves breaking the law, but because it is a way of obtaining what has been denied. » Le centre social opère alors « au-delà des lois¹¹² » (*beyond the law*) (p.923) tout en critiquant la spéculation immobilière et proposant une « déprivatisation par le squat » (Cattaneo et Gavaldà, 2010). L'occupation illégale est alors *la* stratégie pour mettre en œuvre l'espace d'autonomie : *une stratégie d'opposition*.

D'un autre côté, quelques espaces étudiés par Chatterton en Angleterre sont plus prudents avec le squat¹¹³. Le mode d'occupation varie; certains sont des squats, d'autres des espaces loués ou bien la propriété d'une coopérative¹¹⁴. Dans le cas des espaces non squattés, les participants évitent de s'associer au squat dans l'objectif d'apparaître plus professionnels et de faire preuve d'ouverture pour ne pas être stigmatisés :

¹¹² Pas seulement par le squat, mais aussi en n'ayant aucune charte formelle d'organisation, sans rencontre régulière, sans production de rapport (Mudu, 2004).

¹¹³ Même que le terme « *social center* » a commencé à être utilisé afin de briser avec la culture du squat très active dans les années 80-90 en Angleterre (Chatterton, 2010, p.1218).

¹¹⁴ L'auteur ne fait aucune mention d'une proportion entre ces trois types d'occupations.

« Many collectives expressed the desire to be professional-looking, using familiar symbols such as coffee machines, art exhibitions and reading areas, and were opposed to ‘looking like a commune or squat’ catering for the ‘same old crusty types’ and instead wanted to be part of ‘normal society’ » — Chatterton, 2010, p.1217

De plus, le mode d’occupation par squat peut rendre vulnérable le collectif comparativement à l’occupation légale, puisqu’il peut déboucher sur une expulsion. Ces collectifs optent alors pour une *stratégie de collaboration*.

Bref, nous avons dans la littérature deux exemples différents : l’un où le collectif agit « au-delà des lois » par l’occupation illégale qui est aussi une stratégie de critique (de la propriété privée et de la spéculation immobilière) et un autre où le collectif occupe légalement le bâtiment dans un objectif d’assurer l’accessibilité aux participants, éviter l’éviction et les stéréotypes. Dans les deux cas, ce sont des espaces visant à transformer la société dans laquelle ils sont pris, ils optent toutefois pour des stratégies différentes. Pourquoi pour certains est-il *impossible de ne pas* confronter le droit de propriété et pour d’autres est-il *impossible* de confronter le droit de propriété, car cela nous stigmatiserait? Il s’agit du même questionnement que nous avons soulevé avec le Collectif 7 à Nous : pourquoi pour quelques membres l’occupation illégale est *impossible*, pour d’autres elle est *possible*?

Le premier argument serait qu’il s’agit d’une question de valeurs ou de radicalité, donc de culture. Or, dans les cas de Chatterton (2010), les espaces ont tous un point en commun, l’anticapitalisme. Ainsi, ils s’opposent tous à la notion de propriété privée et à la spéculation immobilière. D’ailleurs, en avril 2008, des journées de solidarité ont été organisées en Europe afin de supporter les squats *et* les centres sociaux (p.1220). Alors, pourquoi un collectif plutôt qu’un autre utilise-t-il la stratégie de l’occupation illégale? Malheureusement, Chatterton n’explore pas davantage cette divergence de stratégie que les autres auteurs sur les espaces.

Notre cas est intéressant sur ce point, car certains membres du Collectif 7 à Nous ont « basculé », le squat est devenu *possible* sans que ces membres ne se soient

radicalisés pour autant. D'autre part, le CSA qui a déjà occupé illégalement un bâtiment, se résigne à devenir propriétaire du B7 de façon légale pourtant, selon eux, le « droit de propriété individuel, se rattache directement à une conception marchande de la société » (La Pointe Libertaire, 2013, p.88). Est-ce une contradiction, un manque de cohérence dans les deux cas? Ainsi, le choix semble *a priori* ne pas correspondre aux valeurs et principes du groupe, pourtant il ne semble pas y avoir eu une radicalisation – ou une déradicalisation dans le cas du CSA – pour autant.

Le deuxième argument, appelons-le l'argument institutionnel, fut étudié par Hans Pruijt (2003). Dans cette étude, le chercheur a comparé le mouvement du squat dans deux villes, New York et Amsterdam, et démontre que le cadre institutionnel et légal influence grandement le nombre de squats et leur pérennité :

« In the US squatting is illegal and squatters can be prosecuted for trespassing. In Netherlands there is some legal protection for squatters. In 1971 the Dutch Supreme Court decided that the 'house right', which protects homes from being entered against the will of the occupants, applies to squatters. » - Pruijt, 2003, p.145

Ainsi, Montréal présente un cadre institutionnel et légal que nous pouvons plus comparer à celui de New York (*market-oriented*) qu'à celui d'Amsterdam (planification centrale)¹¹⁵. Il ne s'agit pas ici de faire le procès du « modèle de développement immobilier » de Montréal, mais plutôt de le rapprocher d'une des deux villes déjà étudiées. Le cas de Griffintown, où le développement a été laissé à des promoteurs immobiliers, et de l'expulsion du CSA de l'édifice Seracon, nous démontrent que l'occupation illégale n'est pas un phénomène « commun » dans la région montréalaise – du moins pas supporté comme à Amsterdam. Ce qui expliquerait, en partie, pourquoi les membres du collectif sont frileux devant une possible occupation illégale.

¹¹⁵ “Amsterdam, the state continues to use physical planning and social welfare expenditures to maintain equality, while New York City ‘has virtually abandoned planning except for specific projects and has dramatically cut back on social spending’” (Pruijt, 2003, p.139).

« Alors qu'en Europe quand un bâtiment est vide, si tu l'investis, le propriétaire faut qu'il oublie ça, il l'a laissé, il l'a laissé aller. Tu as bien des chances de pouvoir le garder si tu t'en occupes. Ça fait que le squat *ici*, ça ne fonctionne pas. » — Dominique

« Dans le contexte montréalais, ou même provincial... On entend des Christiania¹¹⁶, des choses en Espagne, en France, où la ville les soutient, où la ville paie les frais d'exploitation des anciens squats convertis en bâtiment communautaire. C'est étonnant. » — Gab

L'argument institutionnel pourrait en partie expliquer le choix de ne pas squatter le B7; à Montréal, le squat n'est pas toléré. Mais d'un autre côté il est insuffisant; il ne permet pas de rendre compte du basculement. Pourquoi dans le même contexte institutionnel, certains membres optent pour l'occupation illégale et d'autres non? Cette question est valide pas seulement pour notre cas, mais aussi pour ceux étudiés par Chatterton (2010). Ceci remet en question une vision structuraliste et culturaliste des situations exposées plus haut. Devant les mêmes structures institutionnelles, les choix d'actions diffèrent tout en étant cohérents et justifiés par les participants. Pour ces derniers, leur perception du système et des actions à poser pour le transformer divergent devant la même situation. Et comment expliquer les basculements : d'un côté un membre pour qui le squat, un *impossible*, devient *possible* et pour un autre, le CSA, la propriété privée, un *impossible*, devient central dans le projet sans que le cadre institutionnel ne soit changé?

Cela nous pose un beau problème. Comment évaluer la mise en œuvre d'un projet, si les décisions peuvent non seulement basculer, indépendamment du contexte institutionnel, mais en plus de contredire les valeurs et les principes initiaux du collectif?

¹¹⁶ Un quartier de Copenhague autoproclamé ville libre de Christiania; une communauté intentionnelle autogérée.

Crises et basculement

Il est difficile d'expliquer le basculement lorsque nous postulons que la décision vient après la situation – il arrive quelque chose, on décide quoi faire (rationalité, rationalité limitée), c'est-à-dire que l'information précède la décision.

Les membres du collectif sont devant les mêmes informations, la même situation, mais optent pour des interprétations et des décisions différentes. De plus, les facteurs institutionnels semblent insuffisants; devant les mêmes institutions, les choix d'actions diffèrent selon les membres. Finalement, nous pourrions attribuer des diverses interprétations par le fait que chaque décision des membres est influencée par des facteurs individuels. Toutefois, n'oublions pas qu'au sein du collectif il y a eu à plusieurs reprises des discussions sur l'ultimatum et l'emprunt. Aussi, il y avait des discussions à l'interne de chaque groupe respectif. Il devient alors extrêmement complexe d'expliquer une décision par des facteurs individuels, car il s'agit d'une décision collective¹¹⁷. De plus, au sein du Collectif 7 à Nous, les points de vue sont partagés ouvertement¹¹⁸. Nous faisons face à un problème, celui de la théorie de la décision.

Et si nous procédons à un renversement; la décision vient avant la situation? Il arrive quelque chose, on agit, car sans le savoir on a décidé quelque chose¹¹⁹. Ainsi, pour le CSA devant n'importe quelle situation, le squat est *possible*¹²⁰. Pour d'autres, devant l'immobilisme et encore aujourd'hui, l'occupation illégale demeure *impossible*. Pour les membres du collectif, sauf un, les subventions sont possibles et l'emprunt est *impossible* au départ. De cette manière, peu importe les informations circulant, seules les solutions *possibles* seront mises de l'avant et les solutions *impossibles* seront écartées – et cela inconsciemment. Hormis, s'il y a basculement.

¹¹⁷ Par exemple, Action-Gardien a discuté de la stratégie à entreprendre face à la situation au sein de son comité d'aménagement et, par la suite, dans son assemblée générale.

¹¹⁸ Nous l'avons démontré avec l'aide d'extrait de procès-verbaux.

¹¹⁹ Il s'agit du fondement de la théorie de Solé. Rappelons ce passage : « Décider – au sens habituel du terme – c'est, en quelque sorte, s'agiter dans son 'bocal' ; c'est se démener dans le monde que l'on s'est construit, dans lequel – pour le meilleur et pour le pire – l'on s'est soi-même enfermé. Nos décisions essentielles sont celles qui fabriquent le 'bocal', qui construisent le monde dans lequel nous décidons » ... nos *possibles-impossibles* (2000, p.20).

¹²⁰ Ils l'ont d'ailleurs déjà expérimenté.

Un ultimatum doit être lancé. Il manque de l'information, la Ville ne coopère plus comme avant. Les négociations n'avancent plus. Le Collectif 7 à Nous ne sait plus où donner de la tête. Est-ce la Ville ou le Groupe Mach l'ennemi? Nos tactiques de pression (communiqués, présences au Conseil) semblent de plus fonctionner. Qui devons-nous faire bouger? Comment? Les membres vivent une crise de leurs *possibles-impossibles* : *impossible* que la Ville soit contre nous, *impossible* que nos tactiques traditionnelles ne portent pas fruit. Or, ces *impossibles* sont en tension avec le fait qu'ils ne reçoivent aucune information, la Ville ne collabore pu comme avant; cela ne fait pas sens. De plus, cela met un *non-impossible* important en question, celui qui tient le groupe unit : *impossible de ne pas* avoir possession du B7. Devant cette crise, le collectif discute des avenues, cherche à trouver un sens. Pour un membre, le CSA, l'option est claire et a été toujours *possible* : on occupe le bâtiment. Pour les autres, *impossible* de squatter. Ils restent dans leur boucle, dans leurs impossibles. Sauf pour un, qui découvre que le *possible* du CSA fait sens, il permettra de récupérer le bâtiment. Basculement.

Les subventions ne sont plus disponibles comme avant. Le bâtiment se détériore et le Collectif 7 à Nous sera propriétaire d'une année à l'autre. Encore une fois, certains *impossibles* ne font plus sens : *impossible* d'emprunter, *impossible de ne pas* se sortir de l'économie capitaliste. Les colonnes au bas du fichier Excel ne concordent pas. Dans ce scénario, le projet tombera à l'eau; le *non-impossible* qui unit le groupe est en danger.

« Il y a vraiment un moment où j'ai réussi, j'ai fait une démonstration qui leur montrait bien que l'argent devait venir de quelque part, c'est naïf, mais il a vraiment fallu que je leur explique, il va y avoir des coûts pis là si l'argent ne vient pas de là, il faut qu'elle vienne de là. Pis Excel projeté a fini par montrer que ça leur prenait un modèle d'affaires. L'argent devait de venir de quelque part. Il y avait un besoin pour l'argent externe. Pour certains membres ç'a été une révélation [...] Il a fallu qu'ils le voient. Lorsqu'ils l'ont vu sur Excel, je pense que ça aider. » — Nath

Voilà qu'un nouveau *possible* fait sens : *possible* d'emprunter, même *impossible de ne pas* emprunter. *Possible* de jouer avec le système pour le battre un peu plus loin. *Possible* de réaliser un projet de transformation sociale même en empruntant.

Des événements contingents ont donc provoqué¹²¹ une crise et mis en danger le *non-impossible* central au groupe, celui qui l'unit, *impossible de ne pas* avoir le B7. Il a provoqué une crise remettant en question leur monde, un **impossible fondateur**. Un membre, dans ces cas-ci, a donc contribué en (re)soumettant son *possible* (occupation illégale, emprunt) et en le confrontant aux autres. Celui-ci a fait sens, pour certains dans le premier cas et pour tous dans le deuxième. Le *non-impossible* a été sauvé. Le monde continue à tourner, un peu différemment... pour le moment. Une crise est alors une situation où deux *impossibles* ou *non-impossibles* contradictoires émergent et qui force le collectif à se remettre en question. « Le mot décision vient du grec *krisis* qui signifie crise, nous rappelle Solé. Être en crise, n'est-ce pas interroger fortement, remettre en cause, reconstruire ses *possibles* et *impossibles*? N'est-ce pas vivre l'implosion, la reconfiguration de son monde? » (2000, p.20). Cette crise touche ainsi un *impossible fondateur* qui unit le collectif, mais peut aussi basculer ou bien encore faire basculer d'autres *possibles-impossibles*.

Conviction et responsabilité

Nous pouvons voir ces crises comme une opposition entre deux *non-impossibles* contradictoires. Prenons l'exemple de l'emprunt : *impossible de ne pas* faire différent et réaliser notre projet alternatif contre *impossible de ne pas* passer par les emprunts afin d'assurer la pérennité du projet. D'un côté, le collectif est convaincu de pouvoir réaliser son projet en s'extrayant de la société de croissance. De l'autre, il doit, s'il veut assurer la pérennité du projet, jouer le jeu et emprunter.

Cette situation nous illustre une tension dans l'action politique que Max Weber a identifié dans son texte « Le Savant et le politique » (1959). Pour l'auteur, l'éthos de l'homme politique réside dans deux positions : l'*éthique de la conviction* et l'*éthique de la responsabilité*. La première est la « passion au sens "d'objet à réaliser", c'est-à-dire dévouement passionné à une "cause", au dieu ou au démon qui est le maître » (p.134). Pour le Collectif 7 à Nous cette « cause » est au centre même du B7 : réaliser le projet de

¹²¹ L'interprétation de la non-collaboration de la Ville, la détérioration du bâtiment, du coût des travaux pour avoir le certificat d'occupation.

transformation sociale et de prise en main collectif. C'est pour eux un *non-impossible* : *impossible de ne pas* faire différent et d'entreprendre un projet de transformation sociale.

« Ben finalement c'est comme être un modèle que c'est possible d'agir différemment [...] Donc finalement, je pense que le B7 c'est ça. On devient un petit exemple qu'il est possible de travailler différemment. » - Jamie

« Les transformations sociales, je pense que c'est d'être capable d'avoir un lieu très large qui offre pour des choses, des espaces, des possibilités d'être gérés par la communauté, utilisé par la communauté. » - Charlie

D'un autre côté, le collectif se retrouve pris à l'intérieur du système qu'il souhaite transformer. Ils existent des contraintes et des règles propres à la société dans laquelle les membres coexistent. Le dépassement de certaines règles, peut mener à la fin du projet – par exemple une occupation illégale menant à l'expropriation. Ainsi, les membres doivent faire preuve d'une *éthique de la responsabilité* ou d'un « coup d'œil. », c'est-à-dire « posséder la faculté de laisser les faits agir sur lui [l'homme politique] dans le recueillement et le calme intérieur de l'âme et par conséquent savoir maintenir à distance les hommes et les choses » (p.135). De cette manière, il s'agit de considérer ses fins, mais surtout de ses moyens en place et leurs chances de succès.

« Rendu à cette étape, on est confronté à tous les jours avec des compromis. On a des budgets, on a des échéanciers, des choses qu'on peut faire et d'autres qu'on ne peut pas faire pour telle raison. Il faut s'ajuster, s'adapter. » - Maxime

Les deux positions éthiques identifiées par Weber sont certes différentes et opposées, mais n'en demeurent pas moins inconciliables. À l'inverse, n'avoir aucun sens de la conviction ou aucun sens de la responsabilité est « deux sortes de péchés mortels en politique » (p.136). Ainsi, la crise est ce tiraillement entre la conviction et la responsabilité chez les membres. Le défi réside dans le fait d'adopter les deux postures de conviction et de responsabilité.

Nous pouvons voir ces deux positions comme un jeu pour le collectif. Pour créer son espace d'autonomie, un collectif a deux choix : *jouer contre le jeu* (éthique de la

conviction), agir au-delà des lois et occuper illégalement le bâtiment, ou bien *jouer le jeu* (éthique de la responsabilité), occuper légalement le bâtiment, devenir propriétaire – que cela soit par location, achat ou expropriation populaire. Les deux positions comportent leurs risques. Jouer contre le jeu peut mener à une expropriation, donc à la fin du projet. D'un autre côté, en jouant le jeu, il entre dans celui de la société même qu'il essaie de changer. Alors, il y a un risque de perdre de vue son projet de transformation sociale.

Par exemple, pour devenir propriétaire, le collectif doit effectuer plusieurs travaux majeurs avec l'aide de professionnels pour obtenir le certificat d'occupation. Plusieurs millions de dollars sont nécessaires. Le collectif, bien conscient de jouer le jeu, décide d'y aller prudemment.

« Évidemment on va arriver avec un scénario [un montage financier] préféré qui va être validé par le temps, car le scénario qui va être préféré ne sera pas nécessairement le scénario le plus financièrement viable. » — Gab

D'ailleurs, les sources de financement sont débattues au sein du collectif, certaines sont acceptées d'autres non. Par exemple, « pour avoir le 7000 \$ du CECOSOL¹²², il faut signer avec eux une entente de visibilité, qui nous implique à mettre leur nom et logo sur tout notre matériel promotionnel. On a de sérieuses réticences » (Extrait procès-verbal, 25 mai 2011). Un peu plus tôt, le CSA demandait au collectif de réfléchir sur les enjeux du financement :

« Cependant, avant que le Comité 7 à nous commence à utiliser les sommes qui seront prêtées, le CSA devrait être satisfait des issues des débats sur un certain nombre de positions. Ceci impliquera un va-et-vient constant entre le Comité 7 à nous et le CSA. » — Extrait procès-verbal, 3 juin 2011

Bref, jouer le jeu, mais pas au risque de perdre notre conviction. N'oublions pas que l'emprunt sert à payer les travaux majeurs afin d'assurer l'occupation légale. Or, le collectif ne souhaite pas nuire à son principe premier, celui de l'autonomie.

¹²² Caisse d'économie solidaire Desjardins

« Évidemment, l'autonomie et la propriété sont un couteau à double tranchant. Parce qu'avoir l'autonomie de décision [être propriétaire] ça exige des frais importants parce que la société est constituée de paliers gouvernementaux qui imposent certains règlements qui vont nécessiter certaines activités. Donc des frais sont à payer. Alors pour payer ses frais, il faut de l'argent comptant soit à l'instant, soit par emprunt à payer plus tard. Et peut-être que c'est une déception du projet que la facture est si importante qu'on ne peut agir de façon plus autonome dans le processus de transformation [du bâtiment]. » — Gab

Conviction et impossible fondateur

L'éthique de la conviction est alors pour nous synonyme de l'*impossible fondateur*. Sans ce dernier, le monde du collectif (le projet qui les unit) n'a plus de sens. Sans la conviction, la responsabilité n'a plus de passion et devient vanité (Weber, 1959). Lorsque cet *impossible* est en danger, d'autres peuvent basculer.

Autre exemple, cette fois près de notre cas. Après quatre mois de travail intensif et plusieurs années à mijoter le projet, c'est le 17 avril 2003 que le Café la Petite Gaule ouvre ses portes à Pointe-Saint-Charles¹²³. « La cohue enthousiaste lors de cette journée d'ouverture ne mentait pas : le Café était ardemment attendu. La Petite Gaule avait enfin réussi son arrivée au monde » (Sévigny, 2009, p.107). Le café fut une expérience militante dans Pointe-Saint-Charles, fonctionnant en autogestion, il tenait de lieu de rassemblements populaires, de débats, de séances d'éducatons populaires et de diffusion culturelle alternative. Malgré l'enthousiasme et les nombreux évènements tenus, après deux ans d'existence, le café doit fermer ces portes principalement en raison des problèmes financiers.

« Parmi les difficultés de notre projet alternatif, la précarité économique fut sans aucun doute la plus sérieuse. C'est la principale raison ayant mené à la disparition du Café. Le risque d'une faillite nous soufflait continuellement dans le dos et, de ce fait, gonflait démesurément à certains moments l'ampleur de nos problèmes d'organisation interne. » — Sévigny, 2009, p.129

¹²³ D'ailleurs deux membres du Collectif 7 à Nous ont participé à ce projet. Même que dans le futur B7, un café similaire est prévu. Pour plus d'informations sur l'expérience de la Petite Gaule, voir le livre de Marcel Sévigny, *Et nous serions paresseux ?* (2009)

Le café et ses organisateurs avaient bâti un projet autour d'un *impossible* fort : *impossible* de faire partie du système marchand, *possible* de développer « notre projet alternatif selon nos principes ». Toutefois, ils sont bel et bien pris dans le système marchand.

« Mais avec l'amertume du Café la Petite Gaule qui n'a pas fonctionné, c'est qu'on s'est fait rattraper par des impératifs économiques de payer notre loyer, d'augmenter le prix de notre café et le prix de notre bière et faire peut-être moins d'activités de l'ordre sociopolitique qui nous portaient et plus des shows qui étaient plus lucratifs. »¹²⁴

« C'était une machine à dépenser de l'argent, mais il n'avait pas d'argent qui rentrait. »

L'*impossible fondateur* du refus du monde marchand et de la gestion rationnelle a été en danger. *Impossible* de se conformer et « délaisser les activités qui nous portaient ». Ce conformer équivaldrait à délaisser leur *impossible fondateur*. Cette conviction est plus grande et plus forte que la volonté de faire exister le café. Résultat, il ne fait pas sens de changer leur fonctionnement, vaut mieux mettre fin au projet. Le *non-impossible* que le projet ne se réalise pas bascule. Agir de façon « responsable » les aurait éloignés de leur conviction. L'action n'aurait plus de sens.

Jouer les deux postures

Dans cet acte, nous avons tenté de comprendre comment il était possible que le collectif bascule dans ces choix. Pourquoi l'emprunt devient-il possible pour le collectif? Pourquoi l'occupation illégale devient-elle possible pour un membre? Tout d'abord, une crise provoquée par un événement contingent (la non-réaction de la Ville et le coût du projet) met en danger un *non-impossible fondateur* du groupe : *impossible de ne pas réaliser* le projet du B7. Devant ces situations, pour préserver ce *non-impossible fondateur*, il y a basculement : l'emprunt devient *possible*; le squat devient *possible*. Les membres du collectif adoptent alors une position de responsabilité. Afin de préserver le

¹²⁴ Pour ne pas identifier les membres et relier avec leurs autres propos, nous n'allons pas identifier ces citations.

projet et que notre conviction se réalise, nous devons jouer le jeu (jouer contre dans le cas de l'occupation illégale). Ils se compromettent, mais sans perdre de vue leur conviction principale, c'est-à-dire la réalisation d'un projet de transformation sociale. Ainsi, l'emprunt devient nécessaire, mais pas à n'importe quelle condition. Le squat devient *possible*, mais pas de n'importe quelle façon.

Les deux situations nous illustrent une tension palpable tout au long de la mise en œuvre du projet entre l'éthique de la conviction et l'éthique de la responsabilité. Il s'agit de concilier ses deux positions, différentes et opposées, pour éviter l'aveuglement de la conviction et les dérives de la responsabilité. Il nous reste plus qu'à voir comment il est possible d'éviter ses risques et quels sont ces moyens mis en œuvre par le Collectif 7 à Nous?

Acte V : Crises & Consensus

Mettre en œuvre un projet de sortie de société de croissance implique un tiraillement entre deux postures éthiques identifiées par Weber : la conviction et la responsabilité. Le collectif doit alors jouer entre ses deux positions et arriver à mettre en œuvre son projet sans compromettre les valeurs fondatrices ou bien ignorer la coexistence le quel il est pris. Cet acte vise à comprendre comment le Collectif 7 à Nous arrive à entreprendre des actions sans renoncer à leurs valeurs fondatrices. Nous verrons l'organisation autour d'une prise de décision par consensus, l'utilisation d'objets-frontière et la mise en place d'un comité vision ont permis au collectif d'adopter une posture réflexive, de questionner ses positions et de confronter ses *possibles-impossibles*.

Le consensus

« On donne notre avis et on prend des décisions quand il y a des choses importantes à décider. On est tous autour de la table et puis il faut qu'on se mette d'accord. En général, la façon dont on fonctionne dans le quartier, s'il y en a un qui n'est pas d'accord, il faut convaincre, on ne va pas faire un vote. » — Dominique

Le mode de décision par consensus, hérité et très pratiqué dans Pointe-Saint-Charles, est central pour le collectif. Malgré les divergences, ils doivent arriver à un consensus tous ensembles. Pour plusieurs, comme Dominique, *impossible de ne pas* fonctionner par consensus; il s'agit de la méthode « normale » pour tous.

« Je suis bon.ne dans les processus. Fac ça je pense que c'est mon rôle informel, sauter sur des idées, faire des liens entre les gens. » — Charlie

« Moi je fais de l'animation entre les groupes qui portent des intérêts différents. Pas forcément des intérêts, mais des points de vue différents. Donc, travailler les consensus, aller chercher les idées de tout le monde, essayer de mettre ensemble différentes idées pour voir qu'est-ce qu'on peut en tirer comme propositions qui conviennent à tout le monde. » — Vic

De plus, pour le CSA et Action-Gardien il s'agit du *modus operandi* de ces groupes. Pour le CSA, c'est même l'assemblée générale qui est décisionnelle, le conseil d'administration n'est présent que pour avoir la « charte d'organisme à but non lucratif », mais il n'a aucun pouvoir. Inversement, pour un membre en particulier, cet *impossible de ne pas* arriver à un consensus confronte son monde. Pour lui, *impossible de ne pas* prendre de décision, *possible* de pouvoir trancher.

« Là où il n'y a pas de consensus possible, donc techniquement il faudrait trancher. Puis j'ai essayé à plusieurs reprises de les aider à trouver des mécaniques pour qu'au besoin ils soient capables de trancher, *mais c'est quelque chose qu'ils ont bien de la misère à le faire*. Fac quand une question qui n'a pas de réponse facile, plutôt de dire : "ok il y en a 3 qui sont pour, 2 qui sont contre, alors on va être pour", généralement ils disent on remet la discussion où on reste dans l'espèce de flou et là deux mois après les gens ont oublié la discussion fac il faut la refaire. Ça n'est pas la diversité qui fait ça, c'est le fait qu'ils ont l'ambition d'avoir des décisions unanimes à chaque fois. » — Nath

Or le collectif refuse la prise de vote; le consensus est central pour la prise de décision. Il s'agit alors d'une méthode pour mettre en commun leurs différences, leurs *possibles-impossibles*, les confronter, les discuter, trouver un terrain d'entente qui convient à tous. Intéressons-nous à ce mode de décision particulier. Pour ce faire, nous mobiliserons un troisième événement marquant : le départ de Quartier Éphémère.

Le départ de Quartier Éphémère

Pour Quartier Éphémère (QE), le B7 était l'occasion de continuer sa mission de fournir des ateliers d'artistes abordables dans un autre lieu que la Fonderie Darling. Lors des négociations avec le propriétaire, cet organisme fut le négociateur afin d'assurer la cession du B7 à la communauté.

« Quand on a contacté le propriétaire du terrain, on a mandaté QE parce que ce monsieur [Vincent Chiara] est en amour avec l'art contemporain. Fac QE avait l'arme pour lui dire : "regarde je veux faire des ateliers là-dedans". Il a été conquis. » — Dominique

« Le Groupe Mach refusait de discuter avec personne d'autre que QE. Donc, il ne voulait rien savoir du CSA, rien savoir d'Action-gardien; parce qu'on lui menait la vie dure par ailleurs. Pour eux, c'était clair que le bâtiment il le donnait à QE et le Groupe Mach, Vincent Chiara notamment étant un grand amateur d'art, l'entente était signée avec QE. » — Vic

Dès 2011, il est « question de savoir si la Fonderie fait partie ou non du 7 à nous » (Extrait procès-verbal, 3 mai 2011), car malgré le fait que QE soit le seul négociateur avec le Groupe Mach, il est important pour le collectif de rappeler que « le B7 n'est pas un projet de QE, mais un projet de la communauté » (Extrait procès-verbal, 25 mai 2011). Pourquoi, une organisation culturelle souhaitant la cession du B7, comme les autres membres du collectif, se retrouve isolée du collectif dès 2011? En fait, un premier point de divergence apparaît rapidement : l'interprétation de la gestion collective.

« Au début, au collectif on avait une vision collective et autonome du site des Ateliers 7 à Nous. Mais évidemment, ç'a été un peu difficile, on s'est rendu compte, et on savait qu'on avait des interprétations un peu différentes de cette vision-là. Au CSA, la vision est plutôt proche de la vision du milieu communautaire du quartier. Alors que le QE, entre autres sur la question de la propriété, est à l'opposé [...] leurs perceptions de la collectivité est des gens se retrouvent dans un bâtiment est que des individus ont des interactions entre eux autres. Mais en termes de projet collectif, ils n'ont pas de vision collective. [Pour le CSA et AG] c'est plutôt gérer collectivement, si on veut l'ensemble du bâtiment. »
— Alex

Toutefois « cet idéal [la gestion collective] a eu la vie courte : le QE a annoncé qu'il voulait devenir propriétaire de sa partie du bâtiment » (La Pointe Libertaire, 2013, p.87). Pour les membres du collectif, la séparation de la propriété met fin à un *non-impossible* important pour eux : *impossible de ne pas* avoir un seul et même bâtiment géré collectivement.

« C'était un deuil à faire super important pour beaucoup d'entre nous sur le fait que ça serait un seul et même bâtiment, une seule et même propriété [...], mais on ne voulait pas aller vers une copropriété et un peu les condos dans les condos. Ce n'est

pas la vision qu'on avait du bâtiment. Donc il y a eu un peu de tensions à ce niveau-là. » — Vic

Particulièrement pour le CSA, la copropriété entre en forte contradiction avec ses principes :

« Le fractionnement de la propriété, qui relève du droit de propriété individuel, se rattache directement à une conception marchande de la société [...] Les militants.e.s du CSA pensent que, politiquement, il y a là une contradiction importante qui n'est pas mise en question. Dans un tel contexte de propriété, certains enjeux de solidarité, de partage et d'entraide, sur le plan tant social que politique et économique, risquent de se poser en termes essentiellement économiques. Les intérêts privés pourront alors facilement se réfugier derrière le droit de propriété. » — La Pointe Libertaire, 2013, p. 88-89.

Devant cette opposition, *impossible* d'avoir une propriété collective (QE) et *impossible de ne pas* avoir de propriété collective (7 à Nous), aucun point d'entente n'existe sans le basculement de l'un ou l'autre. La solution envisagée : diviser la propriété, ce qui permettra au collectif de mettre en œuvre sa vision de gestion collective dans sa section. Résultat, deux entités se créent QE et le Collectif 7 à Nous. À ce moment, le Groupe Mach cèdera le B7 à QE qui, à son tour, donnera 57 % du bâtiment au collectif.

« On peut parler du départ de QE du collectif [comme évènement marquant], car cela mettait fin de concevoir une vision collective, une gestion collective de l'ensemble du bâtiment. » — Alex

Une telle séparation mine la confiance entre les deux parties. D'ailleurs, « le CA de QE a manifesté des craintes que le collectif ne mène pas à bien le projet s'il est en charge des travaux » (Extrait procès-verbal, 13 mars 2013). D'un autre côté, le collectif soulève le possible conflit d'intérêts de QE qui négocie avec Mach pour la cession du bâtiment en entité et, par la suite, négocie avec le collectif pour le transfert de leur section.

Ajoutons à cela qu'en 2013, un deuxième point de divergence émerge, concernant l'utilisation du *Oil Store*. Dans l'entente de copropriété, le droit de propriété de cette section demeure flou. Pour le collectif, l'*Oil Store* doit être inclus dans sa propriété ou encore dans les aires communes de la copropriété¹²⁵. Dans tous les cas, une utilisation de cette portion du bâtiment doit être déterminée. Chacun, QE et le collectif, élabore ainsi un plan d'affaires. D'un côté, QE souhaite en faire une salle d'exposition pour des œuvres artistiques monumentales et une salle multifonctionnelle pouvant être louée. D'un autre côté, le collectif, particulièrement le CSA, s'oppose à cette idée proposant plutôt une écurie chevaline à vocation sociale et un théâtre populaire.

« Mais comme les autres sphères de la société, la culture n'est pas neutre; elle est sous l'influence de la société marchande capitaliste [...] faire du *oil store* une vache à lait impliquera nécessairement un travail important pour le louer pour des mariages, des tournages et des événements d'entreprises; rien qui réponde particulièrement aux besoins du quartier! » — La Pointe Libertaire, 2013, p. 92-93.

Toutefois, aucun consensus sur l'utilisation n'est possible. Les discussions traînent, car il n'y a aucune obligation, pour le moment, de prendre une décision et une entente est *impossible* sans compromis... jusqu'à ce qu'une nouvelle idée soit mise sur la table : l'oasis alimentaire.

« Tant que ce n'était pas obligé de prendre une décision, ça discutait, mais ça restait chacun sur ses positions, ça n'avancait pas [...] ça ne s'est pas réglé jusqu'à ce qu'il y a eu l'idée de l'oasis alimentaire [proposée par un des membres du collectif]. Tout d'un coup, il y a eu un consensus. » — Nath

Le projet d'oasis alimentaire¹²⁶ sera développé plus tard dans une deuxième phase, alors pendant ce temps, QE peut mettre en œuvre son projet de salle d'exposition.

Finalement, en 2014, QE vit une restructuration et le conseil d'administration de QE émet des réticences quant à la poursuite de l'implication de l'organisme dans le B7.

¹²⁵ D'un point de vue légal, certaines aires peuvent être communes dans une copropriété, c'est-à-dire appartiennent à tous (le toit, la cage d'escalier, un local...).

¹²⁶ Ce secteur de Pointe-Saint-Charles est qualifié de « désert alimentaire ». Ainsi l'oasis alimentaire vise à répondre à un besoin de la population en construisant dans le *oil store* des serres pour cultiver des légumes, un marché intérieur et une cuisine collective.

« Bon! Il y a aussi eu beaucoup de défi ensuite avec QE [...] son conseil d'administration, lui, était beaucoup moins impliqué [...] et a commencé à reculer sur le fait d'être propriétaire sur l'ensemble du bâtiment. Finalement on a négocié un amendement à l'entente pour que le collectif devienne propriétaire de l'ensemble du bâtiment puis rétrocède sa partie à la fonderie. » — Vic

Ainsi débute une nouvelle phase de négociation, cette fois-ci entre QE et le collectif, sur les modalités de cession de leur partie du B7. « Des heures de plaisirs », comme le mentionne Vic. En plus de retarder les travaux, car tant que l'entente de cession n'était pas signée, les travaux de réfection ne pouvaient commencer¹²⁷.

Bref, le retrait de QE du collectif illustre plusieurs aspects importants de mode de prise de décision par consensus. Tout d'abord, l'organisme culturel est rapidement séparé¹²⁸ du collectif en raison d'une vision divergente sur la gestion collective du bâtiment et le mode de propriété. Ayant des *possibles-impossibles* différents, il est très difficile, voire *impossible*, d'arriver à un consensus sans un **basculement**. Or, ce basculement n'arrive pas.

« En fait, les consensus sont moins durs à trouver depuis que QE n'est plus là. Ils avaient des positions très opposées entre le CSA et QE. Fac c'est à la fois plus simple, mais c'est moins diversifié. » — Nath

En sortant du collectif, la relation entre ce dernier et QE évolue : le collectif doit désormais négocier avec QE, tout comme avec la Ville et le Groupe Mach. Il devient une partie prenante externe, qui occupera le B7, mais la confiance n'est pas la même qu'entre les organisations dans le collectif.

De plus, le *Oil Store* nous fournit un autre enseignement important. Tant que le consensus n'émergeait pas, les discussions continuaient et chacun de son côté travaillait sur son plan d'affaires sachant qu'il n'y avait pas de terrain d'entente. Puis une nouvelle

¹²⁷ L'entente inclut un délai de un an, après la prise de possession du bâtiment par le collectif, pour que QE se réclame sa partie (donc décide s'il embarque ou non dans le projet). De plus, il est question de la répartition des dépenses du million fourni par le Groupe Mach sur les parties communes.

¹²⁸ Une séparation mutuelle.

idée est mise sur la table, et ce **nouveau possible**, crée une zone de consensus entre les deux parties.

Des consensus?

L'événement marquant entourant QE nous montre que le collectif a vécu des « crises décisionnelles » et que le mode de prise de décision par consensus a été mis à rude épreuve. Lorsque nous avons présenté les deux autres événements marquants, l'ultimatum et le financement, nous avons aussi évoqué la question du consensus. Revenons brièvement sur ces événements.

Dans le cas du squat, le collectif n'arrive pas à un consensus formel : pour certains l'occupation illégale demeure *impossible*. Toutefois, une décision est prise : un ultimatum sera lancé à la ville de Montréal. Le contenu de l'ultimatum demeure flou, on y mentionne seulement que les « acteurs envisageront tous les moyens à leur disposition pour attirer l'attention publique sur ce dossier » (Action-Gardien, 2012, 19 juin). De plus, les discussions sur les actions à entreprendre une fois la date de l'ultimatum atteinte ne sont pas entamées.

Pour ce qui est de l'emprunt, tous, même les plus « radicaux », jugent qu'il est *impossible de ne pas* assurer la viabilité du projet sans passer par l'emprunt. Le consensus est donc atteint par la convergence des positions, c'est-à-dire qu'ils ont tous le même *non-impossible*.

Avec QE, la situation est autre. Premièrement, sur la question de la gestion collective, deux *non-impossibles* s'affrontent; sans basculement, *impossible* d'arriver à un consensus. Résultat, le 7 à Nous accepte la séparation de la propriété, mais ce faisant QE est sorti du collectif¹²⁹. Pour ce qui est du *Oil Store*, les discussions perdurent et le consensus n'est pas envisageable jusqu'à l'arrivée d'une nouvelle idée, un nouveau *possible* : l'oasis alimentaire.

¹²⁹Bien qu'il ne soit pas sorti officiellement au départ, nous avons démontré que très rapidement il est perçu comme une entité autre que le collectif 7 à Nous. Il demeure tout de fois un membre fondateur du projet et un acteur important avec son rôle de négociateur avec le Groupe Mach.

Récapitulons les trois situations :

- 1) Pour le squat, il y a d'un côté un basculement (pas complet) et l'atteinte d'un « faux consensus » par l'adoption d'un ultimatum; une action un peu plus radicale, mais floue. De plus, on évite de discuter l'après-ultimatum.
- 2) Pour l'emprunt, il y a basculement complet, le consensus est atteint.
- 3) Dans le cas de la collaboration avec QE, d'un côté le consensus est inatteignable; pour y arriver, le membre « dissident » est exclu. De l'autre, pour l'*Oil Store*, on y parvient seulement lorsqu'un nouveau *possible* apparaît.

En somme, dans nos situations, le consensus, lorsqu'il y a crise, n'arrive que lorsqu'il y a basculement de *possible-impossible*, d'exclusion d'un membre ayant le *possible-impossible* dissident ou encore de l'émergence d'un nouveau *possible*¹³⁰. Dans le cas contraire, aucune décision n'est prise, mais plutôt les discussions perdurent, on évite le sujet ou bien on atteint un « faux consensus »¹³¹.

« On discute jusqu'à temps qu'un consensus émerge et quand il n'émerge pas, on ne sait pas quoi faire [...] Pas consciemment, mais les fois [où] ça tranche, c'est les fois qu'il y a un *deadline*, c'est demain et on ne peut pas repousser donc là on tranche. Ou, il y a quelque chose de nouveau, qu'on n'avait pas prévu qui règle la question. C'est souvent ça, quand tout le monde n'est pas du même avis, ça prend ça. L'exemple de l'oasis alimentaire en est un. » — Nath

Pour mettre en œuvre le projet, les membres doivent s'accorder sur une position (existante, hybride ou nouvelle) et tous participent à ce processus, même ceux qui n'ont pas de pouvoir décisionnel – le RESO dans ce cas-ci. Ceci crée nécessairement des « crises décisionnelles » pouvant aboutir à une conclusion ou bien rester sans fin.

¹³⁰ Nous n'excluons pas la possibilité qu'il ait consensus au départ – que tous partagent *a priori* les mêmes *possibles-impossibles*. Dans ce cas-là, le moment n'aurait pas été « marquant », n'aurait pas été une « crise », une remise en question de *possibles-impossibles*.

¹³¹ Nous définissons désormais un faux-consensus comme une décision prise et adoptée par tous en raison de sa « nébulosité », c'est-à-dire sa capacité d'être interprétée par différentes personnes sans toutefois être claire. À ne pas confondre avec le « faux consensus » en psychologie, un biais égocentrique, qui est défini comme étant « *a tendency to see one's position on a given dimension as being more common than it is seen by someone holding a different position* » (Mullen, 1983, p.31).

Action collective et consensus

L'action collective est alors déterminée par la prise de décision par consensus qui est à la fois un processus (de prise de décision) et un résultat (la décision ou la non-décision). Le consensus devient alors le principe organisateur du collectif, c'est-à-dire qu'il organise l'ensemble du collectif (son fonctionnement et ses actions). Ce qui est intéressant dans notre cas, c'est que pour éviter de fragiliser l'action collective, les dissensions peuvent être gérées différemment : une expulsion, un faux-consensus ou bien le simple évitement du sujet. Dans d'autres cas, les divergences sont délibérément mises en oppositions, les crises sont alors normales. Pourquoi certains sujets sont-ils évités, alors que d'autres non? Il est *possible* de se confronter, alors que d'autres fois cela est *impossible*.

En voulant sa propre section du bâtiment, QE attaque un *non-impossible* central chez les autres membres du collectif : *impossible de ne pas* avoir une propriété collective. Ce dernier est au cœur du projet collectif. Le collectif refuse cette crise et QE se retrouve hors du groupe. Cet exemple nous démontre que, tout comme pour les basculements de l'ultimatum et du financement¹³², il semble exister des ***possibles-impossibles fondateurs*** pour chaque monde. Sans eux, ce monde n'existe pas; sans B7 autonome et géré collectivement, le monde du collectif ne tient plus, du moins est fortement différent. Les consensus devront alors s'inscrire dans le cadre *possibles-impossibles* fondateurs, devront ne pas les confronter.

Deuxième cas particulier, le faux-consensus. Dans le cas de l'ultimatum, aucune entente n'est *possible*. Le CSA va même jusqu'à mettre en doute sa présence au sein du collectif si rien n'est fait devant l'immobilisme des autorités¹³³. Un autre membre bascule, l'occupation illégale devient *possible*, mais il demeure incertain pour ce membre quand il devra passer à l'action (l'occupation illégale). Pour les autres, les méthodes traditionnelles de pression doivent se poursuivre. D'un côté le CSA souhaite que le collectif soit cohérent avec sa conviction de récupérer le bâtiment à tout prix. De l'autre,

¹³² Pour ces deux événements, nous avons identifié un *non-impossible* qui était en danger : *impossible que le projet du B7 ne se réalise pas*.

¹³³ Quelques semaines ou mois et nous aurions peut-être plus parlé de deux expulsions (QE et CSA)!

certains membres demandent que l'on soit prudent avec les actions agressives telles que le squat. Le collectif adopte un ultimatum en annonçant que les moyens de pression s'intensifieront. Or, on ne dit pas et on ne sait pas lesquels et surtout on n'en discute pas. Le faux-consensus, mi-évitement et mi-décision, permet de mettre en œuvre une action où tous se retrouvent préservant les convictions de chacun... pour le moment.

Finalement le nouveau *possible* est créé par une nouvelle option apportée par un des membres. Dans le cas de l'oasis alimentaire, un des membres, en discutant et participant à d'autres événements, a vu le potentiel du bâtiment pour la production alimentaire. Aussi, nous le verrons plus tard, les membres du collectif s'inspirent d'autres cas de centres sociaux dans le monde confrontant ainsi leurs *possibles-impossibles*¹³⁴.

Bref, afin de préserver l'action collective, les membres « sélectionnent » de façon non-intentionnelle leurs crises. Si elle attaque un principe fondateur, la crise est rejetée, voire le membre dissident est expulsé. Dans le cas où une décision doit être prise et que la discordance est toujours présente, le consensus se fait autour d'une décision floue (faux-consensus). Enfin, il se peut que la décision et par le fait même la crise, soient complètement évités.

Concrétisation

Le consensus, du moins les discussions qui s'y rattachent, semble émerger à un moment particulier. Plusieurs sujets sont volontairement évités, car ils n'ont pas leur place pour le moment. Agissant dans un temps limité¹³⁵, tout ne peut être débattu ou bien soumis au consensus. Pour faire avancer le projet, les membres doivent arriver à un consensus sur des décisions bien particulières, expliquant en partie l'évitement de certains sujets.

« Il y a des sujets qui ont été volontairement mis un peu de côté, car on se disait ok on ne va pas s'obstiner là-dessus maintenant pour l'instant on a un objectif court terme, puis on verra ça plus tard. » — Vic

¹³⁴ Nous approfondirons cette question dans la section *Réflexivité* (page 115).

¹³⁵ Un certain nombre d'heures est accordé à chaque rencontre du Collectif 7 à Nous. De plus, plusieurs membres ont d'autres fonctions et dossiers à l'extérieur du projet limitant leur disponibilité sur le projet.

Dans les trois cas énumérés plus haut, il existait une certaine « nécessité » posée par l'extérieur¹³⁶, c'est-à-dire que la décision devait être prise; sans quoi le projet restait à un point mort ou bien tombait à l'eau. À l'inverse, une décision n'impactant pas le déroulement du projet pouvait être reportée. Par exemple, le B7 sera géré collectivement par ses occupants et usagers. Comment cela se traduira? Le collectif a des pistes d'idées, mais aucune n'est décidée, car ce n'est pas le « moment » selon eux.

« Il y a beaucoup de réflexions, mais aucun modèle de précisé maintenant. Parce que d'abord, si on parle des valeurs générales – gestion horizontale, autogestion –, mais pas de l'ensemble des gens qui vont occuper l'espace, on ne sait pas exactement quelle répartition d'espace ou d'occupant on va avoir. » — Gab

« Bien, probablement qu'on va faire valoir notre point de vue sur la gestion collective. Mais on va voir comment les gens vont accepter ou non. » — Alex

« Je pense que les solutions vont se régler au jour le jour, la piste la plus importante c'est d'être à l'affût et d'être capable des nommer lorsque ça l'arrive et des régler au fur et à mesure. » — Charlie

Un véritable ancrage dans le quotidien. Lorsque la question sera là, on en discutera, et cela même si les membres savent que cela sera un enjeu futur. Ainsi, le consensus se fait sur des décisions « concrètes », c'est-à-dire qui ont un impact perceptible sur le déroulement du projet et non pas des décisions « hypothétiques ». En d'autres mots, le processus de prise de décision par consensus est un processus de concrétisation. « Concrétiser » est l'action de rendre concret¹³⁷ ce qui n'était qu'à l'étape de projet. Par ce processus, les *possibles-impossibles* d'une personne sont confrontés à d'autres.

Dès le départ, nous avons identifié les *possibles-impossibles* comme étant ni rationnels, ni irrationnels, mais bien existentiels. De ce point de vue sartrien, l'existence est définie par les actions. Ainsi, les actions permettent de formuler des hypothèses sur

¹³⁶ Pour l'ultimatum, le dossier du B7 stagne à la Ville. Pour le financement, les coûts des travaux doivent être couverts pour assurer l'occupation légale du bâtiment. Pour QE, les ententes de cession doivent déterminer à qui le bâtiment revient (donc quel type de mode de propriété) et le plan d'affaires du *Oil Store* doit être rédigé pour assurer l'appui de la Ville de Montréal.

¹³⁷ Qui est réel, tangible, perceptible.

les *possibles-impossibles*¹³⁸. De cette manière, la prise de décision par consensus force la concrétisation des *possibles-impossibles*; ils sont mis sous la lumière. Devant la non-réaction de la Ville et la stagnation du projet, le collectif se retrouve devant une situation (concrète) et doit prendre une décision d'action, car pour lui *impossible* que le projet ne se réalise pas. Grâce à la prise de décision par consensus, les différentes positions sont verbalisées et actualisées; elles sont concrétisés. « Moi je pense ceci, alors on devrait faire cela. » La diversité des membres fait en sorte que les *possibles-impossibles* se confrontent. Les différentes positions (éthique de la conviction et éthique de la responsabilité) sont soumises au débat.

Bref, le consensus – en tant que processus – n'arrive pas à tout moment. En fait, il concerne des décisions bien particulières; des « décisions décisives » qui ont un impact immédiat sur le projet. Dans le cas des décisions futures, elles sont écartées. Dans le cas d'une décision décisive, les discussions afin d'arriver à un consensus permettent alors de mettre les *possibles-impossibles* sur la table et de les confronter. La prise de décision par consensus comme processus de concrétisation est alors double : il s'agit à la fois de *situation concrète* et de *rendre concret* les *possibles-impossibles* des membres.

Cependant, les « crises décisionnelles » ont été créé par des événements extérieurs, c'est-à-dire qu'une décision devait être prise en raison de facteurs hors de la portée du collectif. Ainsi, dans les situations exposées, le collectif est en mesure d'adopter une posture réflexive seulement lorsqu'un événement perturbe la mise en œuvre du projet. Est-il possible pour les membres du 7 à Nous de se confronter sans l'intervention d'un agent externe?

L'objet-frontière

Lors de nos entrevues, les participants ont identifié deux éléments qui à leurs yeux étaient importants à cette étape du projet. Le premier est le « document vision », un texte d'une quarantaine de pages expliquant la mission du collectif et la vision à long terme du projet B7. Le deuxième, en cours de rédaction, est le plan d'affaires du projet abondant,

¹³⁸ C'est d'ailleurs par cette méthode que nous construisons les *possibles-impossibles* de nos participants : par les actions posées et les discussions effectuées dans le cadre de nos entrevues. N'oublions pas que la parole est elle aussi par définition un acte.

entre autres, les enjeux de financement du projet. Ces deux documents ont suscité plusieurs vives discussions au sein du collectif. Ceci nous a amené à nous questionner s'il était possible que ces documents pouvaient avoir aidé à favoriser la mise en opposition des *possibles-impossibles*.

Pour nous aider à comprendre cette idée, nous mobiliserons un concept issu de la littérature en management de la créativité : l'objet-frontière (*boudary object*). Dans notre cas, le « document vision » et le plan d'affaires jouent le rôle d'objet-frontière. Une frontière est ce qui délimite deux systèmes, dans notre cas deux mondes, deux membres du collectif.

L'objet-frontière a une double caractéristique de plasticité et de rigidité¹³⁹. « It allows different knowledge systems to interact by providing a shared reference that is meaningful within both systems » (Fischer, 2001). En d'autres termes, il aide à extérioriser sa pensée sur quelque chose de concret qui est signifiant (*that talk back to us*). Ainsi, prenons deux personnes qui tentent de créer un jardin collectif en ville. Ils peuvent, s'ils le désirent, en rester au stade de discussion, c'est-à-dire de discuter comment ils voient le jardin et comment ils devraient le mettre en œuvre. D'un autre côté, ils peuvent aussi en faire un croquis et discuter autour de ce croquis. Le dessin devient alors un objet-frontière. Les deux jardiniers urbains externalisent leur pensée sur la feuille de papier et il est alors possible de confronter leurs idées, ultimement leurs *possibles-impossibles*. Cet objet-frontière permet alors de dialoguer par l'interaction avec l'objet favorisant la confrontation et la compréhension.

Le plan d'affaires est un « objet concret » sur lequel les membres peuvent travailler, discuter, questionner leurs *possibles-impossibles*. Il est nécessaire pour assurer la viabilité du projet, c'est la règle du jeu. Or, il s'agit de jouer le jeu de la société marchande.

Le plan d'affaires, comme objet-frontière, permet alors de poser des questions, tester des hypothèses, de valider, de concrétiser nos *possibles-impossibles* sur un objet, quelque chose qui résiste; d'aller chercher une certaine cohérence.

¹³⁹ « Being both plastic enough to adapt to local needs and constraints of the several parties employing them, yet robust enough to maintain a common identity across sites » (Star, 1989).

« Donc nous devons avoir un plan d'affaires pour montrer qu'il y a quelque chose de cohérent et de complet à montrer. Sans ça, on est encore au même point où on était il y a 7 ans [...] Tu as un projet cohérent et complet quand tu as un projet cohérent et complet pas quand tu as les clés de la bâtisse. » — Nath

Tout le collectif s'entend sur l'importance de réaliser le plan d'affaires, tant pour avoir accès au financement que pour l'avancement du projet en lui-même. Mais ce plan se fait attendre. Cela fait maintenant depuis novembre 2013, que le conseil d'administration a décidé d'élaborer un tel plan.

« Il est urgent que nous avancions au niveau de la vision du projet d'ensemble du B7 [...] Nous avons besoin au collectif de faire l'exercice d'imaginer le projet d'ensemble, de réfléchir plus concrètement [...] Il faut avancer sur l'élaboration d'un projet complet, mais qui reste hypothétique. Il s'agit de faire des essais, de tester des hypothèses, et de réajuster par la suite. » — Extrait procès-verbal, 1^{er} novembre 2013

« C'est au Collectif de développer le modèle qu'on souhaite pour le B7 [...] devront travailler sur les hypothèses pour créer le plan d'affaires vers l'automne. » — Extrait procès-verbal, 20 juin 2014

Ce plan d'affaires avance donc tranquillement. À l'été 2015, une ébauche a été présentée au conseil d'administration des Ateliers 7 à Nous, mais les réflexions engendrées par ce document ont soulevé plusieurs questions illustrant la tension entre l'éthique de conviction et l'éthique de responsabilité que connaît le collectif.

« Le projet idéal envisagé au début des revendications du B7 a évolué. Les données réalistes confrontées aux idéaux initiaux, en plus de l'évolution du contexte économique et politique, obligent à repenser le projet. Il faut savoir quel niveau de concessions on est prêt à faire. » — Extrait procès-verbal, 20 mars 2015

En tant qu'objet-frontière, le plan d'affaires force le collectif à prendre une posture réflexive, l'oblige à se « regarder aller », à se questionner.

« En ouvrant à des projets qui ont moins un bénéfice clair pour la communauté, on perd quelque chose dans l'idée de départ de notre projet. C'est quoi, vraiment le projet? » — Extrait procès-verbal, 15 mai 2015

Cela va même plus loin. Il vient même interroger un *impossible* : la fin du projet. Jusqu'où adopter une posture de responsabilité? Jusqu'où déroger de nos convictions? Jusqu'où le B7 n'est plus le B7 (tel qu'on n'avait imaginé)? Le collectif a donc élaboré quatre scénarios *possibles* : la faillite, la continuation du projet, la retardation du projet et la revente d'une partie du bâtiment. Après discussions et débats, ils ont décidé de poursuivre avec le projet.

« Dernièrement nous nous sommes posé la question de si on continue ou pas. On a pris un papier et un crayon. On n'est pas fou. Ce n'est pas de l'utopie. Actuellement notre truc se tient. Et on est assez responsable pour se dire que si ça ne tient pas, on ne le fait pas. On ne va pas embarquer du monde dans un truc qui n'a pas d'allure. » — Dominique

D'un autre côté, le « document vision » a permis au collectif de se questionner sur les grandes lignes directrices du projet. Quels sont les valeurs qui définissent les Atelier 7 à Nous?

« À ajouter : justifier le besoin d'agriculture urbaine [...] justifier le besoin en éducation populaire [...] pas juste en termes d'espaces de productions [...] Se garder la question de l'intégration d'espaces pour des groupes communautaires comme discussion à venir [...] Miser sur l'effet d'amalgame, de complémentarité des usages [...] clarifier que c'est un projet de quartier, collectif, démarche d'appropriation [...] » — Extrait procès-verbal 13 décembre 2013

Le « document vision », tout comme le plan d'affaires, par sa caractéristique d'être concret, permet au collectif de mieux saisir les différentes perceptions en présence, de les partager et d'en créer une commune. Ainsi, grâce à la rédaction de ce document, les membres se définissent autour d'un réel projet commun, le B7, qui est explicité dans le document vision; il concrétise les *possibles-impossibles*.

Comité vision

Le collectif a mis en œuvre une autre façon de confronter ses *possibles-impossibles* : en adoptant une posture réflexive. Le comité vision, animé par les deux salariés et dont font partie quelques bénévoles intéressés au projet, joue ce rôle réflexif. Le comité se rencontre afin de discuter du projet et de son avancement afin de travailler sur l’articulation entre les actions entreprises et la vision du projet.

« En partant du travail théorique qu’est le document “Vision”, on souhaite se centrer sur les aspects pratiques de la vision, écologie des occupants et programmation. Travailler spécialement sur des modèles économiques alternatifs. *Brainstormer* d’autres projets qu’on pourrait utiliser comme inspiration et les analyser. Inviter des gens à venir présenter leur projet, faire des visites pour connaître d’autres projets. » — Extrait procès-verbal de la première rencontre du comité vision, 25 novembre 2014

Cette espace de réflexion agit alors comme un « chien de garde » et force le Collectif, dont le conseil d’administration, à se poser des questions, à mettre en cause ses actions, ses *possibles-impossibles*. Il permet alors de revenir sur les valeurs fondatrices, donc éviter de tomber dans une éthique que de responsabilité en préservant les convictions d’origines.

« Et c’est pour ça que je trouve que le travail du groupe vision est important. C’est où l’idéal? Pourquoi on n’en parle plus? Et alors, ça nous oblige à chercher des façons de contourner cette réalité qui n’est pas facile et trouver des solutions. » — Jamie

« Je constate que le vrai projet va être le travail conceptuel d’avoir priorisé nos relations entre les valeurs et la réalité concrète tout en gardant une réflexion critique sur l’activité que l’on fait. » — Gab

Surveillant les dérives possibles du projet, le comité vision a le rôle d’assurer une cohérence entre l’idéation du projet et sa concrétisation.

« On essaie de se sortir des discussions abstraites et de construire quelque chose qui est vraiment tenable qui existe. Sans la vision originale, notre chose ne va pas

avoir beaucoup d'intérêt, mais sans la configuration réelle, l'articulation de ces valeurs ne peut pas avoir lieu. De garder une neutralité, de garder un côté qui est de réflexion en soit sur le fait qu'on a fait ça. » — Gab

Pour ce faire, à ce jour, le comité a développé deux méthodes afin de s'aider à réfléchir sur le projet et confronter ses *possibles-impossibles*. Le premier est de revenir sur les valeurs du projet identifiées dans le « document vision » et s'assurer de la persistance de leur présence et de leur cohérence.

« En fait, les valeurs ce n'est pas le comité vision qui les a définis, elles ont été définies au début [...] En pratique, c'est bien de les revoir une fois par an, une fois aux deux ans. Nous comme ça bouge beaucoup, une fois par an c'est correct. Donc dans le comité vision, on les a revues pour s'assurer qu'on était toujours d'accord et qu'on les comprenait pareil. Parce que oui on peut dire alternatif, mais alternatif ça veut dire quoi?¹⁴⁰ » — Jamie

Revenir sur les valeurs permet au Collectif de se questionner sur les actions. Avons-nous pris le bon chemin? Quel était notre but de départ? A-t-il évolué? Deuxièmement, le collectif tente de s'inspirer des autres centres sociaux en Europe et en Amérique du Nord¹⁴¹. Leurs façons de fonctionner, parfois différentes, les amènent à se questionner sur les méthodes empruntées et à s'en inspirer, à en éviter ou bien encore à en inventer, comme nous le montrent ces idées discutées suite à la présentation et l'analyse des autres centres sociaux.

« Négocier avec la Ville l'exemption de taxes, puis que nous offririons des services essentiels; Voir aussi les avantages d'être propriétaire (autonomie...), non seulement les désavantages (coûts, règlements...); Étudier qu'est-ce qu'on peut faire de façon moins réglementaire. Comment contourner les règlements à notre faveur (accès citoyens au chantier, les façons plus facile de pouvoir occuper le

¹⁴⁰ Une formulation très semblable à celle de James, membre d'un centre social à Leeds, que nous avons cité plus tôt (Chatterton, 2010, p.1210) : « Say we all passed a resolution saying that we are now against capitalism, which I always assumed it was, what the fuck does that mean? »

¹⁴¹ Lors d'une rencontre, le comité vision a d'ailleurs étudié les cas de Wichwood Barns (Toronto), Artisan's Asylum (Sommerville, Massachussets), Can Batllo (Barcelone) et Can Masdeu (Barcelone). J'ai eu la chance de visiter ces deux derniers lieux lors de mon passage à Research & Degrowth à l'été 2014. Dans le Can Masdeu, il a été le sujet d'une étude sous une perspective « décroissanciste ». (Voir Cattaneo et Gavalda, 2010 ; D'Alisa et Cattaneo, 2013).

bâtiment par rapport aux permis, etc.) » — Extrait procès-verbal du comité vision, 13 janvier 2015

Se comparer à d'autres exemples a aussi permis de s'identifier comme projet, trouver sa « différence », se confronter et de créer de nouveaux *possibles*.

« Ce qui arrive avec le projet 7 à Nous, c'est un hybride très bizarre, ce n'est pas une occupation [squat]. Avec le comité vision, on a regardé des exemples et à la base on voit un peu les valeurs et ça ressemble beaucoup à ces espaces occupés, mais la réalité budgétaire est absolument différente. Le propriétaire est souvent public (la ville, le gouvernement) alors c'est à eux la responsabilité de payer les travaux, payer les taxes. Ça c'est notre fardeau le plus important au niveau du budget et eux ils ne l'ont pas. Ça veut dire qu'au niveau économique, eux, ils peuvent essayer des façons de fonctionner alternatives – les espaces sont gratuits, l'accessibilité va être vraiment large – [...] Ce n'est pas notre cas à nous. » — Jamie

Cette différence concernant la propriété des lieux constitue pour le collectif une difficulté. *Possible* de jouer le jeu, mais cette action implique plusieurs autres aléas. Il faut d'autre part être prudent pour rester cohérent et ne pas se faire englober par le jeu.

« Je pense que c'est là aussi où on doit essayer d'être plus créatif et [...] le travail de vision nous ramène vers les valeurs. Parce que sinon c'est très facile de parler de locataire. Il y a plein d'espace à Montréal où les gens peuvent louer un atelier. Mais nous on ne veut pas ça. Mais tout est monté dans la société pour qu'on finisse pour aller vers là-bas, mais si on ne veut pas faire ça il faut... c'est un peu comme aller à l'envers de la circulation. » — Jamie

Bref, la réflexivité fait partie intégrante du processus de concrétisation. Il s'agit de se « regarder aller », de prendre le temps de se questionner, voir le chemin parcouru et le comparer à celui qui est désiré. Il permet de confronter nos *possibles-impossibles* en se comparant et faisant un travail introspectif tout en évitant de s'enfermer dans une certaine dérive « pragmatique ». Car, ce n'est pas parce qu'il y a consensus qu'il s'agit automatiquement de la « bonne décision » pour le collectif.

Réflexivité

Dans cet acte, nous avons tenté de comprendre comment le Collectif 7 à Nous arrivait à mettre en œuvre son projet de transformation sociale sans s'éloigner de leurs valeurs d'origines; préserver l'éthique de la conviction. La réflexivité, ou l'art « de se regarder aller » et de se questionner, permet au collectif de tenter d'arrimer les deux postures éthiques de la conviction et de la responsabilité. La prise de décision par consensus, l'utilisation d'objet-frontière et le comité vision sont trois mécanismes permettant aux membres de questionner leurs *possibles-impossibles*.

Tout d'abord, le consensus est un *résultat*, une décision unanime, mais surtout un *processus*. D'ailleurs, il peut y avoir le processus sans arriver à un résultat convaincant; un faux-consensus, une non-décision, une décision reportée... En d'autres termes, on discute de façon consensuelle sans aboutir à un résultat. Ainsi, l'action collective de cette organisation est intimement liée au système de prise de décision par consensus. Le consensus est le moyen d'arriver à mettre en œuvre un projet commun tout comme l'évitement de certaines décisions aide à préserver une certaine complicité entre les membres – empêche la fragilisation de l'action collective. Le consensus devient le **principe organisateur fondateur du collectif**, tout doit passer par ce processus; *impossible de ne pas* fonctionner par consensus. Il permet aux membres d'exposer et confronter leurs positions.

L'utilisation d'objets-frontières, tels que le plan d'affaires ou le « document vision », force à traduire les idées que les membres ont et tout en les soumettant au collectif pour discussion. Le plan d'affaires confronte les convictions et les *possibles-impossibles* fondateurs à l'impératif de rendre le projet pérenne. Dans le cas du « document vision », les discussions portent surtout sur la définition du projet idéal; les convictions à ne pas laisser tomber.

De plus, les membres se sont dotés d'espace de réflexivité, par le comité vision, afin de se « regarder aller », de questionner les choix effectués et réfléchir par rapport au projet initial. Ils s'assurent ainsi d'éviter certaines dérives pragmatiques s'éloignant de leurs *possibles-impossibles* fondateurs.

Acte VI : Communauté & Espace

Mettre en œuvre un projet de transition implique des choix, parfois déchirants, entre l'éthique de conviction et l'éthique de responsabilité. Le collectif 7 à Nous n'a pas été à l'abri de ces choix; plusieurs basculements et confrontations de *possibles-impossibles* fondateurs ont eu lieu et ont même mené aux départs de certains membres. De plus, après plusieurs années de lutte populaire, le collectif n'a toujours pas possession de son espace d'expérimentation.

« Donc, il y a eu des phases de découragement, des phases de « on arrête tout, ce n'est plus possible »... Finalement, Aller! On donne un coup, la cession c'est pour bientôt! Des hauts et des bas avec peu d'énergie vive au conseil d'administration actuellement, c'est une des choses qu'on discute actuellement. » — Vic

Dans cette section, nous tenterons d'interpréter les facteurs qui ont fait en sorte que le collectif et le projet tiennent toujours. Nous verrons que la prise de décision par consensus est un moyen nécessaire de répartition du pouvoir favorisant l'implication d'une diversité des membres. Ceci permet au projet de se construire une identité collective; « un nous » fort autour d'un objectif commun qu'est la réappropriation de leur espace.

Consensus un non-impossible

Les résultats que nous avons fait ressortir du cas B7 amènent à se poser de sérieuses questions sur les différentes théories portant sur la prise de décision par consensus en organisation. D'ailleurs, la littérature en gestion ne s'intéresse qu'au consensus stratégique (*strategic consensus*) en entreprise de l'équipe dirigeante dans le but d'évaluer la performance et efficacité de ce type de « processus » décisionnel.

Pour plusieurs auteurs, le consensus est défini comme le résultat (*outcome*) d'une décision de groupe : « general agreement among all or most¹⁴² » (Dess et Priem, 1995,

¹⁴² Même que le consensus peut ne pas signifier unanimité dans cette définition.

p.401). Il s'agit d'un abus de langage dans la littérature, car comme le démontre Kellermanns et al. (2005) dans leur revue de littérature sur les théories du consensus en organisation, la terminologie utilisée pour désigner le consensus avant les années 60 était accord (*agreement*) ou cohésion (*cohesiveness*)¹⁴³. D'ailleurs, sur les treize études étudiées¹⁴⁴, toutes définissent le consensus comme un résultat : « level of shared perception, agreement, degree of perceptions, general agreement by all or most, level of agreement, shared understanding, shared cognitions, agreed with and supported the chosen strategy »¹⁴⁵.

Pour ce qui est de notre cas, il s'agit plutôt de l'inverse. L'importance est dans le processus et non pas dans le résultat. La prise de décision par consensus est le principe organisateur du Collectif 7 à Nous, il assure le bon déroulement de l'action collective. Le consensus permet la participation de tous les membres aux prises de décisions et le partage des différents points de vue. Un point de vue partagé par Yates (2014) : « A certain kind of communication and negotiation, enacted through fidelity to the practices of consensus decision-making, was a precondition for good decisions, sensible group norms, and thus the production of communal living » (p.11).

Nous avons vu que le résultat peut même être nul (aucune décision). Cela pose un beau problème pour les recherches citées plus haut, car elles évaluent la performance et l'efficacité des processus de décisions; une absence de décision est un échec. Or, pour nos membres, comme pour Chatterton (2010), une non-décision ne signifie pas un échec. Il se peut juste qu'il ne soit pas le temps de la prendre, par exemple pour la gestion collective, ou bien qu'il faille poursuivre les discussions. L'évitement de certaines décisions – ou leur report – permet de préserver le bon fonctionnement de l'action collective.

¹⁴³ Les auteurs définissent le consensus comme « the shared understanding of strategic priorities among managers at the top, middle and/or operating levels of organization » (2005, p.721).

¹⁴⁴ Cinq d'entre elles ont été publiées dans le *Strategic Management Journal*, deux dans *Journal of Management Studies* et *Academy of Management Proceedings*, une dans l'*Academy of Management Review*, *Journal of Management*, *Journal of Marketing* et *International Studies of Management & Organization*.

¹⁴⁵ Tiré de Kellermanns et al. (2005, p. 721) *Table 1 Definitions of Strategic Consensus and Related Constructs*.

D'autre part, les études recensées par Kellermanns tentent de comparer ce mode de prise de décision à d'autres, tels que le vote (Tjosvold et Field, 1983) ou l'avocat du diable¹⁴⁶ (*dialectical inquiry*) (Schweiger et al., 1986). Dans tous les cas, des avantages¹⁴⁷ et désavantages¹⁴⁸ sont mis en avant; la méthode par consensus est donc un moyen parmi tant d'autres. Pour Hall (1971), dont les idées sur cette question sont proches des nôtres, le consensus est davantage un processus permettant une meilleure exploration des problèmes en ouvrant une controverse (*open controversy*) ou une « crise », comme nous l'avons identifié.

Par ailleurs, Tjosvold et Field¹⁴⁹ (1983) notent que la prise de décision par consensus est plus efficace s'il s'agit d'un contexte de coopération plutôt que de compétition. Il y aurait alors un « contexte social » bien particulier qui favorise l'utilisation du consensus. Dans un cas de compétition, le vote serait plus efficace. Selon ces auteurs, dans un contexte de coopération, le consensus émerge plus rapidement, tandis que dans un contexte de compétition la décision est prise plus rapidement par le vote. Cependant, pour le Collectif 7 à Nous, le consensus n'est pas une méthode parmi d'autres, c'est un *non-impossible; impossible de ne pas* prendre de décision sans consensus.

Pouvoir et organisation

Crozier et Friedberg (1977) s'intéressent génériquement au même sujet que le nôtre : l'action collective. Ainsi, ils se demandent à « quelles conditions et au prix de quelles contraintes l'action collective, c'est-à-dire l'action organisée, des hommes est-elle possible » (p.15). Dans notre cas, notre question est comment un collectif met-il en œuvre – ou comment s'organise-t-il – un projet alternatif ? Pour ces auteurs, l'action n'est pas « un phénomène naturel », mais plutôt un « construit social », ce avec quoi nous sommes d'accord.

¹⁴⁶ Le groupe est séparé en deux et l'un doit jouer l'avocat du diable.

¹⁴⁷ Par exemple: facilite l'implantation de décision (Browdin et Bourgeois, 1984 ; Quinn, 1980), l'acceptation individuel des décisions (Priem et al., 1995), coopération future et sentiment d'appartenance (Schweiger et al., 1986).

¹⁴⁸ Le phénomène de *group thinking* (Janis, 1972) ou bien l'échec de consensus dans les situations de compétition (Tjosvold et Field, 1983).

¹⁴⁹ Son étude se base sur une expérience contrôlée où des groupes étaient amenés à prendre une décision dans un contexte de coopération ou de compétition avec un mode de décision par consensus ou vote.

Les auteurs ont travaillé sur l'action collective au sein d'une organisation dont le jeu était central dans l'action stratégique de l'acteur, car ce dernier, ayant une marge de liberté, cherche à atteindre ses objectifs. La théorie de l'acteur stratégique se fonde sur la centralité du pouvoir. « [T]oute structure d'action collective se constitue comme système de pouvoir » (p.25). « Ceux qui par leur situation, leurs ressources ou leurs capacités [...] sont capables de les contrôler, utiliseront leur pouvoir pour s'imposer face aux autres » (p.24). Le pouvoir est alors partout : « le pouvoir comme dimension fondamentale et inéluctable de toute relation sociale » (p.32). « Car c'est à l'intérieur de ces contraintes, autour de l'organigramme et des règles officielles que l'organisation secrète ses propres sources de pouvoir » (p.83). Ces chercheurs identifient quatre sources de pouvoir : l'expertise, le marginal-sécant, les flux de communication et information et l'utilisation des règles organisationnelles.

Cependant, l'organigramme des Ateliers 7 à Nous est plutôt simple : aucun supérieur, tous sont sur un même pied d'égalité. Il y a certes le conseil d'administration, mais les bénévoles du comité vision, les employés, les stagiaires peuvent y assister et participer. Par ailleurs, les informations et communications sont disponibles à tous¹⁵⁰. Normalement, dans une prise de décision par consensus, les participants doivent être prêts à partager le pouvoir (*willingness to share power*) (Briggs, 2001). De cette manière, il y a une certaine « allergie » à imposer son pouvoir sur les autres. Le collectif 7 à Nous a d'ailleurs mis en place plusieurs mécanismes pour éviter la prise de pouvoir ou l'influence d'un groupe particulier : alternance des rôles d'animateur et de prises de notes à chaque rencontre ou des tours de table lors des discussions.

De plus, jusqu'au début de l'année 2013, il y avait une certaine liberté pour les présences au conseil d'administration. Le CSA était d'ailleurs souvent bien représenté par deux ou trois personnes leur attribuant un pouvoir potentiellement plus élevé. Afin, de ne pas disproportionner les voix, le collectif a adopté un nouveau fonctionnement, afin qu'un seul représentant par membre soit présent.

¹⁵⁰ Membres et bénévoles ont accès à tous les documents via des sites internet de partage de documents. De plus, au début de chaque comité vision, un suivi des avancements du projet et des décisions prochaines est fait.

« Ça veut dire qu'il faut que t'aille des modalités qui font que ni une des organisations ne peut imposer à l'autre, ni une autre peut imposer à l'autre. Il faut que des mécanismes que dans l'ensemble on peut arriver dans une position où les deux parties soient confortables. » — Alex

Il ne s'agit pas ici de nier « tout pouvoir » ou encore l'absence de règle au sein collectif, mais bien de comprendre que le collectif par l'utilisation des règles organisationnelles et la diffusion d'informations tente de faire une répartition « plus équitable » du pouvoir entre les membres. De plus, la prise de décision par consensus confère un pouvoir très puissant à chaque membre – la possibilité de bloquer une décision –, mais cela pour tous les membres.

Le processus par consensus postule l'objectif commun et le partage de pouvoir; la décision est *notre*. Ce mode de prise de décision tend, en principe, à équilibrer le pouvoir entre les membres en leur donnant un droit de veto. Ainsi, dans le cas d'un éloignement avec ses *possibles-impossibles*, un membre peut créer une crise décisionnelle – en proposant une action ou bien en refusant une. Cependant, comme nous l'avons noté plus haut, rien n'empêche la non-résolution du conflit.

Il en reste que si la décision s'éloigne trop de l'éthique de conviction (le projet a subi une dérive) ou de l'éthique de responsabilité (le projet n'est pas réaliste), le membre se retire du collectif auquel il ne s'identifie plus : QE ne souhaite pas participer à la gestion collective, il se retire; le CSA ne se retrouve pas dans l'inaction du collectif fasse à l'immobilisme de la Ville et souhaite occuper le lieu, le groupe menace son retrait. Bref, un membre se retrouve et s'identifie aux décisions prises par le collectif.

La diversité

La prise de décision par consensus permet à tous les membres d'avoir leurs « mots à dire » sur le projet. Pour le collectif, la diversité des membres en fait une force du projet.

« Les débats, les visions différentes ont toujours fait partie du Collectif 7 à Nous. Mais moi, c'est quelque chose que je trouve extrêmement riche; d'avoir le point de vue d'un architecte, d'une citoyenne, d'un groupe libertaire, du milieu

communautaire. Tu mets tout ça ensemble, ça amène beaucoup plus de réflexions, des discussions et d'avenues assez innovantes que quand c'est seulement des milieux affinitaires qui discutent entre eux. » — Vic

Cependant, pour certains, la diversité au cours des années s'est dégradée au courant des années.

« On n'a pas une grande diversité. C'est sûr que le point de vue du CSA va être différent du point de vue d'un architecte et différent d'Action-Gardien. Mais je pense qu'avec le temps, un peu comme les vieux couples, ils finissent par se ressembler. » — Jamie

« Il y a un équilibre en ce moment. Tout le monde se connaît, ça fait longtemps qu'on travaille ensemble. Des fois, une question sera posée et on peut quasiment dire d'avance ok elle va dire ça, lui va dire ça... Une nouvelle personne brouillerait cette carte-là. Est-ce que c'est bon ou mauvais, ça c'est une autre histoire. Mais ça changerait. Fac il y a peut-être aussi une résistance au changement derrière. Là on est habitué de travailler ensemble. » — Nath

Ce côtoiement d'année en année facilite le fonctionnement par consensus – les membres sont habitués de travailler ensemble. Or, il réduit les confrontations de *possibles-impossibles*, certains sujets sont évités pour ne pas choquer, diminue l'efficacité du processus réflexif et augmente les risques d'établissement de relations de pouvoir informelles. Une des options serait alors d'inclure de nouveaux membres au conseil d'administration, afin de raviver les énergies. Une option sérieusement envisagée dernièrement au mois de juin 2015, mais questionnée.

« C'est une discussion récurrente [l'ajout de nouveaux membres au CA]. À toutes les fois qu'on pose cette question-là, il y a toujours... une des questions c'est si on prend cette personne-là, tout d'un coup on vient de lui dire oui tu vas être dans le projet, si c'est un locataire potentiel [...] L'autre risque c'est de fatiguer quelqu'un avant le temps, parce qu'on est quand même loin de réaliser le projet et ça fait quand même un petit bout de temps qu'on le travaille [...] C'est extrêmement terre à terre et long et ardu comme discussion. » — Nath

L'ajout d'un nouveau groupe viendrait ajouter une diversité, de nouveaux *possibles-impossibles*, permettant de questionner davantage les membres et, peut-être, faire avancer le projet. Cependant, cela risquerait de réduire le niveau de cohésion élevé – spécialement si le nouveau membre n'a jamais fonctionné par consensus. Car, nous avons vu que la prise de décision par consensus est un héritage de la culture et de l'histoire de Pointe-Saint-Charles. Le B7, étant ancré dans son territoire, est aussi enraciné dans ses pratiques sociales et culturelles.

Un projet collectif

Le B7 est alors vu comme un projet collectif. L'action collective prend son sens dans la réalisation (tous ensemble) de notre projet. Il s'agit ici plus que d'un contexte social de coopération, mais de présupposer que la réalisation collective est plus grande que la somme des réalisations individuelles¹⁵¹.

« C'est porter par quelque chose de plus grand que chaque individu qui en fait partie. Tantôt tu me parlais de Élie et Jonathan¹⁵², eux autres ont vraiment porté ce projet-là au départ, surtout pour le CSA, mais le fait que ces individus-là peuvent se retirer du projet et qu'il continue à fonctionner, pour moi ça en dit beaucoup [...] Tu vois, quand je dis ça dépasse les individus, c'est comme si le projet est devenu plus grand que les individus qui le font. » — Charlie

Pour les citoyens, participer au projet devient même une façon de se l'approprier de faire partie du collectif.

« J'ai vu le changement de la part des participants, la perception par rapport à ce bâtiment-là. Au début, il y a beaucoup de préjugés, les participants c'est beaucoup des gens vulnérables et un des moyens de se défendre s'est de mettre des frontières entre eux et les gens qui ne leurs ressemblent pas. Quand des jeunes militants et militantes arrivaient et leur parlaient d'anarchisme ou d'anticapitalisme, les

¹⁵¹ Un présupposé plus anarchiste qu'utilitariste : « This approach [consensus] often relied on anarchist interpretations of collectivism and the ultimate benign qualities of human nature ; the belief that society will be bettered through the achievement of collective goals rather than individual aspirations ; and subsequently the importance of building a commons managed by those who depended on the given resource » (Chatterton et Pickerill, 2010, p.481).

¹⁵² Deux membres du CSA très présents au départ du projet. Ils se sont retiré, mais suivent toujours le projet (noms fictifs).

participants avaient peur [...] Mais après ça, de voir qu'ils étaient consultés [...] et il y a eu de plus en plus de mobilisations et on participait à ça et les intéressaient. Le changement de perception entre le CSA qui est quelque chose un peu marginal, comme intrusif, c'est des jeunes qui arrivent à la Pointe et veulent partir quelque chose qui ne nous ressemble pas. On est passé de ce discours-là à c'est notre place cet endroit-là, quand est-ce que ça va commencer le B7, on veut participer.» - Charlie

Ceci nous mène à l'idée de voir le Collectif 7 à Nous comme une communauté. Pour Ferdinand Tönnies (2010), la communauté se fonde sur la volonté organique, c'est-à-dire des liens principalement affectifs (plaisir, habitude, mémoire), contrairement à la société qui se constitue sur une adhésion volontaire et utilitariste. Dans des termes opposés à Tönnies, Durkheim (1967) propose que l'homme possède à la fois « deux consciences : l'une qui nous est commune avec notre groupe entier, qui par conséquent n'est pas nous-mêmes, mais la société vivant et agissant en nous; l'autre qui ne représente au contraire que nous dans ce que nous avons de personnel et de distinct, dans ce qui fait de nous un individu » (p.121). La thèse de Durkheim est que notre société tend vers une solidarité organique (une dominance de la deuxième conscience) au profit d'une solidarité mécanique (la première conscience) qu'ont connue les sociétés avant la nôtre en raison de la division du travail.

Ce qui est intéressant avec le B7, c'est que notre cas semble aller dans la direction contraire; c'est-à-dire une plus grande conscience collective. Pour le collectif, il y a un réel sentiment d'appartenance au projet. N'oublions pas que seulement un membre actif sur le CA occupera le bâtiment (le CSA), les autres participent à un projet bénévolement qu'ils n'occuperont même pas (Action-Gardien, la citoyenne, l'architecte et le RESO). De plus, nous l'avons noté en début d'exposé, le projet est ancré dans un territoire bien particulier : celui de Pointe-Saint-Charles où le sentiment d'appartenance et de prise en main collective est très fort.

Cette thèse reste ouverte en raison du stade où en est le projet. L'arrivée des salariés dans l'équipe de travail et la venue potentielle de nouveaux membres au CA renforceront-elles la conscience collective des Atelier 7 à Nous? Ou au contraire,

accentueront-elles la division des tâches et l'interaction utilitariste entre les membres? La question reste ouverte. Néanmoins, cette forte conscience collective actuelle aide à préserver le projet collectif. Un des raisons est que le collectif marche dans une seule et même direction : la réappropriation de son espace par l'acquisition du B7.

Vers des espaces d'autonomie?

D'emblée, le B7 nous démontre que pour le collectif, la transition – le changement social – passera par la réappropriation de son espace. L'objectif du collectif est de créer un espace ouvert où une multitude de projets s'activeront. Selon ses membres, les Ateliers 7 à Nous transformeront la société par sa mise en œuvre et son contenu :

« Ne serait-ce de dire qu'un projet est réapproprié par une communauté, qu'on arrache ça à un promoteur immobilier et qu'on est capable d'en faire un lieu où les personnes de la communauté, des gens qui ont des projets, peuvent s'implanter à l'intérieur du bâtiment, participer à réfléchir le “vivre ensemble à l'intérieur du bâtiment” » — Vic

« On va réinventer une façon d'être bien, où le citoyen, où les besoins de la population vont être répondus et qui vont vraiment contrôler le produit. » — Nath

« Donc finalement, je pense que le B7 est ça : on devient un petit exemple qu'il est possible de travailler différemment » — Jamie

Cet espace devient alors un lieu où les participants reprennent le contrôle de leur autonomie. Notre proposition ici est que le B7 est un *espace d'autonomie*¹⁵³. Il vise à permettre de se retirer de la société actuelle jugée inapte à répondre aux besoins de sa population, pour expérimenter un nouveau « vivre ensemble ». Bref, un véritable projet autonome, au sens de Castoriadis, de créer et d'instituer de nouvelle signification sociale.

¹⁵³ Aussi nommé *free space* (Polletta, 1999) et *autonomous geographies* (Chatterton, 2010), Il existe plusieurs exemples de ces espaces d'autonomies : les premiers étant les centres sociaux autogérés italiens qui existent depuis la fin des années 60 (Ruggiero, 2000; Mudu, 2004) et qui ont, en autres, inspiré des expériences en Angleterre (Chatterton, 2010; Chatterton et Pickerill, 2010) et à Barcelone (Yates, 2014). Ces espaces ont connu une popularité grandissante (tant d'un point de vue activiste qu'académique) avec la montée du mouvement altermondialiste (Maeckelbergh, 2011) et anticapitaliste (Chatterton et Pickerill, 2010). D'ailleurs, les membres du B7 s'inspirent de certains centres sociaux barcelonais.

En fait, plusieurs disciplines se sont intéressées à la question des espaces d'autonomies¹⁵⁴ (géographie, sociologie, anthropologie) – sans toutefois les dénommer de cette façon – et selon différentes perspectives (altermondialiste, anticapitaliste, anarchiste, féministe). Dans tous les cas, l'espace d'autonomie a une double fonction : résister/échapper à l'oppression et créer/expérimenter une nouvelle socialité.

« Free space concept shows that the oppressed are not without resources to combat their oppression. In the dense interactive networks of community-based institutions, people envision alternative futures and plot strategies for realizing them » - Polletta, 1999, p.3

Au départ, nous devons nous situer dans la lutte originale; celle entourant les terrains du CN. En demandant d'emblée l'acquisition des terrains par les pouvoirs publics puis en organisant une opération populaire d'aménagement, « ce que les gens revendiquaient c'était avoir un mot à dire sur le développement de ce secteur-là. » (Alex).

« Le B7 au niveau symbolique ça représente la lutte citoyenne pour respecter leur droit. Bon on le voit, il y a les grands pouvoirs ou les gens qui sont plus privilégiés au moment de prendre les décisions [...] décident de ce qui se passe et puis après les gens qui vont être directement affectés par ces décisions ne sont jamais consultés. Dans ce cas-ci, le B7 a été l'exemple du contraire : c'est nous qui allons être affectés par votre plan d'aménagement. Il y a nos besoins, notre réalité et agissions en conséquence. » — Jamie

Le cas du B7 nous montre qu'il s'agit d'abord d'une volonté de se prendre en main, d'avoir son mot à dire sur des projets de développement qui affecteront un quartier¹⁵⁵. Ainsi, pour les gens impliqués, il ne s'agit pas de « s'en laisser imposer », mais plutôt de se donner la capacité de pouvoir agir dans leur milieu, d'établir les règles du jeu.

Le projet s'inscrit donc dans une vision plus large de contrôle sur son territoire. Toutefois, il est aussi un lieu physique; un bâtiment sur un terrain. Son appropriation crée

¹⁵⁴ D'ailleurs certaines recherches que nous citerons ont adopté une méthodologie ethnographique : Chatterton (2010), Chatterton et Pickerill (2010), Maeckelbergh (2011), Ruggiero (2000) et Yates (2014).

¹⁵⁵ Voir section lutte populaire

de cette manière un nouvel espace pour la communauté. De cette façon, le B7 est un véritable espace d'expérimentation pour répondre à des besoins mal ou non satisfaits par la société marchande – par le marché privé ou par le marché public aussi appelé l'État.

« Oui ça l'a un potentiel de transformation sociale [...], mais ça va toujours être le même objectif : répondre au besoin de la société par la société puis en changeant un peu plus la société en le faisant. » — Nath

« La transformation sociale, je pense que c'est d'être capable d'avoir un lieu très large qui offre pour des choses, des espaces, des possibilités gérées par la communauté, utilisée par la communauté. » — Charlie

« Tu as une situation de crise [économique] et que les administrations publiques ne s'occupent plus de ça pour "x" raisons [...] tu te ramasses dans une occasion propice pour lancer un projet. Les forces sociales, alternatives, reprennent le truc en main. On est dans cette perspective. » — Alex

L'objectif du B7 est donc de créer un lieu ouvert où plusieurs projets pourront participer à une transformation sociétale. Les activités qui animeront ce lieu ne sont toutefois pas déterminées; il s'agit d'expérimenter, de créer, de (re) découvrir. En somme, il s'agit d'un véritable espace d'autonomie :

« [T]hose spaces where there is a *questioning* of the laws and social norms of society and a *creative* desire to constitute non-capitalist, collective forms of politics, identity, and citizenship. » - Pickerill and Chatterton 2006, p.1, nous soulignons – *autonomous geography*

« [F]ree spaces and their analogues refer to small-scale settings within a community or movement that are *removed* from the direct control of dominant groups, are voluntarily participated in, and *generate* the cultural challenge that precedes or accompanies political mobilization. » - Poletta, 1999, p.1, nous soulignons – *free space*

Cette quête vers l'autonomie comprend deux dimensions complémentaires : un retrait (*questioning, removed*) et une création (*creative, generate*). Il s'agit donc bel et bien de se libérer, en partie, de la société de croissance et d'entreprendre un « faire

différent », et cela grâce à un espace. Cependant, le projet n'est pas encore arrivé à l'appropriation complète des lieux; le B7 demeure inoccupé.

Sans cet espace, il est très difficile pour le collectif de traduire leur projet. En fait, comme ils ne sont pas encore propriétaires, il est impossible pour eux d'entreprendre les travaux de réfection du bâtiment donc de commencer à concrétiser leurs idées. Pourtant plusieurs efforts ont été déployés : signer un bail de location, création d'un compte en fidéicomis, négociation pour une cession hâtive, séparation de l'entente avec le 7 à Nous de l'accord de développement... Toutefois, aucune n'a été acceptée par le Groupe Mach¹⁵⁶. Résultat, le collectif se retrouve, pour le moment, « sans lieu » et même sans savoir quand ils en auront possession (sans échéancier); une situation très difficile pour eux.

« Il nous manque des échéanciers pour concrétiser le projet. Telle date on a la possession, telle date les travaux commencent. Les groupes qu'on a approchés en 2012 et qui voulaient un espace, imagine-toi qu'ils sont ailleurs en 2015. Des gens qui voulaient venir faire des corvées au B7 ou qui voulaient s'impliquer d'une façon ou d'une autre, pour l'instant on en sait pas comment les impliquer [...] C'est juste que la phase d'attente de transition est tellement longue. » — Vic

« Et nous le problème c'est qu'on ne le [l'échéancier] contrôle pas, on ne sait pas quand on va pouvoir rentrer, on manque d'informations. » — Jamie

Le lieu devient un contexte nécessaire pour la réalisation du projet d'autonomie, un abri pour se protéger et entreprendre le renouveau. Ceci nous montre l'importance d'un lieu dans un projet alternatif. Ce lieu agit comme contexte de traduction des idées, des idéaux, des valeurs du collectif. Il permet d'expérimenter et de créer leur projet. Sans ce lieu concret, il est très difficile, voire impossible pour eux de réaliser leur projet.

« Tout doit passer par un lieu. Où lieu, le bâtiment, va agir comme un contexte de traduction ou de transaction de tous ces enjeux. » — Gab

¹⁵⁶ Une des explications pourrait être que la cession du B7 est incluse dans l'accord de développement entre la Ville et le promoteur. Dans le cas d'une mésentente entre les deux parties, il est possible pour le Groupe Mach d'annuler l'accord et par le fait même la cession du B7 pour laisser ses terrains en fiche.

En somme, nous avons tenté de comprendre comment le collectif arrivait à mettre en œuvre son projet et cela malgré le fait qu'après plusieurs années de lutte, il n'a toujours pas possession de son espace, et cela en ayant vécu plusieurs basculements et déchirements. D'emblée, le processus par consensus devient le médiateur nécessaire (un *non-impossible*) pour prendre des décisions et confronter les *possibles-impossibles* des membres. Ce mode de prise de décision, un héritage culturel de Pointe-Saint-Charles, permet d'établir un pouvoir à la base équitable à tout membre qui considère que les décisions s'éloignent de ses convictions. De plus, la diversité du collectif a le potentiel de forcer la confrontation entre des membres ne partageant pas les mêmes *possibles-impossibles*, mais s'est atténuée après des années de luttes épuisantes. Finalement, la constitution d'un « nous » fort, d'une conscience collective, permet de préserver une dynamique de groupe où la réalisation collective l'emporte sur la réalisation individuelle dans un seul et même objectif : la réappropriation de leur espace.

Épilogue

« Pour moi, le Bâtiment 7, c'est comme un univers de possibles... un univers de possibles pour la communauté. » — Charlie

Tout au long de ce mémoire, un questionnement nous hantait : comment entreprendre la transition vers des sociétés de post-croissance? Nous avons vu dès le départ que les expérimentations en cours pouvaient servir d'exemple intéressant afin d'aborder cette interrogation, et cela, même si elles n'étaient pas liées explicitement à la décroissance soutenable. Pour répondre à ce questionnement, nous avons exploré la mise en œuvre d'un cas montréalais; le Bâtiment 7 à Pointe-Saint-Charles.

Premier apport de notre étude pertinent pour la décroissance : pour aboutir une alternative doit reposer sur un *non-impossible* clef : *impossible de ne pas faire différent*. La réalisation du projet du B7 tourne autour de cette volonté de transformation sociale par la forme (l'appropriation et création de l'espace) et le contenu (ce qui occupera le bâtiment).

Pour y arriver, la mise en œuvre se fait « au quotidien », c'est-à-dire des actions pratiques qui réalisent *ici et maintenant* la vision de leur monde¹⁵⁷.

« Il y a des modalités, des principes (démocratie directe, etc.), mais c'est la pratique qui va nous montrer qu'on peut bâtir un espèce de modèle général. » — Alex

« Je pense, ce qui est pratique dans la vie, au jour le jour, ça plus d'impact sur la vie des gens qu'en théorie. » — Jamie

C'est en faisant, en posant des actions – ou des intentions d'actions –, en soulevant des situations que le Collectif 7 à Nous confronte ses *possibles-impossibles*. C'est aussi de cette façon qu'ils mettent en œuvre leur projet alternatif, donc tentent de changer la société; construisent leur monde.

¹⁵⁷ Ce que nous avons identifié au départ comme étant la préfiguration.

En d'autres termes, le projet, par les actions et les décisions, devient le moyen d'expression des fins des participants; il *préfigure* la transformation sociale souhaitée. Ainsi, par la confrontation, la discussion et la réflexion, des basculements sont *possibles*, tout comme l'émergence de nouveaux *possibles*.

Le deuxième apport pertinent pour la décroissance est celui de la coexistence. Encore une fois, cela semble un concept parfois oublié par les objecteurs de croissance. Les alternatives, qu'ils soient des propositions politiques¹⁵⁸ ou encore des expérimentations¹⁵⁹, semblent être envisagées dans un monde isolé. Or, ces alternatives évoluent bel et bien dans des structures de contraintes¹⁶⁰.

« Parce que selon le zonage on ne peut avoir qu'un type d'utilisation. Il a des trucs comme ça où si on voulait faire un espace de résidence pour les gens qui veulent nous visiter, et bien non on n'a pas de permis. Alors, il y a beaucoup de contraintes que nous on a une idée idéale, mais après quand on essaie de la mettre en réalité beaucoup de chose qui d'obligent à être plus créatif [...] Peut-être il faut créer une nouvelle case » — Jamie

« Mais tu te retrouves *encarcané* quand même avec toutes les contraintes qui sont imposées [...] On parle beaucoup moins de militantisme, on parle beaucoup moins de projets qui se veulent autogérés, qui se veut en dehors. » — Vic

Le collectif se retrouve alors tiraillé entre une position d'éthique de la conviction et d'éthique de la responsabilité. Des *possibles-impossibles* s'opposent et les membres doivent ensemble arriver à une décision sans perdre de vue leurs convictions (les *possibles-impossibles fondateurs*) ni tomber dans un aveuglement dogmatique. Ainsi, il s'agit d'adopter une posture de *jouer avec* et de *jouer contre* le jeu. Jouer avec le jeu pour empêcher son expulsion, par exemple assurant une certaine viabilité économique, mais aussi pour se permettre une autonomie dans la réalisation du projet, se protéger

¹⁵⁸ Tel que le revenu de base, dotation inconditionnelle d'autonomie, monnaie locale, nouvelle économie.

¹⁵⁹ Coopérative, écocommunauté, squats...

¹⁶⁰ Pour Samuel Alexander (2013), les structures de contraintes (*structure of constraint*) rendent difficile l'adoption d'un mode de vie basé sur la simplicité volontaire. Par exemple l'urbanisation favorisant l'utilisation de la voiture ou la vente de produit individuel plutôt qu'en vrac. Une des solutions serait alors de reverser ses structures (rendre les choix moins écologiques plus difficiles) par la politisation du mouvement de simplicité volontaire. Par contre, ceci pose de grands enjeux de mobilisation populaire.

derrière le droit de propriété. Le collectif peut aussi jouer contre le jeu, c'est-à-dire bousculer les règles, confronter les joueurs pour les forcer à adopter un nouveau système d'action. Pour le B7, l'ultimatum en est un exemple. Ainsi, il est possible de transformer le jeu, modifier les règles en jouant avec ou contre le jeu, l'expropriation populaire en est la preuve. Jouer avec le système c'est aussi profiter des avantages de ses règles et les tourner contre lui.

Cette idée qu'il est *possible* de jouer avec le jeu afin de le battre, c'est questionner le postulat de toujours confronter le système auquel on s'oppose¹⁶¹. Cela implique qu'une alternative doit à la fois jouer avec et jouer contre cette même société qu'elle combat tout en restant cohérent avec son objectif.

Afin d'assurer la cohérence du projet, les membres doivent adopter une posture réflexive pour arriver à questionner leurs décisions et remettre en cause leur choix; confronter leurs *possibles-impossibles*. La prise de décision par consensus a démontré plusieurs avantages sur ce point en permettant la confrontation des *possibles-impossibles* et en donnant un pouvoir équilibré à tous les membres de bloquer une décision qui contrevient à leurs convictions.

Le Collectif 7 à Nous s'est d'ailleurs doté d'espace de réflexivité pour « se regarder aller » et remettre en question leurs choix. L'utilisation d'objet-frontière, le plan d'affaires et le « document vision », a permis aux membres de considérer le réalisme du projet (éthique de la responsabilité) dans le premier cas et la poursuite des valeurs d'origine (éthique de la conviction) pour ce qui est du deuxième objet. De plus, le comité vision joue le rôle de chien de garde afin d'assurer que le projet reste « dans la bonne voie ».

Finalement, le fait que le collectif n'a toujours pas possession du bâtiment nous amène à nous questionner sur la « réussite » du projet. Après plusieurs années de lutte et quelques départs de certains membres, le collectif existe toujours. La construction d'une

¹⁶¹ Un postulat de radicalité que plusieurs mouvements anarchistes et marxistes adoptent, où la seule cohérence se trouve dans l'opposition/confrontation du système. « Il faut se le dire : la nouvelle gouvernance, le partenariat, le dialogue et la concertation avec l'État et le milieu des affaires ne sont que des variantes du système de domination. Le mouvement communautaire a pris le risque de jouer le jeu depuis 20 ans. Il a perdu et nous avons tous et toutes perdu ensemble » (Kruzynski et Sévigny, 2009).

identité commune forte et l'ancrage dans le territoire de Pointe-Saint-Charles ont certes aidé. Néanmoins, la diversité des membres s'effrite et la volonté d'intégrer de nouveaux membres semble mitigée.

Ceci démontre une limite importante de notre recherche – et par le fait même ouvre la voie à d'autres. En s'intéressant à un moment particulier de la mise en œuvre (dans notre cas la période en la lutte populaire et l'occupation du bâtiment), il est difficile de juger de la réussite ou non du projet. Toutefois, nous devons considérer la cession du bâtiment comme un gain important pour le quartier, et cela, même si elle n'est pas encore effective. De plus, une ethnographie complète se déroulant sur une longue période nous aurait permis de mieux comprendre plusieurs facteurs évolutifs au sein du collectif : les relations de pouvoir, l'amenuisement de la diversité, l'impact de l'embauche d'une équipe de salarié et l'intégration de nouveaux membres. De surcroît, si le Collectif 7 à Nous arrive un jour à investir son bâtiment et créer son lieu d'expérimentation, de nouveaux enjeux et problématiques entourant l'action collective afin d'entreprendre un projet de transition émergeront sans aucun doute.

En définitive, le cas du Bâtiment 7 nous a bel et bien démontré que certaines personnes tentent de se libérer de la société de croissance.

« Je ne pense pas que les hommes se mobiliseront jamais pour transformer la société, surtout dans les conditions du capitalisme moderne, et pour établir une société autonome, uniquement dans le but d'avoir une société autonome. Ils voudront vraiment et effectivement l'autonomie lorsqu'elle leur apparaîtra comme le porteur, la condition, l'accompagnement presque, mais indispensable, de quelque chose de substantif qu'ils veulent vraiment réaliser, qui aura pour eux de la valeur et qu'ils n'arrivent pas à faire dans le monde actuel. Mais cela veut dire qu'il faudra que de nouvelles valeurs émergent dans la vie sociale-historique. » – Castoriadis, 2005, p.112

Peut-être que le Bâtiment 7 nous aide en partie à répondre à ce questionnement-inquiétude de Castoriadis. La volonté d'une communauté de s'approprier un bâtiment et d'en faire un lieu ouvert et collectif géré par les participants, instituant et pratiquant des façons de « faire différent » malgré la coexistence avec la société contre laquelle ils

s'opposent, et disent, ou plutôt crient : « Non c'est assez, reprenons le contrôle de notre territoire et créons notre *univers de possibles, notre vision de notre monde.* »

Je m'apprête à quitter le Bâtiment 7, le groupe vient tout juste de terminer la visite de la bâtisse. Plusieurs ont été surpris de l'appropriation de cet immense espace par la communauté, d'autres s'imaginent déjà les jardins collectifs longeant le mur ouest. Je traverse la future « place du marché » qui fait face au bâtiment et jette un dernier regard à son imposante structure de briques. Beaucoup de travail m'attend à la maison. C'est alors que je me souviens d'une citation qui était l'adage d'un comité étudiant dans lequel je me suis impliqué à HEC Montréal et qui, par pure sérendipité, se retrouve sur la première page du petit livre rouge *Bâtiment 7*.

« Ils ne savaient pas que c'était impossible, alors ils l'ont fait. »

Mark Twain

Et oui, ils ont fait l'*impossible*. Désormais *possible*?

Annexe

Guide d'entrevue

1. Mise en contexte

- a. Comment définissez-vous le projet Bâtiment 7? (Rôle, mission, valeurs)
- b. Pouvez-vous m'en dire un peu plus sur votre rôle au sein de l'équipe de projet?
- c. Comment en êtes-vous arrivé à vous impliquer dans le projet Bâtiment 7 et quelles ont été vos premières impressions?
- d. Et avant cela, quel a été votre parcours ? (origines sociales, formation, expériences diverses,...)

2. Événements marquants

- a. Si je vous demande à penser aux moments marquants dont vous avez pris part, quels sont-ils et pourquoi?
 - i. Pouvez-vous me décrire ce qu'il s'est passé?
 - ii. Comment avez-vous réagi à cela?
 - iii. Comment cela s'est-il terminé?
- b. A-t'il eu des moments de divergence entre les membres? Quels sont-ils et comment cela s'est passé?
 - i. Comment le collectif a-t'il géré la situation?
- c. A-t'il eu des moments où vous n'étiez pas d'accord avec ce qu'il était proposé? Qu'avez-vous fait?
- d. Quels sont les prochains défis à surmonter, et pourquoi?
 - i. Comment comptez-vous vous y prendre?

3. Analyse

- a. Quels sont selon vous les facteurs qui ont facilité la réussite du projet Bâtiment 7?
- b. Projetons-nous dans 5 ans plus tard, comment voyez-vous le Bâtiment 7? Où en est-il rendu?

Bibliographie

Articles

D'Alisa, Giacomo et Cattaneo, Claudio (2013). « Household work and energy consumption : a degrowth perspective. Catalonia's case study », *Journal of Cleaner Production*, no. 38, p.71-79

Abraham, Yves-Marie (2012). *La décroissance soutenable comme sortie de crises?*, Colloque de l'ACSALF.

Alexander, Samuel (2013). "Voluntary Simplicity and the Social Reconstruction of Law : Degrowth from the Grassroots Up." *Environmental Values*, vol. 22, p.287-308

Amar, A. 1973. 'La croissance et le problème moral'. Cahiers de la Nef, « Les objecteurs de croissance », 52: 133.

Amate, Juan Infante et De Molina, Manuel Gonzalez (2013). « Sustainable de-growth in agriculture and food : an agro-ecological perspective on Spain's agri-food system (year 2000) », *Journal of Cleaner Production*, no. 38, p.27-35.

Andreoni, V. et Galmarini, S. (2014). « How to increase well-being in a context of degrowth », *Futures*, no.55, p.78-89.

Bollier, David (2014). « Les biens communs nous offrent davantage de liberté et de pouvoir que ne le font l'État et le marché », *Bastamag*, propos recueilli par Oliver Petitjean. Récupéré de <http://www.bastamag.net/Les-biens-communs-nous-offrent>

Briggs, Bea (2001). « True Consensus, False Consensus », *Communitites*, no.113, p.43-47

Brodwin D. R. et Bourgeois L. J. (1984). « Five steps to strategic action », *California Management Review*, vol. 26, p.176-190

Carlsson, C. et Manning, F. 2010. « Nowtopia : Strategic exodus? », *Antipode*, 42(4) : 924-953.

Cattaneo, Claudio et Gavaldà, Marc (2010). « The experience of rural squats in Collserola, Barcelona : what kind of degrowth », *Journal of Cleaner Production*, no.18, p. 581-589

Chatterton, Paul (2010). "So What Does It Mean to be Anti-capitalist? Conversations with Activists from Urban Social Centres", *Urban Studies*, vol. 47, no. 6, p. 1205-1224

Chatterton, Paul and Pickerill, Jenny (2010). "Everyday activism and transitions towards post-capitalist worlds", *Transaction of the Institute of British Geographers*, no. 35, p. 475-490

Cheyne, V. et Clémentin, B. 2002. « La décroissance soutenable », *Silence*, no.280.

Collectif de Recherche sur l'Autonomie Collective (CRAC) (2010). *Une révolution peut commencer par un seul brin de paille. Portrait de deux jardins autogérés dans la grande région de Montréal*, Rapport de recherche par le CRAC, Montréal.

Demaria, F., Schneider, F., Sekulova, F., Martinez-Alier, J. 2013. « What is degrowth? From an activist slogan to a social movement », *Environmental Values*, 22: 191-215

Dess, Gregory et Priem, Richard (1995). "Consensus-performance research: Theoretical and empirical extensions", *Journal of Management Studies*, vol. 32, no. 4, p.401-417

Duverger, T. 2013. « Écologie et autogestion dans les années 1970. Discours croisés d'André Gorz et de Cornelius Castoriadis. » *Écologie & Politique*, n.46 : 139-148

- Fischer, Gerhard (2001). "External and Shareable Artifacts as Opportunities for Social Creativity in Communities of Interest", Working Paper, Center for Life, Long Learning & Design
- Franks, B. (2003). "The direct action ethic from 59 upwards", *Anarchist Studies*, vol. 11, no.1, p.13-41.
- Graeber, David (2002). "The New Anarchists", *New Left Review*, vol.13, no.1, p.61-73
- Gorz, A. 1972. *Nouvel Observateur*, Paris, 397, 19th June. Proceedings from a public debate organized in Paris by the Club du Nouvel Observateur.
- Hall, J. (1971). "Decisions, decisions, decisions", *Psychology Today*, p.51-54
- Hardin, Garrett (1968). "The Tragedy of the Commons", *Science*, vol. 162, no.3859, p.1243-1248
- Johanisova, N., Crabtree, T., Frankova, E. 2013. « Social enterprises and non-market capitals : a path to degrowth? », *Journal of Cleaner Production*, 38: 7-16
- Johanisova, Nadia et Wolf, Stephan (2012). "Economic democracy: A path for the future?", *Futures*, no.44, p.562-570.
- Kallis, G. 2011. « In defence of degrowth », *Ecological Economics*, 70, 873-880
- Kellermanns, Franz, Walter, Jorge, Lechner, Christoph et Floyd, Steven (2005). "The lack of Consensus About Strategic Consensus: Advancing Theory and Research", *Journal of Management*, vol. 31, no. 5, p.719-737
- Klein, Naomi (2001). "Squatters in white overalls", *The Guardian*, special report: globalization, 8 june.
- Kruzynski, Anna et Sévigny, Marcel (2009). "Bâtir un contre-pouvoir", *Relations*, no.731.
- Latouche, Serge. 2010. « Degrowth », *Journal of Cleaner Production*, 18: 519-522
- Lietaert, M. 2010. « Cohousing's relevance to degrowth theories », *Journal of Cleaner Production*, 18: 576-580
- Lorek, Sylvia et Fuchs, Doris (2013). "Strong sustainable consumption governance – precondition for a degrowth path", *Journal of Cleaner Production*, no.38, p.36-43.
- Maeckelbergh, Marianne (2011). "Doing is Believing: Prefiguration as Strategic Practice in the Alterglobalization Movement", *Social Movement Studies*, vol. 10, no. 1, p. 1-20
- Martinez-Alier, 2010a. *Environmental Justice and Economic Degrowth : An Alliance Between Two Movements*, Colloque Coimbra October 20th-22th 2010
- Martinez-Alier, J. 2010b. « Sustainable de-growth : Mapping the context, criticisms and future prospects of an emergent paradigm », *Ecological Economics*, 69, 1741-1747
- Meiksins Wood, Ellen (1998). "The Agrarian Origins of Capitalism", *Monthly Review*, vol. 50, no. 03. Récupéré de <http://monthlyreview.org/1998/07/01/the-agrarian-origins-of-capitalism/>
- Mudu, Pierpaolo (2004). "Resisting and challenging neoliberalism: The case of social centers", *Antipode*, no.36, p.917-941
- Mullen, Brian (1983). "Egocentric Bias in Estimates of Consensus", *The Journal of Social Psychology*, vol. 121, no. 1, p.31-38
- Norgard, Jorgen (2013). « Happy degrowth through more amateur economy », *Journal of Cleaner Production*, no.38, p.61-70

- Ott, K. 2012. « Variants of de-growth and deliberative democracy : A Habermasian proposal », *Futures*, 44, p.571-581
- Polletta, Francesca (1999). "Free Spaces in Collective Action", *Theory and Society*, vol. 28, no. 1, p.1-38
- Pruijt, Hans (2003). "Is the Institutionalization of Urban Movements Inevitable? A Comparison of the Opportunities for Sustained Squatting in New York City and Amsterdam", *International Journal of Urban and Regional Research*, vol.21, no. 1, p.133-157
- Rackam, J. 2011. « Anarchisme et décroissance », *Le Monde libertaire*, Hors-série, no.42
- Rémy, Catherine (2014). "Accepter de se perdre. Les leçons ethnographiques de Jeanne Favret-Saada", *Sociologies*, en ligne <http://sociologies.revues.org/4776>
- Routledge, Paul (2003). "Convergence space: process geographies of grassroots globalisation networks", *Transactions of the Institute of British Geographers*, no.28, no.3, p.333-349
- Ruggiero, Vincenzo (2000). "New social movements and the 'centri sociali' in Milan", *The Sociological Review*, no.48, p.167-185
- Schweiger, David, Sandberg, William et Ragan, James (1986). "Group approaches for improving strategic decision making: a comparative analysis of dialectical inquiry, devil's advocacy, and consensus", *Academy of Management Journal*, vol. 29, no. 1, p.51-71
- Tjosvold, Dean et Field, Richard (1983), "Effects of Social Context on Consensus and Majority Vote Decision Making", *Academy of Management Journal*, vol.26, no.3, p.500-506
- Van der Bergh, 2011. « Environment versus growth – A criticism of degrowth and a plea for a-growth », *Ecological Economics*, 70: 881-890.
- Van Maanen, John (1995). "Style as theory", *Organization Science*, vol. 6, p.132-144
- Wallerstein, I. 2010. "Structural crises", *New Left Review*, 62: 133-142.
- Yates, Luke (2014). "Rethinking Prefiguration : Alternatives, Micropolitics and Goals in Social Movements", *Social Movement Studies*, vol. 14, no. 1, p. 1-21

Ouvrages

- Ariès, P. 2005. *Décroissance ou barbarie*, Villeurbanne : Éditions Golias
- Ariès, P. 2009. *Désobéir et grandir. Vers une société de décroissance*, Montréal : Écosociété.
- Bayon, Denis, Flipo Fabrice et Schneider François (2010). *La décroissance. Dix questions pour comprendre et en débattre*, Paris, La Découverte.
- Boltanski, L. et Chiapello, E. 1999. *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris : Gallimard.
- Caillé, A. et al. 2011. *De la convivialité. Dialogues sur une société conviviale à venir*, Paris : La Découverte.
- Castoriadis, Cornelius (1975). *L'Institution Imaginaire de la Société*, Paris, Éditions du Seuil.
- Castoriadis, Cornelius (2005). *Une société à la dérive*, Paris, Éditions Points, coll. Essais.
- Cheyne, V. 2008. *Le choc de la décroissance*, Paris : Éditions du Seuil.
- Crozier, Michel et Friedberg, Erhard (1977). *L'acteur et le système*, Paris, Éditions du Seuil, coll. Points Politique.

- D'Alisa G., DeMaria, F. et Kallis, G. (2014). *Degrowth. A vocabulary for a new era*, Londres, Routledge.
- Dardot, Pierre et Laval, Christian (2014). *Commun. Essai sur la révolution au XXIe siècle*, Paris, Éditions La Découverte.
- Della Porta D. et Diani M. 2006. *Social Movements : An Introduction*, 2nd edition, Oxford: Blackwell.
- Dilthey, Wilhelm (1947) [1992]. *Le monde de l'esprit*, Paris, Aubier-Montaigne
- Dupuis-Déri. F. 2013. *Démocratie Histoire politique d'un mot*. Montréal : Lux.
- Durkheim, Émile (1967) [1893]. *De la division du travail social*, Paris, Presses universitaires de France, 8^e édition.
- Duverger, T. 2011. *La décroissance, une idée pour demain : une alternative au capitalisme : synthèse des mouvements*, Paris : Sang de la terre
- Ehrenberg, A. 2008. *La Fatigue d'être soi. Dépression et société*. Paris : Éditions Odile Jacob.
- Engels, F. 1960 [1845]. *La situation de la classe laborieuse en Angleterre*, Paris : Éditions sociales
- Freitag, M. 2002. *L'oubli de la société. Pour une théorie critique de la postmodernité*, Québec, PUR.
- Gadrey, J. 2010. *Adieu à la croissance : bien vivre dans un monde solidaire*, Paris : Petits matins Alternatives économiques.
- Généreux, J. 2008. *La dissociété*, Paris : Le Seuil.
- Georgescu-Roegen, N. 1979. *La décroissance : Entropie, Écologie, Économie*, Paris : Éditions Sang de la terre.
- Gordon, Uri (2008). *Anarchy Alive! Anti-authoritarian Politics from Practices to Theory*, London, Pluto Press.
- Gorz, A. 1991. *Capitalisme, socialisme, écologie : disorientations, orientations*, Paris : Galilée.
- Gorz, André (2003). *L'Immatériel. Connaissance, valeur et capital*, Paris, Éditions Galilée.
- Gorz, André (2007). *Écologica*, Paris, Éditions Galilée.
- Graeber, David (2006). *Pour une anthropologie anarchiste*, Montréal, Lux Éditeur, coll. Instinct de liberté
- Helfrich, Silke et Bollier, David (2014). "Commons" dans D'Alisa G., DeMaria, F. et Kallis, G. (dir.), *Degrowth. A vocabulary for a new era*, Londres, Routledge, p.75-78
- Holloway, John (2007). *Changer le monde sans prendre le pouvoir*, Montréal/Paris, Lux Éditeur/Éditions Syllepse.
- Hopkins, R. 2010. *Manuel de transition. De la dépendance au pétrole à la résilience locale*, Montréal : Écosociété.
- Illich, I. 1970. *La convivialité*, Paris : Éditions du Seuil
- Janis, I. L. (1972). *Victims of groupthink*, Boston, Houghton, Mifflin.
- Kruzynski, A. 2007. « Sortir de la cage productiviste : faire la révolution en préfigurant des alternatives conviviales, autonomes et économes. » dans *Objecteurs de croissance. Pour sortir de l'impasse : la décroissance*. Sous la dir. De S. Mongeau. Montréal : Écosociété.

- Kruzynski, Anna et Silvestro, Marco (2013) « Proximité physique, vie de quartier et luttes anarchistes » dans *Nous sommes ingouvernables : les anarchistes au Québec d'aujourd'hui*, collectif, Montréal, Lux, coll. Instinct de liberté, p. 137-151.
- La Pointe Libertaire (2013). *Bâtiment 7. Victoire populaire à Pointe-Saint-Charles*, Montréal, Écosociété, coll. Résilience.
- Latouche, S. 2006. *Le pari de la décroissance*, Paris : Fayard
- Latouche, S. 2011. *Décoloniser l'imaginaire. La Pensée créative contre l'économie de l'absurde*, 2^{ième} édition, Parangon,
- Lepesant, M. 2011. « La décroissance en tant que socialisme » dans *Décroissance ou récession : pour une décroissance de gauche*, Paul Ariès (dir.), Lyon : Parangon/Vs, p.27-34.
- Lepesant, M. 2013. « Masse critique et suffisance » dans *Politique(s) de la décroissance. Propositions pour Penser et Faire la transition*, Les Éditions Utopia.
- Liegey, V. et al., 2014. *Un projet de décroissance. Manifeste pour une Dotation inconditionnelle d'autonomie*, Montréal : Écosociété.
- Malinowski, Bronislaw (1989) [2002]. *Les Argonautes du Pacifique occidental*, Paris, Gallimard.
- Meadows, Meadows D. et Randers J. 2013 [1972]. *Les limites à la croissance (dans un monde fini) : Rapport Meadows, 30 ans après*, Montréal : Écosociété.
- Partant, F. 1982. *La Fin du développement : naissance d'une alternative?*, Actes du Sud
- Pérez Orozco, A. 2014. *Subversión feminista de la economía*, Barcelona : Traficantes de sueños
- Ostrom, Elinor (1990). *Governing Commons: The Evolution of Institutions for Collective Action*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Quinn, J. B. (1980). *Strategy for change: Logical incrementalism*, Homewood, Irwin Press
- Ridoux, N. 2006. *La décroissance pour tous*, Lyon : Parangon/Vs.
- Rist, G. 1996. *Le développement : histoire d'une croyance occidentale*, Paris : Presses de Sciences Po.
- Sévigny, Marcel (2009). *Et nous serions paresseux? Résistance populaire et autogestion libertaire*, Montréal, Écosociété.
- Simon, Laurent (2002). *Le management en univers ludique : Jouer et travailler chez Ubi Soft, une entreprise du multimédia à Montréal (1998-1999)*, Thèse de doctorat, École des Hautes Études Commerciales de Montréal.
- Solé, Andreu (1996). « La décision : la production de possibles et d'impossibles » dans Cazamian, Pierre (dir.), Hubault, François (dir.) et Noulin, Monique (dir.), *Traité d'ergonomie*, Toulouse, Octares.
- Solé, Andreu (2000). *Créateurs de mondes. Nos possibles, nos impossibles*, Monaco, Éditions du Rocher, coll. Transdisciplinarité.
- Schwartzman, Helen (1993). *Ethography in organizations*, Sage Publications.
- Star, S.L. (1989). "The Structure of Ill-Structured Solutions: Boundary Objects and Heterogeneous Distributed Problem Solving", in L. Gasser & M.N. Huhns (eds.), *Distributed Artificial Intelligence*, volume II, San Mateo, Morgan Kaufmann Publishers, p.37-54

Tanuro, D. 2012. *L'impossible capitalisme vert*, Paris : La Découverte

Thompson, E.P. 1988. *La formation de la classe ouvrière anglaise*, Gallimard/Le Seuil, coll. « Hautes études ».

Tönnies, Ferdinand (2010) [1887]. *Communauté et société*, Paris, Presses universitaires de France.

Upfield, Arthur (1997). *Crime au sommet*, Paris, Éditions 10/18.

Van Maanen, John (1988). *Tales of the Field*, Chicago, University of Chicago Press.

Weber, M. 1959. *Le savant et le politique*, Paris : Pion.

Weber, M. 1964. *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, Paris : Gallimard.

Rapports

Action-Gardien (2005). *Opération populaire d'aménagement : Les Actes. Une invitation à imaginer le quartier*, Rapport, Montréal. Récupéré de <http://actiongardien.org/opa-quartier-juin-2004>

Centre social autogéré [CSA] (2009). *Vers un centre social autogéré*, Mémoire présenté dans le cadre de la Consultation sur l'aménagement des terrains du CN, Montréal. Récupéré de <http://ocpm.qc.ca/consultations-publiques/redeveloppement-des-anciens-ateliers-du-cn-2>

Collectif 7 à Nous (2009). *Reconversion du bâtiment n.7 des ateliers du CN à Pointe-Saint-Charles en complexe communautaire, collectif et culturel*, Mémoire présenté dans le cadre de la Consultation sur l'aménagement des terrains du CN, Montréal. Récupéré de <http://ocpm.qc.ca/consultations-publiques/redeveloppement-des-anciens-ateliers-du-cn-2>

Collectif 7 à Nous (2013). *Notre vision pour le Bâtiment 7. Les Ateliers 7 à Nous*, Document Vision, Récupéré de <http://www.ateliers7anous.org/>

Office de consultation publique de Montréal [OCPM] (2009). *Rapport de consultation publique : Projet de redéveloppement du site des anciens ateliers du CN à Pointe-Saint-Charles*, Montréal, Récupéré de http://ocpm.qc.ca/sites/ocpm.qc.ca/files/rapports/Rapport_ateliers_CN.pdf

Quotidiens

Bisson, Bruno (2014, 4 janvier). « Terrains du CN à Pointe-Saint-Charles : un jugement favorable à l'AMT », *La Presse*, Section Actualités

Daniel, Emmanuel (2015, 26 mai). « Hors État et hors marché, la Coopérative intégrale de Barcelone n'est pas encore au paradis », *Reporterre*, Récupéré de <http://www.reporterre.net/Hors-Etat-et-hors-marche-la>

Le Tréhondat, Patrick (2014, 31 mars). « Le chômage ou l'autogestion : quand des salariés décident de licencier leur patron », *Bastamag*, Récupéré de <http://www.bastamag.net/De-la-crise-financiere-a-l>

Orfali, Philippe (2008, 16 novembre). « Un immeuble appartenant à Vincent Chiara s'embrase », *La Presse*, Section Actualités, p.A15

Communiqué de presse

Action-Gardien (2011, 13 juin). *Dossier CN : adoption à l'horizon?* Récupéré de <http://actiongardien.org/node/1103>

Action-Gardien (2011,28 juin). *Report de l'adoption du projet CN, 5à7 et activité du CSA* Récupéré de <http://actiongardien.org/node/1113>

Action-Gardien (2012, 13 janvier). *Opération cadeau Samedi 28 janvier 2012*, Récupéré de <http://actiongardien.org/node/1261>

Action-Gardien (2012, 19 juin). *Terrains du CN : L'immobilisme de la Ville face à un ultimatum populaire*. Récupéré de http://actiongardien.org/sites/actiongardien.org/files/CommPresse-SuiteUltimatum_19juin12.pdf

Site web

Action-Gardien (2004). *L'OPA : les 4-5-6 juin 2004*. Récupéré le 11 juin 2015 de <http://actiongardien.org/opa-quartier-juin-2004>

Action-Gardien. *Nos points incontournables*, Récupéré le 11 juin 2015 de <http://actiongardien.org/nde/922>

Action-Gardien, *Pointe-Saint-Charles*, Récupéré le 2 juillet de <http://actiongardien.org/Pointe-Saint-Charles>

Action-Gardien. *Qui sommes-nous*, Récupéré le 2 juillet de <http://actiongardien.org/action-gardien>

Héritage Montréal. *Les ateliers ferroviaires de Pointe-Saint-Charles*. Récupéré le 11 juin 2015 de <http://www.heritagemontreal.org/fr/les-ateliers-ferroviaires-de-pointe-saint-charles/>